



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2017

DALET S.A.

**Société Anonyme au capital de 7.188.800 €
Siège social : 16, rue Rivay – 92300 Levallois-Perret**

378 017 016 RCS Nanterre

Sommaire

COMPTES ANNUELS au 31 décembre 2017	7
1. Bilan	7
2. Compte de résultat	8
3. Annexe aux comptes sociaux	9
3.1. Nature et description de l'activité.....	9
3.2. Faits caractéristiques de l'exercice.....	9
3.3. Evénements postérieurs à la clôture	9
3.4. Règles et méthodes comptables	9
NOTE 1 : Immobilisations incorporelles.....	14
NOTE 2 : Immobilisations corporelles.....	15
NOTE 3 : Immobilisations financières	15
NOTE 4 : Stocks	17
NOTE 5 : Clients et comptes rattachés.....	18
NOTE 6 : Autres créances.....	19
NOTE 7 : Valeurs mobilières de placement.....	19
NOTE 8 : Variation des capitaux propres	20
NOTE 9 : Provisions pour risques et charges	23
NOTE 10 : Emprunts et dettes financières diverses.....	24
NOTE 11 : Dettes fiscales et sociales	24
NOTE 12 : Autres dettes	25
NOTE 13 : Chiffre d'affaires	25
NOTE 14 : Autres produits d'exploitation	26
NOTE 15 : Achats et variation de stocks	26
NOTE 16 : Autres charges externes	27
NOTE 17 : Dotations aux amortissements	28
NOTE 18 : Dotations aux provisions	28
NOTE 19 : Autres charges	28
NOTE 20 : Résultat financier	29
NOTE 21 : Résultat exceptionnel.....	30
NOTE 22 : Impôt sur les sociétés	30
NOTE 23 : Autres informations	31
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	36
COMPTES CONSOLIDES au 31 décembre 2017	44
1. Etat de la situation financière au 31 décembre 2017	44

2.	Compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2017	45
3.	Etat du résultat global de l'exercice clos le 31 décembre 2017	46
4.	Tableau des flux de trésorerie consolidés	47
5.	Variation des capitaux propres du groupe	48
6.	Notes annexes aux comptes consolidés	49
6.1.	NOTES PRELIMINAIRES	49
6.2.	AUTRES NOTES.....	50
6.3.	NOTES SUR LE BILAN	57
	NOTE 1 : Goodwill	57
	NOTE 2 : Immobilisations incorporelles nettes	58
	NOTE 3 : Immobilisations corporelles nettes	59
	NOTE 4 : Actifs financiers à long terme	59
	NOTE 5 : Disponibilités bloquées à long terme	59
	NOTE 6 : Autres actifs non courants	59
	NOTE 7 : Clients	60
	NOTE 8 : Autres débiteurs	60
	NOTE 9 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	61
	NOTE 10 : Capitaux propres	61
	NOTE 11 : Dettes financières à long terme	64
	NOTE 12 : Provisions à long terme	65
	NOTE 13 : Provisions à court terme.....	65
	NOTE 14 : Dettes financières à court terme.....	65
	NOTE 15 : Dettes fiscales et sociales	66
	NOTE 16 : Autres créditeurs.....	66
6.4.	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	67
	NOTE 17 : Chiffre d'affaires	67
	NOTE 18 : Marge Brute.....	67
	NOTE 19 : Frais de Recherche et Développement	68
	NOTE 20 : Frais de marketing et de ventes	69
	NOTE 21 : Frais généraux et administratifs.....	69
	NOTE 22 : Autres produits et charges opérationnels.....	69
	NOTE 23 : Charges et Produits financiers.....	70
	NOTE 24 : Impôt sur les résultats	70
6.5.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	72
	NOTE 25 : Compte de Résultat par nature, marge brute commerciale, EBITDA.....	72
	NOTE 26 : Dotations aux amortissements	72

NOTE 27 : Dotations aux provisions nettes des reprises.....	73
NOTE 28 : Déficits fiscaux	73
NOTE 29 : Instruments Financiers	73
NOTE 30 : Gestion des risques financiers liés aux instruments financiers	74
NOTE 31 : Effectifs.....	75
NOTE 32 : Engagements hors bilan.....	76
NOTE 33 : Relations avec les parties liées.....	76
NOTE 34 : Honoraires des commissaires aux comptes	78
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	79
RAPPORT DE GESTION.....	86
1. Rapport sur la gestion du groupe	87
1.1. Faits marquants de l'exercice	87
1.2. Événements postérieurs à la clôture :	87
1.3. Activités et résultats du groupe – évolution prévisible	88
1.4. Facteurs de risques	94
1.5. Assurances et couverture des risques	96
1.6. Approbation des comptes consolidés.....	96
1.7. Procédures de contrôle interne mises en place par le groupe	96
2. Rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé	101
2.1. Faits marquants de l'exercice	101
2.2. Activité et résultats sociaux de l'exercice écoulé	102
2.3. Règles et méthodes comptables	102
2.4. Dividendes antérieurs	102
2.5. Délais de paiements.....	102
2.6. Activité en matière de recherche et de développement	103
2.7. Dépenses non déductibles fiscalement	103
2.8. Situation de la société, perspectives d'avenir	103
2.9. Affectation des résultats	104
2.10. Conventions visées par les articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce.....	104
2.11. Approbation des comptes, Quitus	104
2.12. Rapport sur les comptes annuels	104
2.13. Informations concernant le capital social	104
2.14. Informations concernant les plans d'attribution gratuite d'actions, d'options de souscription et d'achat d'actions ainsi que les bons de souscription d'actions en cours.....	105
2.15. Répartition du capital social et des droits de vote	107
2.16. Informations relatives à la façon dont la Société prend en compte les conséquences environnementales et sociales de son activité	108

2.17.	Relations Dirigeants / actionnaires avec la société	110
2.18.	Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions et de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE)	110
2.19.	Intégration dans le présent rapport des éléments requis par l'article L 225-100-3 du code de commerce et susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	110
3.	Rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise	111
3.1.	Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration	111
3.2.	Modalités particulières relatives à la participation des actionnaires aux Assemblées Générales (L 225-37 al 8 et L 225-68 al 9 du Code de Commerce)	112
3.3.	Code de gouvernance.....	113
3.4.	Exposé des éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	114
3.5.	Principes et règles de rémunération des dirigeants.	115
3.6.	Liste des mandats et fonction exercés dans toutes les sociétés par chaque mandataire social 119	
3.7.	Conventions intervenues, directement ou par personne interposée entre un mandataire social ou un actionnaire détenant plus de 10 % du capital de la société et une société contrôlée	120
3.8.	Projets de résolution relatifs à la rémunération attribuable au président et aux directeurs généraux	120
3.9.	Autorisations d'émission de titre de capital et de créance en cours de validité et niveau de leur utilisation.	121
4.	Rapport social et environnemental.....	124
4.1.	Informations sociales	124
4.2.	Informations environnementales	129
4.3.	Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable....	132
	Note méthodologique	134
	<i>Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion DALET</i>	<i>137</i>
	<i>Annexe 1 : Tableau des 5 derniers exercices.....</i>	<i>141</i>
	<i>Annexe 2 Tableau relatif à la publicité des honoraires des Commissaires aux Comptes.....</i>	<i>142</i>

Déclaration du Président

« J’atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l’ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l’évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l’ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu’une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

David LASRY
Président directeur général

COMPTES ANNUELS au 31 décembre 2017

1. Bilan

	Notes	31-déc.-17	31-déc.-16
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	1	9 587 535	9 587 932
Immobilisations corporelles	2	101 902	125 757
Immobilisations financières	3	13 969 700	14 069 991
Total de l'actif immobilisé		23 659 137	23 783 680
Stocks et en cours	4	161 931	144 725
Clients et comptes rattachés	5	9 430 576	8 329 309
Autres créances	6	2 252 528	1 530 685
Valeurs mobilières de placement	7	39 337	38 051
Disponibilités		1 610 231	2 248 183
Total de l'actif circulant		13 494 603	12 290 953
Charges constatées d'avance	23	351 889	440 342
Charges à répartir sur plusieurs exercices	23	17 257	25 232
Ecart de conversion actif	23	272 537	343 791
Total de l'actif		37 795 423	36 883 998
PASSIF			
Capital		7 188 800	7 187 360
Primes d'émission et de fusion		9 681 577	9 681 577
Réserves		353 207	354 647
Report à nouveau		-8 371	815 762
Résultat de l'exercice		311 635	-824 133
Total des capitaux propres	8	17 526 848	17 215 213
Provisions pour risques et charges	9	872 537	354 591
Emprunts et dettes financières	10	4 650 158	6 179 709
Fournisseurs et comptes rattachés		9 118 627	8 573 957
Dettes fiscales et sociales	11	1 661 866	1 315 952
Autres dettes	12	507 828	211 432
Total des dettes		15 938 479	16 281 050
Produits constatés d'avance	23	3 271 702	2 900 468
Ecart de conversion passif	23	185 857	132 676
Total du passif		37 795 423	36 883 998

2. Compte de résultat

pour l'exercice clos le 31 décembre 2017
(montants en euros)

	Notes	2017	2016
Chiffre d'affaires	13	29 026 317	27 597 136
Autres produits d'exploitation	14	3 322 814	3 352 736
Produits d'exploitation		32 349 131	30 949 872
Achats et variation de stocks	15	1 830 704	2 895 044
Autres charges externes	16	21 062 032	19 872 925
Impôts et taxes		364 710	264 018
Charges de personnel		5 188 510	4 953 704
Dotations aux amortissements	17	3 167 946	3 038 403
Dotations aux provisions	18	206 677	82 641
Autres charges	19	753 427	392 311
Charges d'exploitation		32 574 006	31 499 046
Résultat d'exploitation		-224 875	-549 174
Produits financiers		1 028 713	671 912
Charges financières		603 571	1 541 658
Résultat financier	20	425 142	-869 746
Résultat courant avant impôts		200 267	-1 418 920
Résultat exceptionnel	21	-582 121	-23 671
Impôts sur les bénéfices	22	-693 489	-618 458
Résultat net		311 635	-824 133

3. Annexe aux comptes sociaux

3.1. Nature et description de l'activité

Dalet propose une gamme complète de solutions de numérisation dans le domaine des médias.

3.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Néant.

3.3. Evénements postérieurs à la clôture

Le litige commercial signalé en 2016 a fait l'objet d'un accord transactionnel conclu postérieurement à la clôture des comptes 2017. En complément de la prise en charge par l'assureur en Responsabilité Civile Professionnelle, Dalet a accepté de participer à hauteur de six cent mille euros afin de conclure la transaction. Cette charge est prise dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2017 sous la forme d'une provision pour risque.

3.4. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis en conformité du règlement ANC n° 2016-07 relatif au plan comptable général (PCG), dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

donnant une image fidèle du patrimoine de la société.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- **Changement de méthode**

En application du règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, les résultats de change réalisés sur les dettes et créances commerciales sont désormais enregistrés en résultat d'exploitation.

Ces dispositions sont applicables aux comptes annuels des exercices ouverts à comptes du 1er janvier 2017.

Aux fins de comparaison, l'application de ces nouvelles dispositions aux comptes annuels 2016 se seraient traduits comme ci-dessous :

	Comptes annuels 2016	Comptes annuels 2016 avec application du règlement ANC 2015-05
Résultat d'exploitation	-549 174	-537 490
Résultat financier	-869 746	-881 430

- **Immobilisations incorporelles**

- Logiciels acquis

Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Ils sont amortis selon le mode linéaire sur 3 ans :

- Fonds de commerce

Les fonds de commerce ne sont pas amortis.

Un test de valeur est pratiqué une fois par an, entraînant la comptabilisation d'une provision si la valeur d'évaluation devient inférieure à la valeur inscrite à l'actif du bilan.

- Logiciels créés à usage commercial

Les frais de recherche et développement engagés par la Société sont activés dans le respect des critères définis par les règlements 2002-10 du CRC relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et 2004-6 relatif à la définition des actifs.

Les projets de développement se concentrent sur le processus de développement des produits Dalet regroupés dans l'offre logiciel Galaxy. L'objectif, via ces frais de R&D, est de développer de nouvelles applications/fonctionnalités intégrées à Galaxy. Pour définir le contenu des projets de développement, les équipes Produit et Avant-vente collectent les informations sur les besoins du marché à partir d'une analyse des appels d'offres, de la concurrence et de données Marketing sur les attentes des clients. Ces données sont formalisées en « Business Requests », analysées et évaluées conjointement par la Direction Produit et la Direction Technique afin d'être intégrées aux futures versions du produit.

Les frais de développement sont activés lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- le projet est clairement identifié et suivi de façon individualisée et fiable ;
- le projet a de sérieuses chances de réussite technique ;
- le projet a de sérieuses chances de rentabilité commerciale pour les logiciels destinés à être loués, vendus ou commercialisés ;
- la société manifeste son intention de produire, de commercialiser ou d'utiliser en interne les logiciels concernés ;

- les frais faisant l'objet d'activation sont ceux directs, internes et externes, engagés durant les phases d'analyse organique, de programmation, de tests, et pour le développement de ces logiciels.

Les frais de développement sont essentiellement constitués des salaires des Développeurs.

Ces frais de développement sont amortis sur la durée de commercialisation prévue des progiciels compte tenu des évolutions technologiques anticipées sur le marché et leurs apports par rapport aux versions existantes, soit entre 24 et 36 mois dans la pratique. La durée d'amortissement peut être révisée en fonction de la stabilité de la version et de l'évaluation fonctionnelle et technique des différents projets de développement effectuée à chaque clôture des comptes.

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les frais d'entretien et de réparations sont constatés en charge dans l'exercice.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

- Matériel de bureau et informatique : linéaire sur 3 ans,
- Mobilier de bureau : linéaire sur 5 ans,
- Agencements, installations : linéaire sur 7 ans.

- **Immobilisations financières**

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition.

Lorsque leur valeur d'inventaire à la date de clôture est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence. La valeur d'inventaire des titres tient compte notamment du montant des capitaux propres, de la rentabilité à long terme et d'éléments stratégiques. De plus, il est comptabilisé une provision sur les créances à hauteur de la situation nette négative. Si cette dernière est supérieure aux créances inscrites à l'actif du bilan, une provision complémentaire est comptabilisée en provision pour risque.

Les avances consenties aux filiales en devises étrangères sont converties au cours des devises à la date des transactions ; il est tenu compte des écarts de conversion résultant de la conversion des soldes au cours de clôture.

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts et cautionnements versés.

- **Stocks**

Les stocks sont constitués principalement de cartes audionumériques et de matériel informatique.

Les stocks de cartes sont valorisés selon la méthode FIFO. Ils sont provisionnés en tenant compte de l'ancienneté des références.

- **Clients et comptes rattachés**

La société commercialise ses services auprès d'une clientèle variée. Elle évalue périodiquement le risque crédit et la situation financière de ses clients et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables.

Les risques de recouvrement clients sont appréciés d'une part en tenant compte des difficultés de recouvrement identifiées et constatés en provision pour dépréciation. D'autre part, les éventuels litiges techniques avec certains clients font l'objet d'une provision pour risques. La méthode d'évaluation retenue combine une analyse de l'ancienneté des comptes clients (pourcentage de dépréciation variant selon l'ancienneté) avec des estimations de la Direction réalisées au cas par cas.

- **Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titre d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés.

- **Ecart de conversion**

Les écarts de conversion qui figurent au bilan correspondent à la différence entre les créances et les dettes converties au cours des devises mensuelles et le cours des devises à la clôture de l'exercice.

- **Actions propres**

Les actions propres détenues dans le cadre des plans d'attribution d'actions gratuites accordées par le conseil d'administration sont comptabilisées en « Valeurs mobilières de placement » ainsi que celles détenues dans le cadre de la régularisation du cours via un contrat de liquidité.

Les actions propres sans affectation explicite sont inscrites au poste « Immobilisations financières », une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'inventaire est inférieure au prix d'achat. La valeur d'inventaire est constituée par le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice.

- **Provisions pour risques**

Des provisions pour risques sont constatées pour couvrir des risques, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables, et qui ont pu être estimés de manière fiable. Les provisions pour litiges font l'objet d'une analyse au cas par cas.

- **Chiffre d'affaires**

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

Ventes de logiciels Dalet associées à des services d'intégration (projets dits « complexes »)

Le chiffre d'affaires de la licence et des services est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès lors qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Ventes de logiciels Dalet seules

Le chiffre d'affaires est constaté lors de la remise de la clé d'activation de la licence.

Ventes de matériel et de logiciels tiers

Le chiffre d'affaires est constaté à la livraison (mise à disposition du matériel et de la clé d'activation pour les licences)

Ventes de support des logiciels Dalet

Le chiffre d'affaires est constaté prorata temporis sur la durée du contrat.

- **Résultat exceptionnel**

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

- **Engagements en matière de retraite**

Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de fin de carrière. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les montants des paiements futurs sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

L'engagement dû à ce titre n'est pas comptabilisé en provisions pour risques et charges, mais figure dans les engagements hors bilan.

- **Instruments financiers**

La Société et ses filiales peuvent avoir recours à des instruments financiers comme des couvertures de change ou des achats d'options pour couvrir des risques liés à la fluctuation des taux d'intérêt ou de change.

NOTE 1 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

(montants en euros)	31-déc.-17			31-déc.-16
	Valeurs brutes	Amortissements	Provisions	Valeurs nettes
Logiciels	667 605	619 238		48 367
Logiciels créés à usage commercial	27 900 358	25 529 073		2 371 285
Logiciels en cours de réalisation	1 667 883			1 667 883
Fonds de commerce	5 599 092		99 092	5 500 000
Total	35 834 938	26 148 311	99 092	9 587 535

L'évolution des immobilisations incorporelles et des amortissements s'analyse comme suit :

(montants en euros)	31-déc.-16	Augmentations	Diminutions	Reclassements	31-déc.-17
Logiciels	643 360	24 245			667 605
Logiciels créés à usage commercial	25 104 779	1 386 797		1 408 782	27 900 358
Logiciels en cours de réalisation	1 408 782	1 667 883		-1 408 782	1 667 883
Fonds de commerce	5 599 092				5 599 092
Total	32 756 013	3 078 925	0	0	35 834 938
Amortissements	23 068 989	3 079 322			26 148 311
Provisions	99 092				99 092
Valeurs nettes	9 587 932		0	0	9 587 535

Le fonds de commerce de 5.599.092 euros correspond :

- à une acquisition de 1998 pour une activité dans le domaine des logiciels audionumériques dénommée Numisys pour 99.092 euros. Le test de valeur pratiqué sur cet actif incorporel a révélé une valeur nulle en raison de l'arrêt définitif des activités. A ce titre, une provision pour dépréciation de 99.082 euros a été comptabilisée en 2005.
- à l'évaluation de l'activité de DDMS France suite à la fusion-absorption de 2003 pour 5.500.000 euros.

Le test de valeur effectué au 31 décembre 2017 sur la base des hypothèses retenues au moment de la fusion a montré une valeur supérieure à celle inscrite au bilan, ne justifiant donc pas la dotation d'une provision.

NOTE 2 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

(montants en euros)	31-déc.-17			31-déc.-16
	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Installations générales, agenc. et aménagements divers	91 086	86 070	5 016	16 725
Matériel de transport	22 258	22 187	71	71
Matériel de bureau et informatique, mobilier	605 277	508 462	96 815	108 961
Total	718 621	616 719	101 902	125 757

L'évolution des immobilisations corporelles et des amortissements s'analyse comme suit :

(montants en euros)	31-déc.-16	Augmentations	Diminutions	31-déc.-17
Installations générales, agenc. et aménagements divers	91 086	62 213	62 213	91 086
Matériel de transport	65 479		43 221	22 258
Matériel de bureau et informatique, mobilier	548 483	66 334	9 540	605 277
Total	705 048	128 547	114 974	718 621
<i>Amortissements</i>	579 291	80 649	43 221	616 719
Valeurs nettes	125 757	47 898	71 753	101 902

NOTE 3 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières se décomposent comme suit :

(montants en euros)	31-déc.-17			31-déc.-16
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Titres de participation	16 202 887	4 712 355	11 490 532	11 490 532
Créances rattachées aux participations	2 649 604	452 057	2 197 547	2 280 374
Actions propres	21 676		21 676	21 676
Prêts et autres immobilisations financières	259 945		259 945	277 408
Total	19 134 112	5 164 412	13 969 700	14 069 991

L'évolution des immobilisations financières et des provisions s'analyse comme suit :

(montants en euros)	31-déc.-16	Augmentations	Diminutions	31-déc.-17
Titres de participation	16 202 887			16 202 887
Créances rattachées aux participations	2 644 954	30 867	26 217	2 649 604
Actions propres	21 676	0	0	21 676
Prêts et autres immobilisations financières	277 408	60 213	77 676	259 945
Total	19 146 925	91 080	103 893	19 134 112
<i>Provisions</i>	5 076 935	87 477	0	5 164 412
Valeurs nettes	14 069 990			13 969 700

Le poste « Actions propres » se compose de 4 441 actions Dalet achetées principalement courant 2015 sans affectation explicite. Elles sont valorisées à leur coût d'achat.

La valeur d'inventaire constituée par le cours moyen de bourse de décembre 2017 est supérieure au prix d'achat. Aucune provision n'est nécessaire.

Le détail des filiales et des participations est le suivant à la date du 31 décembre 2017 :

Filiale (en milliers)	Capital (en devises)	Capitaux propres autres que le capital (en devises)	%	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés		Montant des cautions et avals donnés par la société (KE)	CA.H.T. du dernier exercice clos (KE)	Résultat (KE)	Observations devises 1 € =
				Brute (KE)	Nette (KE)	Brute (KE)	Nette (KE)				
Dalet Digital Média Systems USA Inc	7172 KUSD	-3075 KUSD	100.00%	5 768	5 768	-	-	625	20 915	534	1.129292 USD
AmberFin Ltd	5 KGBP	-9 KGBP	100.00%	8	8	-	-	-	212	11	0.876125 GBP
Dalet UK Ltd	3864 KGBP	-5047 KGBP	100.00%	4 649	3 683	1 987	1 987	-	3 056	226	0.876125 GBP
Dalet Sistemas Espana SA	60 KE	157 KE	99.98%	60	60	-	-	-	455	17	
Gefen-Dekel Technologies Ltd	50 KILS	19835 KILS	99.90%	10	10	-	-	-	11 998	726	4.060758 ILS
Dalet GmbH	25 KE	-173 KE	100.00%	3 604	-	150	2	-	186	0	
Dalet Australia Pty Ltd	- KAUD	-212 KAUD	100.00%	-	-	-	-	-	2 775	164	1.472942 AUD
Dalet Systems Asia Pte Ltd	200 KSGD	-459 KSGD	100.00%	114	-	328	87	-	2 202	-82	1.558233 SGD
Dalet Italia SRL	102 KE	1066 KE	100.00%	1 962	1 962	-	-	-	6 354	39	
Dalet Media Systems LLC	1200 KRUB	-4205 KRUB	100.00%	28	-	185	122	-	375	-20	65.88768 RUB
TOTAL				16 203	11 491	2 650	2 198			1 615	

Note : le cours des devises indiqué dans la colonne "Observations" est celui utilisé pour convertir les éléments du compte de résultat.

Note : Dalet S.A. a perçu à titre de dividende 420 000 AUD soit 292 624 € de la part de Dalet Australia Pty Ltd,
ainsi que 203 637 GBP soit 232 641 € de la part de AmberFin Ltd

NOTE 4 : Stocks

Les stocks s'analysent comme suit :

(montants en euros)	31-déc.-16	Augmentations	Diminutions	31-déc.-17
Cartes audionumériques et autres matériels informatiques	148 735	17 323		166 058
Total	148 735	17 323	0	166 058
<i>Provisions</i>	4 010	117	0	4 127
Valeurs nettes	144 725			161 931

NOTE 5 : Clients et comptes rattachés

Le détail du poste clients est le suivant :

(montants en euros)	31-déc.-16	Augmentations	Diminutions	31-déc.-17
Créances clients	8 456 561	1 221 418	0	9 677 979
<i>Provisions</i>	127 252	140 513	20 362	247 403
Valeurs nettes	8 329 309			9 430 576

Créances à 1 an au plus	8 329 309	9 430 576
Créances à plus d'un an	127 252	247 403

La répartition entre créances clients hors groupe et groupe est la suivante :

(montants en euros)	31-déc.-16	Augmentations	Diminutions	31-déc.-17
Créances clients - hors groupe	4 954 578	1 924 142		6 878 720
<i>Provisions</i>	127 252	140 513	20 362	247 403
Valeurs nettes	4 827 326			6 631 317

Créances à 1 an au plus	4 827 326	6 631 317
Créances à plus d'un an	127 252	247 403

Le chiffre d'affaires hors groupe a augmenté globalement de 4,4 % :

chiffre d'affaires 2016 hors groupe : 18.720.273 euros

chiffre d'affaires 2017 hors groupe : 19.543.110 euros

(montants en euros)	31-déc.-16	Augmentations	Diminutions	31-déc.-17
Créances clients - groupe	3 501 983		702 724	2 799 259
<i>Provisions</i>	0	0	0	0
Valeurs nettes	3 501 983			2 799 259

Créances à 1 an au plus	3 501 983	2 799 259
Créances à plus d'un an	0	0

Le chiffre d'affaires groupe a augmenté globalement de 6,8 % :

chiffre d'affaires 2016 groupe : 8.876.863 euros

chiffre d'affaires 2017 groupe : 9.483.207 euros

NOTE 6 : Autres créances

Elles s'analysent comme suit :

(montants en euros)	31-déc.-17	31-déc.-16	à 1 an au plus	à plus d'un an
Fournisseurs - avance	9 394	9 394	0	9 394
Personnel et comptes rattachés	42 012	49 361	7 291	34 721
Organismes sociaux	13 640	23 096	13 640	
Crédit d'impôt recherche	1 985 934	1 273 000	0	1 985 934
Autres crédits d'impôt	68 370	42 437	400	67 970
Taxe sur la valeur ajoutée	91 746	93 507	91 746	
Débiteurs divers	41 433	39 889	7 494	33 939
Autres créances	2 252 528	1 530 685	120 570	2 131 958
<i>Provisions</i>	0	0		
Valeurs nettes	2 252 528	1 530 685		

Créances à 1 an au plus	120 570	140 298
Créances à plus d'un an	2 131 958	1 390 387

NOTE 7 : Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont composées intégralement d'actions propres.

(montants en euros)	31-déc.-16	Augmentations	Diminutions	31-déc.-17
Actions propres	38 051	128 712	127 426	39 337
Sicav court terme	0			0
Total	38 051	128 712	127 426	39 337

Les 3.689 actions propres détenues au 31 décembre 2017 ont été achetées dans le cadre d'un contrat de liquidité.

NOTE 8 : Variation des capitaux propres

(montants en euros)	31-déc.-16	Affectation du résultat	Résultat 2016	Autres	31-déc.-17
Capital	7 187 360			1 440	7 188 800
Prime d'émission	4 099 059				4 099 059
Prime de fusion	3 241 032				3 241 032
Prime d'apport	2 336 088				2 336 088
Bons de souscription d'actions	5 398				5 398
Réserve légale	320 393				320 393
Réserves indisponibles	6 000			-1 440	4 560
Autres réserves	28 254				28 254
Report à nouveau	815 762	-824 133			-8 371
Résultat de l'exercice	-824 133	824 133	311 635		311 635
Total	17 215 213	0	311 635	0	17 526 848

- **Composition du capital**

Au 31 décembre 2017, le capital de Dalet S.A. est représenté par 3.594.400 actions (catégorie A et B) d'une valeur nominale de 2 euros, soit un capital social de 7.188.800 euros.

nombre d'actions	31-déc.-17	31-déc.-16
Actions de catégorie A (actions ordinaires)	3 593 680	3 593 680
Actions de catégorie B	720	0
Total	3 594 400	3 593 680

Les actions composant le capital se répartissent ainsi selon leur nature :

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		en début d'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	en fin d'exercice
titres à vote simple	2.0	2 289 246	-63 587		2 225 659
titres à vote double	2.0	1 296 236	63 655		1 359 891
titres auto détenus	2.0	8 198	-68		8 130
titres de catégorie B sans droit	2.0		720		720
Total		3 593 680	720	0	3 594 400

- **Plans d'attribution d'options de souscription d'actions**

Il n'existe pas de plan d'attribution de Stock-Options en cours de validité.

- **Plans d'attribution d'actions gratuites**

Plan d'attribution gratuite d'actions en cours

Conseil d'administration du 9 avril 2015

Usant de ses délégations dans le respect de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale du 30 juin 2014, le Conseil d'Administration en date du 9 avril 2015, a décidé l'attribution de trois mille (3.000) actions de préférence de catégorie B pouvant donner lieu à l'attribution maximale de 300.000 actions ordinaires de catégorie A en fonction d'objectifs de cours du titre.

En date du 21 septembre 2017, le président a constaté la réalisation des conditions d'attribution de 720 actions de préférence de catégorie B pouvant donner lieu à l'attribution maximale de 72.000 actions ordinaires. La création des 720 titres de catégorie B d'une valeur nominale de deux euros a entraîné une augmentation de capital de 1.440 euros. Il reste au 31 décembre 2017 un total de 2.280 titres de catégorie B potentiellement à émettre.

Le capital potentiel au 31 décembre 2017 se résume de la façon suivante :

	31 déc. 2017
Nombre d'actions ordinaires A	3 593 680
Actions gratuites ordinaires en attente d'attribution	néant
Actions gratuites potentielles par transformation maximale des B en A	300 000
Actions auto détenues au 31 déc 2017	8 130
Total à créer	291 870
Total potentiel	3 885 550

Etant donné le total des actions potentielles à créer, la dilution totale maximale au 31 décembre 2017 (rapport du nombre de titres pouvant être créés sur le nombre de titres composant le capital) est de 8,1 %.

Synthèse des attributions gratuites d'actions

Le tableau ci-dessous résume l'historique des différents plans d'attribution au bénéfice des salariés et des administrateurs :

Actions de catégorie A

Conseil d'administration (attribution)	Assemblée Générale	Actions attribuées	Cours à la date d'attribution	Valorisation	Année d'acquisition	Actions acquises au 31 déc. 2017
18 juillet 2006	30 juin 2006	10 000	5,95	59 500	2008	10 000
11 sept. 2007	30 juin 2006	26 560	5,95	158 032	2009	26 200
23 février 2009	26 juin 2008	9 800	1,95	19 110	2011	9 800
31 août 2010	24 juin 2010	64 000	3,90	249 600	2012	63 358
26 avril 2011	24 juin 2010	58 000	4,41	255 780	2013	57 572
22 mai 2012	26 juin 2011	110 000	3,64	400 400	2014	110 000
22 mai 2012	26 juin 2011	34 000	3,64	123 760	2016	34 000

Trois plans d'attribution gratuite d'actions de catégorie A concernent historiquement les administrateurs :

Date du conseil d'administration (attribution)	Nombre total d'actions attribuées	Actions attribuées avec clause de performance	Actions attribuées ou pour lesquelles les conditions de performance sont remplies au 31 déc. 2017
31 août 2010	64 000	64 000	63 358
26 avril 2011	58 000	26 000	57 572
22 mai 2012	44 000	44 000	44 000

Actions de catégorie B

Conseil d'administration (attribution)	Assemblée Générale	Actions attribuées	Cours à la date d'attribution	Valorisation	Année d'acquisition	Actions acquises au 31 déc. 2017
9 avril 2015	30 juin 2014	3 000	néant	386 880	2020	720

- **Actions propres**

Au 31 décembre 2017, la société détient 8.130 actions propres.

Nombre de titres ordinaires composant le capital au 1er janvier 2017 :	3 593 680
Titres auto détenus de manière directe et indirecte au 1er janvier 2017	8 198
Titres achetés dans l'exercice :	12 621
Titres vendus dans l'exercice :	12 689
Titres émis au cours de l'exercice :	néant
Nombre de titres transférés dans l'exercice :	néant
Nombre de titres annulés dans l'exercice :	néant
Titres auto détenus de manière directe et indirecte au 31 décembre 2017 :	8 130
Nombre de titres ordinaires composant le capital au 31 décembre 2017 :	3 593 680

NOTE 9 : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

(montants en euros)	31-déc.-16	Dotations	Reprises		31-déc.-17
			provision utilisée	provision non utilisée	
Provision pour litige commercial	0	600 000			600 000
Provision pour perte de change	343 791	272 537	343 791		272 537
Provision pour prestations à fournir	10 800	0	3 600	7 200	0
Total	354 591	872 537	347 391	7 200	872 537

Impact des dotations et reprises sur le :

Résultat d'exploitation	66 047	10 800
Résultat financier	206 490	343 791
Résultat exceptionnel	600 000	0

L'ensemble des écarts de conversion – actif sont provisionnés.

NOTE 10 : Emprunts et dettes financières diverses

Les emprunts et dettes financières sont les suivants :

(montants en euros)	31-déc.-16	Augmentations	Diminutions	31-déc.-17	à 1 an au plus	à plus d'un an
Concours bancaires	18 942	141 497		160 439	160 439	
Emprunts bancaires	3 418 658	600 000	837 325	3 181 333	873 064	2 308 269
Emprunt - intérêts courus	17 323		4 295	13 028	13 028	
Filiale Dalet Digital Média Systems USA Inc.	2 181 956		892 233	1 289 723		1 289 723
Filiale Dalet Australia Pty Ltd	542 830		542 830			
Filiale Dalet UK Ltd		5 635		5 635		5 635
Total	6 179 709	747 132	2 276 683	4 650 158	1 046 531	3 603 627

Dettes à 1 an au plus	1 445 419	1 046 531
Dettes à plus d'un an	4 734 290	3 603 627

NOTE 11 : Dettes fiscales et sociales

Le détail des dettes fiscales et sociales est le suivant :

(montants en euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
Personnel et comptes rattachés	766 497	578 401
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	558 399	504 487
Taxe sur la valeur ajoutée	287 161	204 260
Autres impôts taxes	49 808	28 804
Total	1 661 866	1 315 952

Dettes à 1 an au plus	1 661 866	1 315 952
Dettes à plus d'un an	0	0

NOTE 12 : Autres dettes

Le détail des autres dettes est le suivant :

(montants en euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
Avances et acomptes reçus sur commandes	495 678	211 432
Clients - avoirs à établir	12 150	0
Total	507 828	211 432

Dettes à 1 an au plus	507 828	211 432
Dettes à plus d'un an	0	0

NOTE 13 : Chiffre d'affaires

(montants en euros)	CA 2017 par nature			CA 2016
	Hors groupe	Groupe	Total	Total
Ventes de licences	5 538 667	4 253 323	9 791 990	9 468 436
Prestations de services	11 617 116	4 897 373	16 514 489	14 042 366
Ventes de matériel	2 028 197	102 639	2 130 836	3 525 663
Refacturation de frais généraux	359 130	229 872	589 002	560 671
Total	19 543 110	9 483 207	29 026 317	27 597 136

(montants en euros)	CA 2017 par secteur géographique			CA 2016
	Hors groupe	Groupe	Total	Total
Europe	13 955 219	1 012 062	14 967 281	14 899 020
Amériques	677 039	6 741 807	7 418 846	6 158 108
Afrique / Moyen-Orient	1 717 348	115 512	1 832 860	1 911 719
Asie / Océanie	3 193 504	1 613 826	4 807 330	4 628 289
Total	19 543 110	9 483 207	29 026 317	27 597 136

Le chiffre d'affaires total a augmenté globalement de 5%.

La répartition du chiffre d'affaires hors groupe et groupe était respectivement 18.720.273 et 8.876.863 en 2016. Le chiffre d'affaires hors groupe a augmenté globalement de 4%, et celui du groupe de 7%.

Les prestations de services ont augmenté de 18 % et représentent 57 % du chiffre d'affaires total 2017, et les ventes de matériel ont diminué de 40 % et représentent 7 % du chiffre d'affaires total 2017.

La zone Europe est restée stable et représente 52 % du chiffre d'affaires total 2017. La zone Amériques a augmenté de 20 % et représente 26 % du chiffre d'affaires total 2017.

NOTE 14 : Autres produits d'exploitation

Le détail des autres produits d'exploitation est le suivant :

(montants en euros)	2017	2016
Production immobilisée	3 054 680	2 907 444
Subventions d'exploitation	1 000	28 000
Reprises sur provisions	31 162	342 092
Gains de change sur opérations commerciales	166 519	0
Autres produits d'exploitation	2 253	232
Transferts de charges d'exploitation	67 200	74 968
Total	3 322 814	3 352 736

La production immobilisée correspond à la valeur brute des frais de développement de logiciels comptabilisée en immobilisation incorporelle.

Les reprises sur provisions comprennent principalement des reprises de provisions :

- pour risque et charge sur prestations à fournir pour 10.800 euros
- pour dépréciation des clients pour 20.362 euros.

Les gains de change sur opérations commerciales auraient été de 250.473 euros en 2016 si nous avions appliqué le règlement ANC 2015-05.

NOTE 15 : Achats et variation de stocks

(montants en euros)	2017	2016
Ventes de matériel	2 130 836	3 525 663
Achats et variation de stocks	1 830 704	2 895 044
Marge	300 132	630 619
en pourcentage	14.1%	17.9%

NOTE 16 : Autres charges externes

L'évolution des autres charges externes est la suivante :

(montants en euros)	2017	2016
Sous-traitance	14 920 205	13 452 998
Achats non stockés	40 307	34 793
Crédit-bail	6 362	28 532
Location et charges locatives	653 182	622 197
Entretien réparation	49 767	49 874
Assurances	69 743	64 076
Personnel extérieur à l'entreprise	238 124	288 367
Honoraires	2 537 378	2 628 709
Publicité salons	821 523	602 439
Transports	25 880	31 011
Déplacement mission réception	1 274 092	1 611 220
Frais postaux et telecom	124 087	112 144
Autres charges externes	301 382	346 565
Total	21 062 032	19 872 925

Le détail du poste « Honoraires » est le suivant :

(montants en euros)	2017	2016
Commissions sur ventes	279 711	203 142
Commissions des petites filiales	1 317 497	1 634 523
Rémunération de l'affacturage	3 859	3 492
Rémunération des VIE (Volontariat International en Entreprise)	503 493	430 942
Honoraires des auditeurs	126 160	140 659
Honoraires juridiques	39 938	25 687
Divers	266 720	190 264
Total	2 537 378	2 628 709

NOTE 17 : Dotations aux amortissements

	2017	2016
Dotations sur immobilisations incorporelles		
Logiciels	37 129	45 909
Logiciels créés à usage commercial	3 042 193	2 913 589
	3 079 322	2 959 498
Dotations sur immobilisations corporelles		
Installations générales, agenc. et aménagements divers	11 709	13 063
Matériel de transport	0	0
Matériel de bureau et informatique, mobilier	68 940	57 743
	80 649	70 806
Dotations sur charges à répartir	7 975	8 099
Total des dotations aux amortissements	3 167 946	3 038 403

NOTE 18 : Dotations aux provisions

(montants en euros)	2017	2016
Prestations à fournir		10 800
Perte de change sur opérations commerciales	66 047	0
Dépréciation du stock	117	436
Dépréciation des créances clients	140 513	71 405
Total	206 677	82 641

NOTE 19 : Autres charges

(montants en euros)	2017	2016
Redevances pour logiciels	434 606	358 936
Perte de change sur opérations commerciales	310 503	0
Divers	8 318	33 375
Total	753 427	392 311

Les pertes de change sur opérations commerciales auraient été de 238.789 euros en 2016 si nous avions appliqué le règlement ANC 2015-05.

NOTE 20 : Résultat financier

(montants en euros)	2017	2016
Produits financiers		
Dividendes reçus	525 266	77 290
Revenus sur créances rattachées aux titres de participations	140 312	134 469
Gains de change	19 221	325 315
Reprises sur provisions	343 791	134 752
Autres produits financiers	123	86
	1 028 713	671 912
Charges financières		
Charges d'intérêts et agios	96 249	115 317
Charges d'intérêt liées aux participations	108 999	66 949
Pertes de change	98 105	314 268
Dotations aux provisions	293 967	1 033 611
Autres charges financières	6 251	11 513
	603 571	1 541 658
Résultat financier	425 142	-869 746

Si nous avons appliqué le règlement ANC 2015-05 en 2016, les gains de change auraient été de 74.842 euros et les pertes change de 75.479 euros.

Le détail des postes significatifs est le suivant :

(montants en euros)	2017	2016
Créances rattachées sur titres	0	58 591
Couverture des situations nettes négatives des filiales	0	35 011
Perte de change	343 791	39 320
Autres reprises	0	1 830
Total des reprises	343 791	134 752
Titres de participation	0	560 000
Créances rattachées sur titres	87 477	129 820
Pertes de change	206 490	343 791
Total des dotations	293 967	1 033 611

NOTE 21 : Résultat exceptionnel

(montants en euros)	2017	2016
Produits exceptionnels		
Produits sur exercices antérieurs	35 492	39 303
Produits cession des éléments d'actif	81 153	16 120
Bonis sur vente d'actions propres	8 037	12 825
Transferts de charges	0	211 159
	124 682	279 407
Charges exceptionnelles		
Pénalités sur marchés	28 680	62 280
Charges sur exercices antérieurs	894	1 110
Valeur nette des immobilisations cédées	71 753	15 320
Mali sur vente d'actions propres	3 111	213 269
Dotations aux provisions	600 000	
Autres charges exceptionnelles	2 365	11 099
	706 803	303 078
Résultat exceptionnel	-582 121	-23 671

L'animation du contrat de liquidité a permis un résultat net exceptionnel de 4.926 euros pour une vente de 12.689 actions Dalet.

NOTE 22 : Impôt sur les sociétés

Les montants d'impôt sont pour l'essentiel le crédit d'impôt recherche.

(montants en euros)	2017	2016
Impôt sur les bénéfices	19 845	3 866
Crédit d'impôt recherche	-712 934	-622 324
Crédit d'impôt apprentissage	-400	
Total	-693 489	-618 458

La charge d'impôt sur les bénéfices est celle des établissements en Corée et au Japon.

Le déficit reportable des exercices antérieurs s'élève à 32.610.861 euros.

Le déficit fiscal de l'exercice se monte à 284.153 euros.

Les déficits reportables au 31 décembre 2017 s'élèvent à 32.895.014 euros.

NOTE 23 : Autres informations

1) Rémunération des dirigeants

La rémunération globale des organes d'administration et de direction s'est élevée à 264.336 euros pour l'exercice 2017.

2) Provisions pour risques et pour dépréciation

(montants en euros)	31-déc.-16	Dotations	Reprises	31-déc.-17
Provisions pour risques et charges				
Provision pour litige commercial		600 000		600 000
Provision pour perte de change	343 791	272 537	343 791	272 537
Provision pour prestations à fournir	10 800		10 800	
	354 591	872 537	354 591	872 537
Provision pour dépréciation				
Fonds de commerce	99 092			99 092
Titres de participation	4 712 355			4 712 355
Créances rattachées aux participations	364 580	87 477		452 057
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours	4 010	117		4 127
Comptes clients	127 252	140 513	20 362	247 403
	5 307 289	228 107	20 362	5 515 034

Impact des dotations et reprises sur le :

Résultat d'exploitation	206 677	31 162
Résultat financier	293 967	343 791
Résultat exceptionnel	600 000	

3) Transferts de charges

(montants en euros)	2017	2016
Avantage en nature / voiture	9 730	9 410
Avantage en nature / téléphone	3 335	3 431
Remboursement Prévoyance / salarié malade	54 135	62 127
Total (exploitation)	67 200	74 968

4) Crédit-bail

(montants en euros)	Valeur d'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur nette théorique	Redevances	
		exercice	cumulées		exercice	cumulées
Matériel de transport	22 266	5 566	10 669	11 597	6 362	12 193
Matériel de bureau et informatique, mobilier	123 250	-	123 250	-	-	130 196
Total	145 516	5 566	133 919	11 597	6 362	142 389

(montants en euros)	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel	Montant pris en charge dans l'exercice
	à un an au plus	à plus d'un an et moins de cinq ans	à plus de cinq ans	total		
Matériel de transport	6 362	6 892	0	13 254	1 781	6 362
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-	-	-
Total	6 362	6 892	0	13 254	1 781	6 362

5) Comptes de régularisation

(montants en euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
<u>Produits à recevoir</u>		
Clients et comptes rattachés	3 101 449	2 496 152
Autres créances	12 477	12 437
	3 113 926	2 508 589
<u>Charges à payer</u>		
Emprunts et dettes financières	35 258	36 266
Fournisseurs et comptes rattachés	3 332 820	1 702 878
Dettes fiscales et sociales	1 102 337	876 910
Autres dettes	12 150	0
	4 482 565	2 616 054

(montants en euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
<u>Produits constatés d'avance</u>		
Maintenance	1 631 516	1 607 550
Soft	692 237	449 005
Prestations de services	446 846	556 947
Ventes de matériel	469 682	249 531
Refacturation de frais généraux	31 421	37 435
	3 271 702	2 900 468
<u>Charges constatées d'avance</u>		
Sous-traitance	87 953	107 285
Achats	10 846	26 266
Location et charges locatives	74 374	61 470
Entretien réparation	14 071	15 286
Assurances	6 206	2 956
Personnel extérieur à l'entreprise	16 914	25 371
Honoraires	53 391	137 540
Publicité salons	20 369	26 442
Déplacement mission réception	19 261	12 003
Frais postaux et telecom	6 798	4 437
Autres charges externes	3 030	3 510
Médecine du travail	12 081	3 432
Chèques restaurant	7 029	6 137
Autres charges d'exploitation	15 656	
Charges financières	3 910	8 207
	351 889	440 342

(montants en euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
Charges à répartir	17 257	25 232

Créances à 1 an au plus	6 660	7 975
Créances à plus d'un an	10 597	17 257

Elles correspondent aux frais d'émission du nouvel emprunt souscrit en 2015. Ces frais s'élevaient à 37.402 euros. Les coûts sont répartis sur la durée de l'emprunt par le compte de « Dotation aux amortissements ». La dotation de l'exercice est égale à 7.975 euros.

<u>Ecart de conversion</u>	Actif	Provision pour perte de change	Passif
Sur créances rattachées aux participations	206 490	206 490	64 757
Sur autres créances	61 956	61 956	2 152
Sur dettes financières	0	0	86 698
Sur fournisseurs	4 091	4 091	32 250
Total	272 537	272 537	185 857

6) Effectif moyen

<u>Personnel salarié</u>	2017	2016
Cadres	40	42
Employés	8	5
Total	48	47

L'effectif de 48 salariés tient compte des 5 salariés de nos établissements en Corée et au Japon, contre 2,25 en 2016.

7) Engagements hors bilan

Nature de l'opération	Montant (euros)	Echéance
1/ Engagements donnés		
Cautions bancaires obtenues sur marchés :		
- Soumission	1 679	illimitée
- Bonne exécution	31 313 14 340	illimitée 31/01/2018
- Restitution d'acompte	152 159	31/03/2018
Couverture des engagements bancaires pour nos filiales		
- Dalet Digital Media Systems USA Inc : 750.000\$	625 365	
Nantissement du fonds de commerce	2 040 000	
Indemnités de fin de carrière évaluées selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (ou <i>Méthode du prorata des droits à terme</i>)	730 937	
Principales hypothèses utilisées :		
taux d'actualisation brut à 1,3 % ,		
revalorisation des salaires : cadre 2,5%, non cadre 1,5%		
turn-over : moyen		
table de mortalité : INSEE 2017		
âge de départ à la retraite : 65-67 ans (départ à taux plein)		
2/ Engagements reçus		
Engagements avec clause de retour à meilleure fortune au bénéfice de Dalet S.A.		
- Dalet GmbH au titre de l'abandon de créances restant sur l'exercice 2001	633 333	
- Dalet GmbH au titre des abandons transférés lors de l'acquisition	4 594 906	

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale de la société DALET

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DALET relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 3.4 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels concernant la première application de la réglementation ANC n°2015- 05 du 2 juillet 2015 sur le traitement comptable des instruments financiers à terme et les opérations de couverture.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation des titres de participation et des créances rattachées (paragraphe 3.4 « Règles et méthodes comptables » - point « Immobilisations financières » et Note 3 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes sociaux)

Description du point clé de l'audit :

Au 31 décembre 2017, les titres de participation et les créances rattachées à des participations sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 13,7 millions d'euros, soit 36,2% du total de l'actif. La note 3.4. « Règles et méthodes comptables - Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels décrit les modalités d'évaluation des titres de participation et des créances rattachées à des participations à la clôture. La valeur d'utilité des titres tient compte notamment du montant des capitaux propres, de la rentabilité à long terme et d'éléments stratégiques. Les créances rattachées aux participations sont provisionnées lorsque leur recouvrabilité est incertaine.

Nous avons considéré que l'appréciation de la valeur d'utilité des titres de participation et des créances rattachées à des participations constitue un point clé de l'audit au regard de leur importance significative dans les comptes annuels et de la nécessité pour la Direction de la société d'utiliser des hypothèses, estimations et jugements importants dans la détermination de la valeur d'inventaire de ces actifs.

Réponse d'audit :

Nous avons pris connaissance du processus mis en œuvre par la société pour évaluer la valeur d'inventaire des titres de participation, des créances rattachées à des participations et des contrôles mis en place. Ces travaux ont consisté à :

- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités ;
- Comparer la quote-part des capitaux propres des filiales à la somme de la valeur nette comptable des titres ;
- Vérifier la cohérence et la bonne application de la valorisation de la société sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés, retraités de l'endettement net ;
- Corroborer, par le biais d'entretien avec la direction, le caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquelles sont fondées les prévisions 2018.

Nos travaux ont également consisté à :

- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation ;
- Vérifier la comptabilisation d'une provision pour risques dans les cas où la société est engagée à supporter les pertes d'une filiale présentant une situation nette négative.

Nous avons apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes Note 20 : « Résultat financier », Note 23 : « Autres informations §2. Provisions pour risques et pour dépréciation » de l'annexe aux comptes annuels.

Capitalisation des projets de développement (paragraphe 3.4 « Règles et méthodes comptables » - point « Immobilisations incorporelles (logiciels créés à usage commercial) » et Note 1 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe aux comptes sociaux)

Description du point clé de l'audit :

Le Groupe reconnaît à l'actif les projets de développement qui correspondent à des développements de nouvelles applications/fonctionnalités sur la plateforme Dalet Galaxy. La note 3.4. « Règles et méthodes comptables - Immobilisations incorporelles » de l'annexe aux comptes annuels décrit les conditions d'activation et les modalités d'amortissement des frais de développement.

Au 31 décembre 2017, les frais de développement capitalisés conformément aux règlements 2002-10 du CRC relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et 2004-06 relatif à la définition des actifs, sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 5 millions d'euros, soit 13,2% du total de l'actif.

Ces frais immobilisés sont amortis selon la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue soit sur une durée d'amortissement de 24 à 36 mois.

Nous avons considéré les frais rentrant dans l'évaluation des projets activés et leur évaluation comme un point clé de notre audit.

Réponse d'audit :

Nous avons examiné les règles de comptabilisation des frais de développement mises en œuvre par le Groupe et avons apprécié les critères d'activation appliqués au regard des dispositions prévues par les normes comptables.

Nous avons mis en œuvre les diligences suivantes :

- Nous avons corroboré les coûts capitalisés de la période avec les temps encourus et imputés sur le projet de développement des actifs concernés ;
- Nous avons réalisé des tests de détail sur quelques paramètres : bulletins de salaire, qualification du personnel ;
- Nous avons apprécié pour ces projets la durée d'amortissement retenue au regard de la durée d'utilité prévue.

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Description du point clé de l'audit :

Le chiffre d'affaires lié aux contrats combinant des ventes de licences et des services d'intégration (projets dits « complexes ») est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès lors qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux. La note 3.4 « Règles et méthodes comptables – Chiffre d'affaires » de l'annexe aux comptes annuels décrit les méthodes de comptabilisation appliquées aux différentes natures de produits liés aux contrats clients.

Nous avons considéré la comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux projets complexes comme un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans le compte de résultat et du jugement nécessaire de la direction dans l'appréciation des marges prévisionnelles sur ces contrats.

Réponse d'audit :

Nous avons vérifié la permanence et la bonne application des méthodes comptables sur la comptabilisation du chiffre d'affaires lié aux projets complexes telles que décrites dans l'annexe. Nous avons également revu le processus de vente et testé les contrôles clés mis en place par la société.

Pour une sélection de contrats basée sur des critères quantitatifs (en particulier les contrats générant des factures à établir ou des produits constatés d'avance significatifs au 31 décembre 2017) :

- Nous avons corroboré les données financières (la « confirmation de commande d'achat », la facturation, les coûts et les encours de production) figurant dans la fiche de suivi du projet, élaborée au début de chaque projet et mise à jour mensuellement en fonction de l'avancement du projet par les responsables de projets, avec la comptabilité ;
- Nous avons rapproché par sondage les heures cumulées avec les données issues de l'application de saisie des heures par projet ;
- Nous avons analysé les modalités de calcul des taux horaires standards ;
- Sur la base d'entretiens avec la contrôleuse de gestion et/ou la Direction financière, nous avons apprécié les coûts restants à encourir et le degré d'avancement du contrat déterminé par les responsables de projet et sur lequel se fonde la comptabilisation du chiffre d'affaires et la reconnaissance de la marge ; nous avons par ailleurs conforté la pertinence de ces estimations en comparant les données prévisionnelles avec la performance réelle du contrat et en les rapprochant, le cas échéant, des différents échanges avec le client depuis la signature du contrat.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le Rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3[2] et L. 225-37-4 du code de commerce

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments

recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société DALET par votre Assemblée Générale du 28 juin 2012 pour Thierry Younes et du 29 juin 2016 pour le cabinet Deloitte & Associés.

Au 31 décembre 2017, Thierry Younes était dans la sixième année de sa mission sans interruption et le cabinet Deloitte & Associés, était, compte tenu des acquisitions et fusions de cabinets intervenues antérieurement à cette date, dans la vingt et unième année de sa mission sans interruption, dont dix-huit années depuis que les titres de la Société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans

toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2018

Les commissaires aux comptes

Thierry Younes	Deloitte & Associés
	Ariane Bucaille

COMPTES CONSOLIDES au 31 décembre 2017

1. Etat de la situation financière au 31 décembre 2017

Etat de la situation financière (en milliers d'euros)	Notes	31-déc.-17 12 mois	31-déc.-16 12 mois
Goodwill	1	5 476	5 604
Immobilisations incorporelles	2	5 034	5 375
Immobilisations corporelles	3	1 286	1 333
Actifs financiers à long terme	4	349	360
Disponibilités bloquées à long terme	5	417	180
Autres actifs non courants	6	2 343	1 718
Impôts différés actifs	24	58	424
ACTIF NON COURANT		14 963	14 992
Stocks		353	428
Clients	7	17 823	17 814
Autres débiteurs	8	1 288	1 701
Trésorerie et équivalent trésorerie	9	6 528	6 532
Actifs d'impôt exigible		412	299
ACTIF COURANT		26 404	26 774
TOTAL ACTIF		41 366	41 766
Capital		7 189	7 187
Primes		9 682	9 682
Réserves consolidées		-3 904	-4 655
Résultat Net part du groupe		727	660
Réserves de Conversion		1 495	2 276
Capitaux propres part du groupe		15 189	15 150
Intérêts minoritaires		9	9
CAPITAUX PROPRES	10	15 198	15 159
Dettes financières à long terme	11	2 550	2 930
Provisions à long terme	12	733	677
Impôt différés passifs	24	548	578
Autres passifs non courants		811	754
PASSIF NON COURANT		4 641	4 938
Provisions à court terme	13	609	96
Dettes financières à court terme	11&14	1 789	2 332
Dettes d'impôt exigible		101	38
Fournisseurs		3 077	3 962
Dettes fiscales et sociales	15	4 583	4 316
Autres créditeurs	16	11 369	10 926
PASSIF COURANT		21 527	21 669
TOTAL PASSIF		41 366	41 766

2. Compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Compte de Résultat Consolidé (en milliers d'euros)	Notes	31-déc.-17 12 mois	31-déc.-16 12 mois
Chiffre d'affaires	17	51 052	48 226
Coût des ventes		-22 307	-21 627
Marge brute	18	28 744	26 598
Frais de recherche et développement	19	-11 968	-11 634
Frais de marketing et vente	20	-9 361	-8 984
Frais généraux et administratifs	21	-5 032	-4 599
Résultat Opérationnel Courant		2 383	1 381
Autres produits et charges opérationnels	22	-524	-76
Résultat Opérationnel		1 859	1 305
Charges et produits financiers	23	-377	-425
Résultat courant avant impôt		1 482	880
Impôt sur les résultats	24	-754	-220
Résultat net de l'ensemble consolidé		728	660
Résultat Net part du groupe		727	660
Résultat des minoritaires		1	0
Résultat net par action (en euros)		0,20 €	0,18 €
Résultat net dilué par action (en euros)		0,19 €	0,17 €
Nombre moyen d'actions		3 593 680	3 593 680
Nombre moyen d'actions dilué		3 885 550	3 885 482
Nombre d'actions ordinaires		3 593 680	3 593 680
Options de souscription d'actions		0	0
Actions gratuites potentielles		291 870	291 802

3. Etat du résultat global de l'exercice clos le 31 décembre 2017

(en milliers d'euros)	31-déc-17	31-déc-16
Résultat net	728	660
Eléments recyclables en résultat	-645	-682
Ecart de conversion de consolidation	-781	-251
Ecart de conversion sur les créances rattachées à des participations	136	-430
Eléments non recyclables en résultat	-17	-81
Ecart actuariels	-17	-81
Résultat global	65	-103
dont part du groupe	65	-104
dont intérêts minoritaires	1	0

Les éléments recyclables et non recyclables sont présentés avant effet de l'impôt.

4. Tableau des flux de trésorerie consolidés

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE (en milliers d'euros)	31-déc-17 12 mois	31-déc-16 12 mois
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	728	660
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	4 397	3 841
+/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	72	89
-/+ Plus et moins-values de cession	6	-5
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	5 202	4 585
+ Coût de l'endettement financier net	7	128
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	754	220
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	5 963	4 933
- Impôts versé (B)	-480	-563
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (C)	-449	769
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (D) = (A + B + C)	5 035	5 139
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-3 602	-3 334
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	83	35
+/- Autres flux liés aux prêts et avances consentis	10	33
= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (E)	-3 509	-3 265
-/+ Rachats et reventes d'actions propres	-1	-23
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	1 020	415
- Remboursements d'emprunts	-1 411	-1 150
- Intérêts financiers nets versés	6	-112
+/- Autres flux liés aux opérations de financement	-727	903
= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de financement (F)	-1 114	34
+/- Incidence des variations des cours des devises (G)	-357	87
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (D + E + F + G)	55	1 996
Trésorerie à la clôture de la période		
Trésorerie et équivalents - découverts bancaires	6 367	6 313
Trésorerie à l'ouverture de la période		
Trésorerie et équivalents - découverts bancaires	6 313	4 317

Analyse du BFR

Détail de la variation du B.F.R. (en milliers d'euros)	31-déc.-17 12 mois	31-déc.-16 12 mois
Stocks (net des dépréciations de stocks)	67	-181
Clients (net des dépréciations de créances clients)	-1 079	-3 030
Autres débiteurs	-263	-1 559
Fournisseurs	-781	639
Dettes fiscales et sociales	391	197
Autres créditeurs	1 216	4 702
Variation du B.F.R. lié à l'activité	-449	769

5. Variation des capitaux propres du groupe

(en milliers d'euros)	Capital	Prime	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Titres de l'entreprise consolidante	Paiement fondé sur des actions	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres TOTAL
situation IFRS au 31 décembre 2015	7 187	9 614	-4 102	2 528	-248	217	15 194	8	15 202
Résultat 2016			660				660	1	661
<i>Ecart de conversion</i>			-430	-251			-682		-682
<i>Autres produits et charges directement comptabilisés en capitaux propres</i>			-81				-81		-81
Total des autres éléments du résultat global			-512	-251			-763		-763
Résultat global							-103	1	-102
Augmentation de capital									
IFRS 2 - attribution d'actions gratuites		68	56			-35	89		89
Titres auto-contrôle					189		189		189
Résultat / titres auto-contrôle			-200				-200		-200
<i>retraitement emprunt décote = subv</i>			-19				-19		-19
situation IFRS au 31 décembre 2016	7 187	9 682	-4 117	2 276	-60	182	15 150	9	15 159
Résultat 2017			727				727	1	728
<i>Ecart de conversion</i>			136	-781			-645		-645
<i>Autres produits et charges directement comptabilisés en capitaux propres</i>			-17				-17		-17
Total des autres éléments du résultat global			119	-781			-662		-662
Résultat global							65	1	65
Augmentation de capital	1		-1						
IFRS 2 - attribution d'actions gratuites			93			-21	72		72
Titres auto-contrôle					-1		-1		-1
Résultat / titres auto-contrôle			5				5		5
Autres			-101				-101	0	-101
situation IFRS au 31 décembre 2017	7 189	9 682	-3 276	1 495	-61	160	15 189	9	15 198

6. Notes annexes aux comptes consolidés

6.1. NOTES PRELIMINAIRES

6.1.1. Informations relatives à l'entreprise

Dalet est une société anonyme à Conseil d'administration dont le siège social est situé au 16 rue Rivay, 92300 Levallois-Perret.

Dalet conçoit des logiciels de gestion de contenu numérique audio et vidéo, essentiellement pour des diffuseurs Radio et Télévision. Certaines applications de « media asset management » ou d'acquisition de données ont permis l'extension de l'offre à d'autres marchés, comme les tribunaux des pays autorisant les enregistrements ou les parlements.

6.1.2. Normes comptables appliquées

Les principes comptables appliqués par le Groupe au 31 décembre 2017 sont identiques à ceux appliqués dans les comptes consolidés au 31 décembre 2016.

Les états financiers consolidés de Dalet SA et de ses filiales (le « Groupe ») ont été préparés selon les normes IFRS telles qu'adoptées l'Union Européenne et disponibles sur le site suivant : http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_fr.htm

Le Groupe a appliqué les normes, amendements de normes et interprétations suivants, adoptés par l'Union Européenne et applicables depuis le 1er janvier 2017 :

- Modifications d'IAS 7, Initiative concernant les informations à fournir ;
- Modifications d'IAS 12, Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes ;
- Modifications d'IFRS 12 comprises dans les améliorations annuelles des IFRS : Cycle 2014-2016.

L'application des amendements et normes précités n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

En revanche, le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes, amendements et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 31 décembre 2017.

Le Groupe a par ailleurs commencé des travaux préliminaires préparatoires en vue de l'application des normes qui deviendront obligatoires à compter des exercices à venir :

- IFRS 9 : « Instruments financiers » (applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2018) ;
- IFRS 16 : « Contrats de location » (applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2019).
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires obtenus de contrats conclus avec des clients »

Concernant IFRS 15, le Groupe appliquera cette norme au 1er janvier 2018 sans retraitement de l'information comparative pour l'année 2017.

Les travaux d'analyses préliminaires menés par le Groupe ont permis de documenter une très large convergence entre les méthodes comptables actuelles et les dispositions d'IFRS 15.

Ces analyses ont porté sur les différentes typologies de contrats et notamment ceux combinant des ventes de licences et des services d'intégration pour lesquels le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement en fonction des coûts engagés. Les points d'attention particuliers ont été l'identification des obligations de performance distinctes, le respect des critères de transfert progressif du contrôle aux clients, la nature des droits octroyés par les licences et la détermination et l'allocation du prix de vente aux différentes obligations de prestations. L'examen de contrats représentatifs des différentes activités du groupe a permis de constater la conformité des méthodes comptables appliquées aux dispositions d'IFRS 15. Il en résulte qu'aucun impact sur les capitaux propres d'ouverture au 1er janvier 2018 n'a été identifié sur les contrats en cours au 31 décembre 2017. Par ailleurs, l'application la norme IFRS 15 ne fait pas entrevoir d'impact sur le Chiffre d'affaires ou le Résultat d'exploitation en 2018.

Concernant IFRS 9 et IFRS 16, le groupe considère qu'il n'y aura pas d'impact significatif sur les comptes en 2018 et 2019.

Enfin, le Groupe n'a pas commencé d'étude d'impact des normes applicables postérieurement au 31 décembre 2017 et qui n'ont pas été adoptées par l'UE.

6.2. AUTRES NOTES

6.2.1. Principes comptables

6.2.1.1. Règles de consolidation et périmètre

Les sociétés dans lesquelles Dalet exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif, sont consolidées suivant la méthode de l'intégration globale.

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le contrôle est acquis au Groupe lorsque celui-ci a le pouvoir, directement ou indirectement, de prendre les décisions d'ordre financier et opérationnel de manière à obtenir des avantages des activités de la filiale. Le contrôle est présumé exister lorsque Dalet détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entité.

Les incidences des transactions entre les sociétés du groupe sont éliminées.

Les sociétés appartenant au périmètre de consolidation de l'exercice sont les suivantes :

Nom de la société	Méthode de Consolidation	% intérêts	% de contrôle	Pays d'activité
Dalet S.A	Société Mère	N/A	N/A	France
Dalet UK Ltd	Intégration Globale	100 %	100 %	Royaume-Uni
Dalet Digital Media Systems USA Inc.	Intégration Globale	100 %	100 %	Etats Unis
Gefen Ltd	Intégration Globale	99,89 %	99,89 %	Israël
Dalet GmbH	Intégration Globale	100 %	100 %	Allemagne
Dalet Sistemas España	Intégration Globale	99,98 %	99,98 %	Espagne
Dalet Australia Pty Ltd	Intégration Globale	100 %	100 %	Australie
Dalet Systems Asia Pte	Intégration Globale	100 %	100 %	Singapour
Dalet Italia S.R.L.	Intégration Globale	100 %	100 %	Italie
Dalet Media Systems LLC	Intégration Globale	100%	100%	Russie
AmberFin Ltd	Intégration Globale	100%	100%	Royaume-Uni

○ Date d'arrêté des comptes

Les comptes consolidés du Groupe Dalet pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été arrêtés le 19 avril 2018 par le conseil d'administration.

○ Conversion des états financiers en devises

La monnaie de fonctionnement de chacune des entités du groupe est la monnaie de l'environnement économique dans lequel l'entité opère.

Tous les actifs et passifs des entités consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de clôture en euros, monnaie de présentation des comptes consolidés. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de change résultant de ce traitement sont inclus sous la rubrique "réserves de conversion" des capitaux propres consolidés.

Les différences de change dégagées lors de la conversion de l'investissement net dans les filiales étrangères sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Opérations en devises

Les opérations en monnaie étrangère sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de clôture. Tous les écarts sont enregistrés en résultat à l'exception des éléments qui en substance font partie de l'investissement net dans les filiales étrangères qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global

6.2.1.2. Bases de préparation

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros et préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs évalués à leur juste valeur

6.2.1.3. Jugements et estimations de la Direction

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

6.2.1.4. Principes de présentation

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie disponible et les valeurs mobilières de placement constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes.

Par ailleurs, dans un souci de clarté de lecture de ses comptes et en conformité avec la recommandation AMF n°2016-09, le Groupe a fait le choix d'isoler les éléments non récurrents significatifs au sein de son « Résultat opérationnel » et matérialisera à ce titre le « Résultat opérationnel courant » et les « Autres produits et charges opérationnels ». Ces derniers ne comprennent que des éléments en nombre limité, non agrégés, non récurrents, de montant particulièrement significatif, généralement repris dans la communication financière.

6.2.1.5. Règles et méthodes d'évaluation

○ Goodwill

Conformément à la norme IFRS 3 les goodwill sont évalués comme étant l'excédent du total par rapport au solde comptable net des montants des actifs acquis et des passifs repris identifiables :

- i. de la contrepartie transférée ;
- ii. du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ;
- iii. dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise.

Le montant des goodwill reconnus lors de la prise de contrôle ne peut être ajusté après la fin de la période d'évaluation.

Les goodwill sont évalués ultérieurement à leur valeur recouvrable qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité.

○ Projets de développement

Les projets de développement se concentrent sur le processus de développement des produits Dalet regroupés dans l'offre logiciel Galaxy. L'objectif, via ces frais de R&D, est de développer de nouvelles applications/fonctionnalités intégrées à Galaxy. Pour définir le contenu des projets de développement, les équipes Produit et Avant-vente collectent les informations sur les besoins du marché à partir d'une analyse des appels d'offres, de la concurrence et de données Marketing sur les attentes des clients. Ces données sont formalisées en « Business Requests » qui sont analysées et évaluées conjointement par la Direction Produit et la Direction Technique afin d'être intégrées aux futures versions du produit.

Conformément à la norme IAS 38, les projets de développements sont comptabilisés comme des immobilisations incorporelles sur la base des frais encourus dès lors que les conditions suivantes sont réunies cumulativement :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement ;
- Intention du Groupe d'achever le projet ;
- Capacité à utiliser ou à vendre le produit issu du projet de développement ;
- Existence d'avantages économiques futurs probables et notamment existence d'un marché pour le produit issu du projet ;
- Disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et vendre le produit issu du projet de développement ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables au projet de développement.

Les frais de développement sont essentiellement constitués des salaires des Développeurs.

Ces frais de développement sont amortis sur la durée de commercialisation prévue des logiciels compte tenu des évolutions technologiques anticipées sur le marché et leurs apports par rapport aux versions existantes, soit entre 24 et 36 mois dans la pratique

La durée d'amortissement peut être révisée en fonction de la stabilité de la version et de l'évaluation fonctionnelle et technique des différents projets de développement effectuée à chaque clôture des comptes.

○ Dépréciation d'actifs

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur internes ou externes, passés en revue à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, à savoir les goodwill dans le cas du Groupe. Une dépréciation doit être comptabilisée lorsque la valeur recouvrable des actifs, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité, devient inférieure à leur valeur nette comptable

- Amortissements des immobilisations corporelles

Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée d'utilisation attendue des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

- Matériel informatique : linéaire sur 3 ans
- Matériel de bureau : linéaire sur 5 ans
- Agencements, installations : linéaire sur 7 ans
- Logiciels : linéaire sur une durée de 1 à 3 ans

- Actifs financiers à long terme

Les immobilisations financières sont représentatives de dépôts et cautionnements, comptabilisés à leur valeur historique.

- Impôts différés

Conformément à la norme « IAS 12 Impôts sur le résultat », les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires existant entre le résultat retraité pour être mis en harmonie avec les principes comptables du groupe et le résultat fiscal de chaque entité consolidée. Le taux d'impôt retenu est celui en vigueur à la date de l'arrêt.

Un impôt différé actif doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles et les déficits reportables dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles (sauf exceptions prévues par la norme) pourront être imputées, sera disponible dans le futur (IAS 12.24). Ce test de recouvrabilité doit être réalisé à la fin de chaque période de reporting.

Les actifs d'impôt différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs existeront sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

- Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les valeurs mobilières de placement (VMP) comprennent principalement des parts d'OPCVM de trésorerie qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts. Les VMP sont comptabilisées à la juste valeur : les variations de celle-ci sont comptabilisées en résultat de l'exercice, conformément à la norme « IAS 39 Instruments financiers, comptabilisation et évaluation ».

- Clients et comptes rattachés

Le groupe commercialise ses services auprès d'une clientèle variée. Il évalue périodiquement le risque de crédit et la situation financière de ses clients, et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables.

Les risques de recouvrement clients sont appréciés en tenant compte des difficultés de recouvrement identifiées et constatés en provision pour dépréciation. La méthode d'évaluation retenue combine une analyse de l'ancienneté des comptes clients (pourcentage de dépréciation variant selon l'ancienneté) avec des estimations de la Direction réalisées au cas par cas. D'autre part, les éventuels litiges techniques avec certains clients font l'objet d'une provision pour risques.

Le groupe à travers la société Dalet Italia procède à l'affacturage d'une partie de ses créances. La société d'affacturage prend en charge le recouvrement des créances, octroyant un droit de tirage à

hauteur d'une fraction des créances cédées. Les créances clients cédées sont maintenues dans le poste « clients » et les créances ayant fait l'objet d'un tirage figurent dans le poste « dettes financières à court terme ».

- Provisions à court terme

Les obligations du groupe à l'égard des tiers, connues à la date d'arrêté des comptes consolidés et susceptibles d'entraîner une sortie de ressources certaine ou probable sans contrepartie au moins équivalente, font l'objet de provisions lorsqu'elles peuvent être estimées avec une fiabilité suffisante conformément à la norme « IAS 37 : Provisions, passifs éventuels, et actifs éventuels ».

Les provisions pour litiges font l'objet d'une analyse au cas par cas.

En ce qui concerne les provisions pour restructurations, le coût estimé des mesures de restructuration est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution.

- Actions propres

Les achats d'actions propres sont enregistrés en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de la cession d'actions propres, les gains et pertes de cession sont inscrits dans les réserves consolidées.

- Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est déterminé sur la base du résultat consolidé ramené au nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice.

Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la levée de tous les bons ou options de souscription d'actions et actions gratuites attribués.

- Chiffre d'affaires

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires, en application des normes IAS 18 et IAS 11, sont les suivantes :

Ventes de logiciels Dalet associées à des services d'intégration (projets dits « complexes »)

Le chiffre d'affaires de la licence et des services est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès lors qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Ventes de logiciels Dalet seules

Le chiffre d'affaires est constaté lors de la remise de la clé d'activation de la licence.

Ventes de matériel et de logiciels tiers

Le chiffre d'affaires est constaté à la livraison (mise à disposition du matériel et de la clé d'activation pour les licences)

Ventes de support des logiciels Dalet

Le chiffre d'affaires est constaté prorata temporis sur la durée du contrat.

6.2.2. Faits caractéristiques et événements postérieurs à la clôture

6.2.2.1. Faits caractéristiques :

Néant

6.2.2.2. Événements postérieurs à la clôture :

Le litige commercial signalé en 2016 a fait l'objet d'un accord transactionnel conclu postérieurement à la clôture des comptes 2017. En complément de la prise en charge par l'assureur en Responsabilité Civile Professionnelle, Dalet a accepté de participer à hauteur de six cent mille euros afin de conclure la transaction. Cette charge est prise dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2017 sous la forme d'une provision pour risque.

6.3. NOTES SUR LE BILAN

NOTE 1 : Goodwill

Le goodwill figurant au bilan du groupe concerne les sociétés Dalet Italia acquise en 2010 pour 1.948 milliers d'euros et AmberFin acquise le 6 avril 2014 pour 4.401 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
Valeur nette à l'ouverture	5 604	6 213
Ecart de conversion	-128	-609
Valeur nette à la clôture	5 476	5 604

Dalet a procédé à la clôture de l'exercice à la comparaison entre la valeur recouvrable des Goodwill sur la base de l'appréciation de leur valeur d'utilité et leur valeur comptable. Ainsi, des tests de perte de valeur ont été pratiqués sur l'ensemble du périmètre représentant l'UGT unique par la méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs et des comptables boursiers.

La projection des flux de trésorerie a été établie à partir des prévisions les plus récentes approuvées par la direction pour les trois prochaines années recouvrant l'activité du Groupe.

Les éléments de rentabilité prévisionnels du modèle sont la marge opérationnelle et la marge brute. Ils s'inscrivent dans la trajectoire d'amélioration de la productivité engagée par le Groupe.

Les autres facteurs retenus pour la modélisation sont :

- Taux d'actualisation retenue : 10,5 %
- Taux de croissance à l'infini : 1 %

L'analyse de sensibilité pratiquée en faisant varier le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini de 0,5 point n'a pas fait apparaître de perte de valeur par rapport aux actifs testés :

		Taux de croissance long terme		
		0,5%	1,0%	1,5%
Taux d'actualisation	10,0%	néant	néant	néant
	10,5%	néant	néant	néant
	11,0%	néant	néant	néant

Le Groupe a complété ces tests de sensibilité en faisant varier à la baisse les hypothèses du modèle économique. La marge d'impairment est suffisante pour que les résultats ne révèlent pas de perte de valeur.

NOTE 2 : Immobilisations incorporelles nettes

L'évolution des immobilisations incorporelles s'analyse ainsi :

(en milliers d'euros)	31-déc.-17				31-déc.-16			
	Logiciels	Marques	Frais de développement	Total	Logiciels	Marques	Frais de développement	Total
<u>Valeurs brutes</u>								
Au 1er janvier	590	287	28 341	29 219	549	335	25 739	26 623
Augmentations	26			26	41			41
Actifs générés en interne			3 055	3 055			2 907	2 907
Effets des variations de change	-1	-10	-64	-75	0	-48	-305	-352
Au 31 décembre	615	277	31 332	32 225	590	287	28 341	29 219
<u>Amortissements</u>								
Au 1er janvier	520		23 325	23 845	469		20 195	20 664
Dotations aux immobilisations	40		3 340	3 380	51		3 232	3 283
Effets des variations de change	-1		-33	-34	0		-102	-102
Au 31 décembre	559		26 632	27 190	520		23 325	23 845
<u>Valeurs nettes</u>								
Au 1er janvier	70	287	5 017	5 375	80	335	5 543	5 959
Au 31 décembre	57	277	4 701	5 034	70	287	5 017	5 375

Les actifs générés en interne en 2017 pour 3.055 milliers d'euros correspondent à l'activation des projets de développement.

Les frais de développement de 4.701 milliers d'euros au 31 décembre 2017 se répartissent entre :

- des projets de développement pour 4.039 milliers d'euros
- des logiciels chez Dalet UK pour 662 milliers d'euros.

NOTE 3 : Immobilisations corporelles nettes

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	31-déc.-17					31-déc.-16				
	Travaux et agencements	Matériel informatique	Matériel de transport	Mobilier	Total	Travaux et agencements	Matériel informatique	Matériel de transport	Mobilier	Total
Valeurs brutes										
Au 1er janvier	1 128	2 560	152	424	4 264	1 054	2 513	149	358	4 074
Augmentations	156	293	10	62	521	55	259		71	385
Sorties	-107	-112	-43	-46	-307	-12	-194		-15	-221
Effets des variations de change	-31	-72	-2	-12	-116	31	-19	3	10	26
Au 31 décembre	1 146	2 670	117	429	4 361	1 128	2 560	152	424	4 264
Amortissements										
Au 1er janvier	423	2 129	105	274	2 931	289	2 065	90	262	2 707
Dotations aux immobilisations	133	255	19	25	432	134	248	14	20	417
Sorties	-37	-110	-43	-29	-219	-12	-163		-15	-191
Effets des variations de change	-11	-51	-1	-6	-70	12	-21	1	6	-2
Au 31 décembre	508	2 224	81	264	3 075	423	2 129	105	274	2 931
Valeurs nettes										
Au 1er janvier	705	431	46	151	1 333	765	447	59	96	1 367
Au 31 décembre	638	446	36	165	1 286	705	431	46	151	1 333

NOTE 4 : Actifs financiers à long terme

Les actifs financiers à long terme se répartissent ainsi :

(en milliers d'euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
Dépôts et garanties sur locaux loués	163	164
Autres dépôts et cautionnements	186	196
Total	349	360

NOTE 5 : Disponibilités bloquées à long terme

Les disponibilités bloquées à plus d'un an sont constituées de comptes bloqués ou de SICAV de trésorerie nanties en garantie d'opérations bancaires.

NOTE 6 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants se répartissent ainsi :

(en milliers d'euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
Avances aux salariés	92	98
Autres créances sociales	0	135
TVA sur créances irrécouvrables	10	10
Crédits d'impôt	2 054	1 315
Autres créances d'impôt	76	49
Divers	111	111
Total	2 343	1 718

Les crédits d'impôts correspondent majoritairement à du Crédit Impôt Recherche en attente de remboursement dans les trois années suivant la date de dépôt des déclarations selon les règles applicables aux ETI.

NOTE 7 : Clients

Le détail du poste client est le suivant :

(en milliers d'euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
Créances Clients	16 805	16 624
Créances Clients cédées à l'affacturage	1 350	1 446
<i>Provisions</i>	-333	-256
Total	17 823	17 814

Compte tenu des délais de paiements accordés par le Groupe, la valeur nominale des créances clients reflète leur juste valeur.

NOTE 8 : Autres débiteurs

Les autres comptes débiteurs se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
Créances sociales	36	48
Créances fiscales	111	118
Charges constatées d'avance	1 072	1 406
Dépôts et cautionnements	33	41
Divers	35	88
Total	1 288	1 701

NOTE 9 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

La « trésorerie et équivalents de trésorerie » s'élève à 6 528 milliers d'euros au 31 décembre 2017 contre 6 532 milliers d'euros au 31 décembre 2016.

Un reclassement est effectué dans « les disponibilités bloquées à long terme » selon l'échéancier prévisionnel suivant :

(en milliers d'euros)	31-déc.-17		31-déc.-16	
	< 1 an	> 1 an	< 1 an	> 1 an
Comptes bloqués en garantie de cautions bancaires		14		14
SICAV nanties en garantie de cautions bancaires		403		166
Comptes bancaires	6 492		6 495	
SICAV gagées	36		37	
Trésorerie et équivalent trésorerie	6 528		6 532	
Disponibilités bloquées à long terme		417		180

NOTE 10 : Capitaux propres

Au 31 décembre 2017, le capital de Dalet est représenté par 3.594.400 actions (catégories A et B) d'une valeur nominale de 2 euros, soit un capital social de 7.188.800 euros.

Nombre de titres	31-Dec-17	31-Dec-16
Actions de catégorie A (actions ordinaires)	3 593 680	3 593 680
Actions de catégorie B	720	0

- **Plans d'attribution d'options de souscription d'actions**

Il n'existe pas de plan d'attribution de stock-options en cours de validité.

- **Plans d'attribution d'actions gratuites**

Plan d'attribution gratuite d'actions en cours

Conseil d'administration du 9 avril 2015

Usant de ses délégations dans le respect de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale du 30 juin 2014, le Conseil d'Administration en date du 9 avril 2015, a décidé l'attribution de trois mille (3.000) actions de préférence de catégorie B pouvant donner lieu à l'attribution maximale de 300.000 actions ordinaires de catégorie A en fonction d'objectifs de cours du titre.

En date du 21 septembre 2017, le président a constaté la réalisation des conditions d'attribution de 720 actions de préférence de catégorie B pouvant donner lieu à l'attribution maximale de 72.000 actions ordinaires. La création des 720 titres de catégorie B d'une valeur nominale de deux euros a entraîné une augmentation de capital de 1.440 euros. Il reste au 31 décembre 2017 un total de 2.280 titres de catégorie B potentiellement à émettre.

Le capital potentiel au 31 décembre 2017 se résume de la façon suivante :

	31 déc. 2017
Nombre d'actions ordinaires A	3 593 680
Actions gratuites ordinaires en attente d'attribution	néant
Actions gratuites potentielles par transformation maximale des B en A	300 000
Actions auto détenues au 31 dec 2017	8 130
Total à créer	291 870
Total potentiel	3 885 550

Etant donné le total des actions potentielles à créer, la dilution totale maximale au 31 décembre 2017 (rapport du nombre de titres pouvant être créés sur le nombre de titres composant le capital) est de 8,1 %.

Synthèse des attributions gratuites d'actions

Le tableau ci-dessous résume l'historique des différents plans d'attribution au bénéfice des salariés et des administrateurs :

Actions de catégorie A

Conseil d'administration (attribution)	Assemblée Générale	Actions attribuées	Cours à la date d'attribution	Valorisation	Année d'acquisition	Actions acquises au 31 déc. 2017
18 juillet 2006	30 juin 2006	10 000	5,95	59 500	2008	10 000
11 sept. 2007	30 juin 2006	26 560	5,95	158 032	2009	26 200
23 février 2009	26 juin 2008	9 800	1,95	19 110	2011	9 800
31 août 2010	24 juin 2010	64 000	3,90	249 600	2012	63 358
26 avril 2011	24 juin 2010	58 000	4,41	255 780	2013	57 572
22 mai 2012	26 juin 2011	110 000	3,64	400 400	2014	110 000
22 mai 2012	26 juin 2011	34 000	3,64	123 760	2016	34 000

Trois plans d'attribution gratuite d'actions de catégorie A concernent historiquement les administrateurs :

Date du conseil d'administration (attribution)	Nombre total d'actions attribuées	Actions attribuées avec clause de performance	Actions attribuées ou pour lesquelles les conditions de performance sont remplies au 31 déc. 2017
31 août 2010	64 000	64 000	63 358
26 avril 2011	58 000	26 000	57 572
22 mai 2012	44 000	44 000	44 000

Actions de catégorie B

Conseil d'administration (attribution)	Assemblée Générale	Actions attribuées	Cours à la date d'attribution	Valorisation	Année d'acquisition	Actions acquises au 31 déc. 2017
9 avril 2015	30 juin 2014	3 000	néant	386 880	2020	720

- **Actions propres**

Au 31 décembre 2017, la société détient 8.130 actions propres.

Nombre de titres ordinaires composant le capital au 1er janvier 2017 :	3 593 680
Titres auto détenus de manière directe et indirecte au 1er janvier 2017	8 198
Titres achetés dans l'exercice :	12 621
Titres vendus dans l'exercice :	12 689
Titres émis au cours de l'exercice :	néant
Nombre de titres transférés dans l'exercice :	néant
Nombre de titres annulés dans l'exercice :	néant
Titres auto détenus de manière directe et indirecte au 31 décembre 2017 :	8 130
Nombre de titres ordinaires composant le capital au 31 décembre 2017 :	3 593 680

NOTE 11 : Dettes financières à long terme

Les dettes financières à long terme de 2.550 milliers d'euros sont constituées de divers emprunts bancaires pour leur part à plus d'un an d'échéance.

Les dettes financières se décomposent ainsi :

(en milliers d'euros)	31-déc.-17			Total
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	
<i>BPI avec différé de remboursement</i>	406	1 156	160	1 722
<i>BPI à taux 0%</i>	81	378		459
<i>Autres emprunts bancaires</i>	731	856		1 588
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 219	2 390	160	3 769
Concours bancaires	160			160
Factor	410			410
Total	1 789	2 390	160	4 339

BPI : Bpifrance un organisme français de financement et de développement des entreprises.

Un contrat de factoring de type « reverse factoring » permet à notre filiale en Italie de disposer d'un droit de tirage sur des factures cedées à la banque choisie par le donneur d'ordre. Les factures demeurent dans les comptes clients jusqu'à leur règlement alors que les avances fournies par le factor vont en dettes financières à court terme.

Les emprunts bancaires ont évolué de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	
31-déc.-15	4 860
(+) Encaissement	415
(-) Remboursement	-1 150
Variation des intérêts courus	17
Ecart de conversion	12
31-déc.-16	4 154
(+) Encaissement	1 020
(-) Remboursement	-1 411
Variation des intérêts courus	13
Ecart de conversion	-6
31-déc.-17	3 769

NOTE 12 : Provisions à long terme

(en milliers d'euros)	31-déc.-16	Augmentation	Diminution	Autres	Ecart de conversion	31-déc.-17
Provisions à long terme	677	73	-2	-16	0	733
dont provisions :						
Engagements de retraite	659	66	-2	-16	1	707
TVA sur créances irrécouvrables	10					10
Autres risques	8	8			0	15

NOTE 13 : Provisions à court terme

L'évolution des provisions à court terme au cours de l'exercice s'explique ainsi :

(en milliers d'euros)	31-déc.-16	Augmentation	Diminution	31-déc.-17
Provisions à court terme	96	600	-87	609
dont provisions :				
Litiges liés aux salariés	9			9
Litige commercial		600		600
Prestations à fournir	11		-11	
Autres risques	76		-76	

NOTE 14 : Dettes financières à court terme

Les dettes financières à court terme s'analysent ainsi :

(en milliers d'euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
Concours bancaires	160	219
Emprunts bancaires	1 219	1 224
Factor	410	889
Total	1 789	2 332

NOTE 15 : Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales se répartissent ainsi :

(en milliers d'euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
Dettes sociales	4 088	3 886
Dettes fiscales	495	430
Total	4 583	4 316

NOTE 16 : Autres créditeurs

Les autres créditeurs se répartissent ainsi :

(en milliers d'euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
<i>Produits constatés d'avance - Support</i>	5 372	5 932
<i>Produits constatés d'avance - Projets</i>	5 102	4 639
Produits constatés d'avance	10 474	10 571
Avances reçues sur commandes	890	355
Divers	5	0
Total	11 369	10 926

Les produits constatés d'avance représentent les ventes de services ou de logiciels qui n'ont pas été constatées en chiffre d'affaires à la date de clôture des comptes.

Pour le support, les contrats sont facturés d'avance, généralement pour une période de douze mois. Le chiffre d'affaires est reconnu « prorata temporis », un produit constaté d'avance étant comptabilisé pour la période couverte par la facture restant à prester.

Pour les projets, l'application du pourcentage d'avancement selon la méthode retenue par le Groupe pour reconnaître le chiffre d'affaires des projets conduit à comptabiliser un produit constaté d'avance lorsque la facturation excède le chiffre d'affaires.

Les avances reçues sur commande sont des règlements effectués par des clients sans qu'une facture n'ait été émise.

6.4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

NOTE 17 : Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires par nature s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31-déc.-17		31-déc.-16	
Edition de logiciels	30 746	60%	29 278	61%
<i>Licences</i>	13 519	26%	13 251	27%
<i>Maintenance - Support</i>	17 227	34%	16 027	33%
Services	12 225	24%	10 124	21%
Matériels	8 081	16%	8 824	18%
Total	51 052	100%	48 226	100%

L'analyse par zone géographique d'implantation du client final donne la répartition suivante :

(en milliers d'euros)	2017		2016	
Europe	20 700	41%	21 070	44%
<i>dont France</i>	6 175		7 232	
<i>dont Italie</i>	5 905		7 195	
Amériques	20 700	41%	18 246	38%
Afrique Moyen-Orient	2 385	5%	2 161	4%
Asie Océanie	7 267	14%	6 749	14%
Total	51 052	100%	48 226	100%

NOTE 18 : Marge Brute

La Marge Brute se définit comme la différence entre le chiffre d'affaires et le coût des ventes.

Le coût des ventes comporte :

- les achats liés aux ventes de matériels (achats de hardware, coûts de transport, services d'installation ou d'assistance, logiciels tiers...),
- les charges de personnels des équipes intervenant dans la mise en œuvre des solutions (gestion de projet, formation, ...),
- les coûts directs (sous-traitance, frais de voyages et déplacement, ...)
- une quote-part de frais généraux et d'amortissements.

(en milliers d'euros)	31-déc.-17		31-déc.-16	
Chiffre d'affaires	51 052		48 226	
Edition de logiciels	30 746		29 278	
Services	12 225		10 124	
Matériels	8 081		8 824	
Coût des ventes	-22 307		-21 627	
Achats de matériels et services associés	-6 432		-7 001	
Charges de personnel	-10 399		-9 434	
Autres charges	-5 476		-5 193	
Marge brute	28 744	56%	26 598	55%

NOTE 19 : Frais de Recherche et Développement

Les frais de Recherche et Développement se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	31-Dec-17	31-Dec-16
Charges de personnel nettes des subventions	-8 854	-8 580
Autres charges	-2 665	-2 568
Frais engagés sur la période	-11 520	-11 148
Frais de développement immobilisés sur la période	3 055	2 907
Amort. des frais de développement et de logiciels	-3 504	-3 393
Total	-11 968	-11 634

L'impact de l'activation des frais de Recherche et Développement s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
Frais de développement immobilisés sur la période	3 055	2 907
Dotations aux amortissements	-3 042	-2 914
Impact sur le résultat opérationnel courant	12	-6
Impôts différés	-47	188
Impact sur le résultat net	-35	182

NOTE 20 : Frais de marketing et de ventes

Les frais de marketing et de ventes se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
Charges de Personnel	-5 161	-5 155
Salons et autres charges	-2 428	-2 032
Déplacements missions réception	-1 109	-1 118
Commissions sur ventes	-554	-849
Charges nettes pour risques commerciaux *	-109	170
Total	-9 361	-8 984

(*) : provisions pour dépréciations et risques clients, nettes des reprises.

NOTE 21 : Frais généraux et administratifs.

Les frais de généraux et administratifs se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
Charges de Personnel	-3 300	-3 091
Honoraires et intermédiaires	-896	-777
Autres charges	-836	-731
Total	-5 032	-4 599

NOTE 22 : Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits opérationnels comprennent l'annulation d'une provision de 76 milliers d'euros pour un risque fiscal devenu sans objet. Les autres charges opérationnelles sont constituées d'une provision de 600 milliers d'euros en règlement d'un contentieux commercial ayant fait d'objet d'un accord transactionnel postérieurement à la clôture.

NOTE 23 : Charges et Produits financiers

Le coût de l'endettement financier brut est constitué pour l'intégralité de frais financiers.

(en milliers d'euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
Produit de trésorerie et équivalent de trésorerie	133	30
Coût de l'endettement financier brut	-140	-158
Autres produits et charges financiers	-370	-297
Total	-377	-425

Les autres produits et charges financiers relèvent principalement de pertes et gains de change.

(en milliers d'euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
Perte de change	-692	-631
Gain de change	326	341
Autres produits et charges	-4	-8
Total	-370	-297

NOTE 24 : Impôt sur les résultats

L'impôt sur les résultats constaté au compte de résultat se décompose ainsi :

(en milliers d'euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
Produit (Charge) d'impôt exigible	-184	-260
Retenue à la source	-110	-89
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-141	-121
<i>Impôts</i>	<i>-435</i>	<i>-470</i>
Impôts différés sur frais de développement	22	252
Impact de l'activation des déficits fiscaux	-339	
Autres impôts différés	-3	-3
<i>Impôts différés</i>	<i>-320</i>	<i>250</i>
Total	-754	-220

Les impôts différés actifs et passifs figurant au bilan consolidé se décomposent ainsi :

(en milliers d'euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
Impôts différés actif		
Déficits imputables sur déficits fiscaux futurs	0	363
Autres différences temporaires	58	61
Total	58	424
Impôts différés passif		
Activation des frais de développement	369	322
Incorporels AmberFin	178	255
Total	548	578

L'impôt différé passif est lié à l'activation des frais de développement d'une part, et à l'enregistrement à l'actif de la marque et des logiciels évalués dans l'acquisition d'AmberFin d'autre part. Il se calcule au taux en vigueur dans la filiale où sont constatés ces actifs incorporels, sur la base des montants activés nets des amortissements comptabilisés au cours de l'exercice.

L'impôt différé actif de 363 milliers d'euros figurant au 31 décembre 2016 correspond à l'activation des déficits fiscaux existants dans la filiale aux USA. La diminution des déficits reportables au cours de l'exercice 2017 et l'impact des changements de règles fiscales aux Etats Unis ont conduit à comptabiliser dans la filiale en « Autres actifs non courants » un impôt différé actif de 27 milliers d'euros.

6.5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

NOTE 25 : Compte de Résultat par nature, marge brute commerciale, EBITDA.

La Marge brute commerciale se définit comme la différence entre le chiffre d'affaires et les achats de matériels et services associés liés aux ventes de matériels : achats de hardware, coûts de transport, services d'installation ou d'assistance, logiciels tiers...

(en milliers d'euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
Chiffre d'affaires	51 052	48 226
Achats de matériels et services associés	-6 432	-7 001
Marge sur achats de matériels	44 620	41 225
<i>Taux de marge</i>	<i>87,4%</i>	<i>85,5%</i>
Autres achats externes	-13 209	-12 540
Charges de personnel	-24 901	-23 524
Impôts et taxes	-199	-179
Autres produits et charges d'exploitation	0	-56
EBITDA	6 311	4 926
Dotations aux AMT & provisions nettes des reprises	-3 928	-3 545
Résultat Opérationnel Courant	2 383	1 381

NOTE 26 : Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements se décomposent ainsi :

(en milliers d'euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
Immobilisations incorporelles	3 380	3 283
<i>logiciels externes</i>	40	51
<i>frais de développement et logiciels</i>	3 340	3 232
Immobilisations corporelles	432	417
Total	3 813	3 700

NOTE 27 : Dotations aux provisions nettes des reprises

Les dotations et les reprises s'analysent ainsi :

(en milliers d'euros)	31-déc.-17	31-déc.-16
Risque clients et autres	3	-28
<i>Dotations</i>	-8	-28
<i>Reprises</i>	11	
Dépréciations clients	-119	182
<i>Dotations</i>	-206	-141
<i>Reprises</i>	87	323
Total	-115	155

NOTE 28 : Déficits fiscaux

Les déficits fiscaux des principales filiales du groupe se décomposent comme suit :

(milliers d'euros)	Total	Dalet	DDMS USA Inc.	Dalet UK Ltd
TOTAL au 31 déc. 2017	47 351	32 895	344	14 112
Reportables jusqu'au 31 décembre 2026	47 351	32 895	344	14 112
Reportables au-delà et sans limite	47 007	32 895		14 112

Le calcul de l'impôt différé conduit à activer les déficits fiscaux de DDMS USA Inc. Les déficits de Dalet SA et Dalet UK ne l'ont pas été compte tenu du degré d'incertitude existant sur la réalisation des résultats futurs.

NOTE 29 : Instruments Financiers

Le groupe n'utilise pas d'instrument financier dans le cadre de sa gestion du risque de taux. A ce titre, il n'existe pas de contrepartie des placements de trésorerie.

Par ailleurs, le groupe ne couvre pas le risque de change lié à la conversion en euros des états financiers des sociétés hors zone euro.

Ventilation des instruments financiers par catégorie

La répartition au 31 décembre 2017 est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2017						31/12/2016					
	Actifs disponibles à la vente	Disponibilités bloquées à long terme	Prêts et créances	Juste valeur par le résultat sur option	Juste valeur par le résultat	Total Bilan	Actifs disponibles à la vente	Disponibilités bloquées à long terme	Prêts et créances	Juste valeur par le résultat sur option	Juste valeur par le résultat	Total Bilan
Actifs non courants												
Autres actifs financiers non courants		417	2 692			3 109		180	2 078			2 258
Instruments dérivés non courants												
Actifs courants												
Clients et comptes rattachés			17 823			17 823			17 814			17 814
Instruments dérivés courants												
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	36		6 528			6 564	37		6 532			6 569

NOTE 30 : Gestion des risques financiers liés aux instruments financiers

Risque de crédit

Créances clients échues non dépréciées :

(en milliers d'euros)	2017	2016
Créances non échues et non dépréciées	12 977	14 125
Créances échues depuis moins de 60 jours	3 000	1 592
Créances échues depuis plus de 60 jours	1 638	1 764
Créances échues et non dépréciées	4 638	3 356
Montants bruts des créances dépréciées	540	589
Pertes de valeur comptabilisées	333	256
Valeur Nette des créances dépréciées	207	333
Créances clients nettes des pertes de valeurs	17 823	17 814

Les créances clients non dépréciées ne présentent pas de risque justifiant une provision.

Les clients sont majoritairement des grands noms des Medias, publics ou privés, répartis dans différentes zones géographiques. L'appréciation du risque de crédit sur les créances commerciales est revue régulièrement.

Risque de liquidité

Le groupe dispose au 31 décembre 2017 d'une trésorerie de 6.528 milliers d'euros, comparable aux 6.532 milliers d'euros au 31 décembre 2016.

Les ressources financières à court terme (endettement financier négatif) passent de 4.200 milliers d'euros en 2016 à 4.739 au 31 décembre 2017, en amélioration de 539 milliers d'euros.

Risque de taux

Les valeurs des actifs financiers et des dettes financières au 31 décembre 2017 ne sont pas susceptibles de générer un risque de taux significatif.

Les actifs financiers sont constitués de placements en produits monétaires offrant peu de volatilité des taux.

Risque de change

La sensibilité du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant à une variation de 10 % des principales devises ayant un impact sur les comptes du groupe se résume ainsi :

Impact d'une variation de 10% de la devise	USD		NIS	
à la baisse :	%	milliers d'euros	%	milliers d'euros
Chiffre d'affaires	-3,6%	-1 819	-0,1%	-62
Résultat opérationnel courant	-28,3%	-673	40,5%	965
à la hausse :	%	milliers d'euros	%	milliers d'euros
Chiffre d'affaires	3,9%	2 001	0,1%	68
Résultat opérationnel courant	31,1%	741	-44,5%	-1 061

NOTE 31 : Effectifs

Les effectifs du groupe se décomposent comme suit :

Total personnel équivalent temps plein moyen	2017	2016
Salariés	327	317
VIE (Business France)	14	14
Stagiaires	1	
Total	342	331

Total personnel équivalent temps plein au 31 décembre	2017	2016
Salariés	334	314
VIE (Business France)	12	15
Stagiaires	1	
Total	347	329

NOTE 32 : Engagements hors bilan

Nous n'avons pas connaissance d'engagements hors bilan significatifs en dehors de ceux présentés ci-dessous :

1/ Engagement hors bilan liés au périmètre du groupe consolidé : néant

2/ Engagement hors bilan liés au financement de la société.

Engagements donnés :

Les contrats de prêt souscrits pour le financement des acquisitions de Dalet Italia et AmberFin ont fait l'objet de prises de garanties de la part des banques prêteuses sous la forme d'un nantissement du fonds de commerce de Dalet à hauteur de 2.040 milliers d'euros.

3/ Engagement hors bilan liés aux opérations

Engagements donnés

Au 31 décembre 2017, les cautions bancaires émises dans le cadre des opérations du groupe représentent 290 milliers d'euros.

Date d'échéance	Montant des garanties
<ul style="list-style-type: none">Moins d'un anPlus d'un an	<ul style="list-style-type: none">167 milliers d'euros123 milliers d'euros

Engagements reçus

Néant.

NOTE 33 : Relations avec les parties liées

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entreprises associées directement ou indirectement au Groupe, ainsi que les entités qui y détiennent directement ou indirectement une participation.

L'ensemble de ces opérations a été recensé conformément à la norme IAS 24 sans mettre en évidence d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice 2017.

La liste des sociétés consolidées du Groupe Dalet est présentée dans la note 6.2.1 « Périmètre de consolidation ». Les transactions réalisées et les encours existant en fin de période entre les sociétés du Groupe consolidées par intégration globale sont totalement éliminés en consolidation.

Rémunérations des dirigeants

Le montant global des rémunérations allouées aux mandataires sociaux incluant les avantages en nature ainsi que les charges comptabilisées au titre de paiements fondés sur des actions (IFRS 2) se décomposent ainsi :

Rémunération des dirigeants (en milliers d'euros)		2016	2017
David LASRY - PDG	Rémunération	245	277
	Attribution d'actions gratuites (IFRS 2)	-1	15
	S/Total	244	292
Stéphane GUEZ - DGD administrateur	Rémunération	233	232
	Attribution d'actions gratuites (IFRS 2)	15	10
	S/Total	248	242
Salomon ELHADAD - administrateur	Rémunération	254	271
	Attribution d'actions gratuites (IFRS 2)	15	15
	S/Total	269	285
Michael ELHADAD - administrateur	Rémunération	250	267
	Attribution d'actions gratuites (IFRS 2)	15	15
	S/Total	265	282
Windcrest Partner - administrateur	Rémunération		
	Attribution d'actions gratuites (IFRS 2)		
	S/Total	néant	néant
Anna Mae Sokusky - administrateur	Rémunération	7	7
	Attribution d'actions gratuites (IFRS 2)		
	S/Total	7	7
Stéphane SCHLAYEN - DGD non administrateur	Rémunération	204	219
	Attribution d'actions gratuites (IFRS 2)	37	10
	S/Total	241	229
	Rémunération	1 193	1 273
	Attribution d'actions gratuites (IFRS 2)	81	64
	TOTAL	1 274	1 338

Autre

Néant.

NOTE 34 : Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2017 sont les suivants :

(en milliers d'euros)		Deloitte		Thierry Younes	
		KE	%	KE	%
Certification des comptes et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés	Emetteur	62	64%	50	100%
	Filiales intégrées globalement	35	36%	néant	
<i>Sous total</i>		<i>97</i>	<i>100%</i>	<i>50</i>	<i>100%</i>
Services autres que la certification des comptes	Emetteur	néant	néant	néant	néant
	Filiales intégrées globalement	néant	néant	néant	100%
<i>Sous total</i>		<i>néant</i>		<i>néant</i>	<i>100%</i>
Total		97	100%	50	100%

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

A l'assemblée générale de la société DALET,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société DALET relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés*" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus

importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Description du point clé de l'audit :

Le chiffre d'affaires lié aux contrats combinant des ventes de licences et des services d'intégration (projets dits « complexes ») est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès lors qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux. La note 6.2.1. « Principes comptables - Règles et méthodes d'évaluation » de l'annexe aux comptes consolidés décrit les méthodes de comptabilisation appliquées aux différentes natures de produits liés aux contrats clients.

Nous avons considéré la comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux projets complexes comme un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans le compte de résultat et du jugement nécessaire de la direction dans l'appréciation des marges prévisionnelles sur ces contrats.

Réponse d'audit :

Nous avons vérifié la permanence et la bonne application des méthodes comptables sur la comptabilisation du chiffre d'affaires lié aux projets complexes telles que décrites dans l'annexe. Nous avons également revu le processus de vente et testé les contrôles clés mis en place par la société.

Pour une sélection de contrats basée sur des critères quantitatifs (en particulier les contrats générant des factures à établir ou des produits constatés d'avance significatifs au 31 décembre 2017) :

- Nous avons corroboré les données financières (la « confirmation de commande d'achat », la facturation, les coûts et les encours de production) figurant dans la fiche de suivi du projet, élaborée au début de chaque projet et mise à jour mensuellement en fonction de l'avancement du projet par les responsables de projets, avec la comptabilité ;
- Nous avons rapproché par sondage les heures cumulées avec les données issues de l'application de saisie des heures par projet ;
- Nous avons analysé les modalités de calcul des taux horaires standards ;

- Sur la base d'entretiens avec la contrôleuse de gestion et/ou la Direction financière, nous avons apprécié les coûts restants à encourir et le degré d'avancement du contrat déterminé par les responsables de projet et sur lequel se fonde la comptabilisation du chiffre d'affaires et la reconnaissance de la marge ; nous avons par ailleurs conforté la pertinence de ces estimations en comparant les données prévisionnelles avec la performance réelle du contrat et en les rapprochant, le cas échéant, des différents échanges avec le client depuis la signature du contrat.

Tests de dépréciation des goodwill (paragraphe 6.2.1.5 « Règles et méthodes d'évaluation - Goodwill et Dépréciation d'actifs » et 6.3 « Notes sur le bilan » - Note 1 « Goodwill » de l'annexe aux comptes consolidés)

Description du point clé de l'audit :

Au 31 décembre 2017, la valeur des goodwill comptabilisés à la suite d'opérations de croissance externe, sont inscrits au bilan pour une valeur comptable de 5,5 millions d'euros soit 13% du total de l'actif du bilan consolidé.

Les goodwill ont été affectés à la seule unité génératrice de trésorerie.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur internes ou externes, passés en revue à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, à savoir les goodwill dans le cas du Groupe. Une dépréciation doit être comptabilisée lorsque la valeur recouvrable des actifs, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité, devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Nous avons considéré que l'évaluation des goodwill est un point clé de l'audit au regard de leur importance significative dans les comptes consolidés du groupe et de la nécessité pour la Direction du groupe d'utiliser des jugements importants relatifs aux hypothèses et estimations utilisées pour la détermination de leur valeur recouvrable.

Réponse d'audit :

Nous avons pris connaissance du processus mis en œuvre par le Groupe pour réaliser les tests de perte de valeur et des contrôles mis en place. Nos travaux ont consisté à :

- Vérifier la cohérence et la bonne application de la méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs utilisée par le management;
- S'assurer de la fiabilité du processus d'établissement des estimations par l'examen de l'élaboration des données budgétaires en validant les prévisions budgétaires faites en 2016 avec les données réelles de 2017;
- Corroborer, par le biais d'entretien avec la direction et de documentation, le caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquelles sont fondées le budget 2018;
- Examiner la détermination des taux d'actualisation et de croissance à l'infini;

- Tester par sondages l'exactitude arithmétique des calculs effectués.

Capitalisation des projets de développement (paragraphe 6.2.1.5 « Règles et méthodes d'évaluation – Projets de développement » et 6.3 « Notes sur le bilan » - Note 2 « Immobilisations incorporelles nettes » de l'annexe aux comptes consolidés)

Description du point clé de l'audit :

Le Groupe reconnaît à l'actif les projets de développement qui correspondent à des développements de nouvelles applications/fonctionnalités sur la plateforme Dalet Galaxy. La note 6.2.1 « Principes comptables – Règles et méthodes d'évaluation » de l'annexe aux comptes consolidés décrit les conditions d'activation et les modalités d'amortissement des frais de développement.

Au 31 décembre 2017, les frais de développement capitalisés conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » sont inscrits au bilan consolidé pour une valeur nette comptable de 4,7 millions d'euros, soit 13,2% du total actif.

Ces projets capitalisés sont amortis selon la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue soit : sur une durée d'amortissement de 24 à 36 mois.

Nous avons considéré les frais rentrant dans l'évaluation des projets activés et leur évaluation comme un point clé de notre audit.

Réponse d'audit :

Nous avons examiné les règles de capitalisation des frais de développement mises en œuvre par le Groupe et avons apprécié les critères de comptabilisation appliqués au regard des dispositions prévues par les normes comptables.

Nous avons mis en œuvre les diligences suivantes :

- Nous avons corroboré les coûts capitalisés de la période avec les temps encourus et imputés sur les projets de développement des actifs concernés;
- Nous avons réalisé des tests de détail sur quelques paramètres : bulletins de salaire, qualification du personnel;
- Nous avons apprécié pour ces projets la durée d'amortissement retenue au regard de la durée d'utilité prévue.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société DALET par votre Assemblée Générale du 28 juin 2012 pour Thierry Younes et du 29 juin 2016 pour le cabinet Deloitte & Associés.

Au 31 décembre 2017, Thierry Younes était dans la sixième année de sa mission sans interruption et le cabinet Deloitte & Associés, était, compte tenu des acquisitions et fusions de cabinets intervenues antérieurement à cette date, dans la vingt et unième année de sa mission sans interruption, dont dix-huit années depuis que les titres de la Société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2018

Les commissaires aux comptes

Thierry Younes	Deloitte & Associés
	Ariane Bucaille

RAPPORT DE GESTION

Chers Actionnaires,

Nous vous avons conviés, conformément à la loi et aux Statuts de notre Société, pour vous donner connaissance du rapport que nous avons établi sur la marche des affaires de notre Société pendant l'exercice social clos le 31 décembre 2017.

En application de l'article L233-16 du Code de Commerce, nous avons établi les comptes consolidés du groupe arrêtés au 31 décembre 2017.

Nous avons l'honneur de soumettre ce rapport à votre appréciation en même temps que le bilan, le compte de résultat, l'annexe et les comptes consolidés établis au 31 décembre 2017.

Nous vous rappelons que, conformément aux prescriptions légales, tous ces documents ont été mis à votre disposition, au siège social, pendant les quinze jours précédant l'assemblée en même temps que les rapports des Commissaires aux Comptes.

Nous vous demandons de nous en donner acte.

1. Rapport sur la gestion du groupe

Le périmètre de consolidation de la Société comprend les sociétés suivantes :

Nom de la société	Méthode de Consolidation	% intérêts	% de contrôle	Pays d'activité
Dalet S.A.	Société Mère	N/A	N/A	France
Dalet UK Ltd	Intégration Globale	100 %	100 %	Royaume-Uni
Dalet Digital Media Systems USA Inc.	Intégration Globale	100 %	100 %	Etats Unis
Gefen Ltd	Intégration Globale	99,89 %	99,89 %	Israël
Dalet GmbH	Intégration Globale	100 %	100 %	Allemagne
Dalet Sistemas España	Intégration Globale	99,98 %	99,98 %	Espagne
Dalet Australia Pty Ltd	Intégration Globale	100 %	100 %	Australie
Dalet Systems Asia Pte	Intégration Globale	100 %	100 %	Singapour
Dalet Italia S.R.L.	Intégration Globale	100 %	100 %	Italie
Dalet Media Systems LLC	Intégration Globale	100%	100%	Russie
AmberFin Ltd	Intégration Globale	100%	100%	Royaume-Uni

1.1. *Faits marquants de l'exercice*

Néant

1.2. *Événements postérieurs à la clôture :*

Le litige commercial signalé en 2016 a fait l'objet d'un accord transactionnel conclu postérieurement à la clôture des comptes 2017. En complément de la prise en charge par l'assureur en Responsabilité Professionnelle, Dalet a accepté de participer à hauteur de six cent mille euros afin de conclure la transaction. Cette charge est prise dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2017 sous la forme d'une provision pour risque.

1.3. Activités et résultats du groupe – évolution prévisible

1.3.1. Résultats du Groupe

L'activité du groupe Dalet sur les deux derniers exercices peut être résumée ainsi :

(en milliers d'euros)	2017	2016
Chiffre d'affaires	51.052	48.226
Résultat Opérationnel Courant	2.383	1.381
Résultat Opérationnel	1.859	1.305
Résultat courant avant impôt	1.482	880
Résultat net consolidé	728	660
Résultat net part du groupe	727	660

Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière du groupe

Sur l'ensemble de l'exercice 2017, le chiffre d'affaires consolidé de Dalet ressort à 51.052 milliers d'euros contre 48.226 milliers d'euros en 2016 soit une progression de 5,9 %.

L'évolution des principaux est la suivante :

- La marge brute passe de 26.598 milliers d'euros en 2016 à 28.744 milliers d'euros en 2017, en augmentation de 8,1%.
- Les frais de R&D passent de 11.634 milliers d'euros en 2016 à 11.968 milliers d'euros en 2017, en augmentation de 2,9 %.
- Les frais Marketing et Ventes passent de 8.984 milliers d'euros en 2016 à 9.361 milliers d'euros en 2017, en augmentation de 4,2%.
- Les frais Administratifs passent de 4.599 milliers d'euros en 2016 à 5.032 milliers d'euros en 2017, en augmentation de 9,4%.

Il en ressort un résultat opérationnel courant positif de 2.383 milliers d'euros contre 1.381 milliers d'euros l'année précédente.

Les éléments non courants représentant une charge de 524 milliers d'euro, le résultat opérationnel s'établit à 1.859 milliers d'euros.

Compte tenu d'une perte financière de 377 milliers d'euros, le résultat courant avant impôts ressort à 1.482 milliers d'euros.

Après prise en compte d'une charge d'impôt de 754 milliers d'euros, le bénéfice part du groupe s'établit en 2017 à 727 milliers d'euros contre 660 milliers d'euros en 2016.

Par ailleurs, le groupe a activé ses frais de développement en conformité avec la norme IAS 38. L'actif incorporel net figurant au bilan 2017 et correspondant aux frais de développement est de 4.039 milliers d'euros, stable par rapport aux 4.027 milliers d'euros de l'année précédente.

Les actifs incorporels figurant au Bilan au 31 décembre 2017 en valeur nette se décomposent ainsi :

R&D :	4.039	milliers d'euros
Marque :	277	milliers d'euros
Logiciels :	662	milliers d'euros
Divers :	57	milliers d'euros
Total :	5.035	milliers d'euros

Activité commerciale

Le chiffre d'affaires par nature se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	2017		2016	
Edition de logiciels	30 746	60%	29 278	61%
<i>Licences</i>	13 519	26%	13 251	27%
<i>Maintenance - Support</i>	17 227	34%	16 027	33%
Services	12 225	24%	10 124	21%
Matériels	8 081	16%	8 824	18%
Total	51 052	100%	48 226	100%

Sur le plan géographique, la décomposition est la suivante :

(en milliers d'euros)	2017		2016	
Europe	20 701	41%	21 070	44%
dont France	6 175		7 232	
dont Italie	5 905		7 195	
Amériques	20 700	41%	18 246	38%
Afrique Moyen-Orient	2 384	5%	2 161	4%
Asie Océanie	7 266	14%	6 749	14%
Total	51 052	100%	48 226	100%

Endettement

L'évolution de l'endettement peut se traduire dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)		31/12/2016	31/12/2017
Liquidités			
A Trésorerie	1	6 495	6 492
B Placements			
C Valeurs mobilières de placement	2	37	36
D Total A + B + C		6 532	6 528
E Actifs financiers courants			
Dette court terme			
F Dette bancaire court terme (concours bancaires)		219	160
G Part court terme des emprunts obligataires			
H Autres dettes court terme	3	2 113	1 629
I Total F + G + H		2 332	1 789
J Endettement financier court terme : I - D - E		-4 200	-4 739
Dette long terme			
K Dette bancaire long terme		2 930	2 550
L Part long terme des emprunts obligataires			
M Autres dettes long terme	4	0	0
N Total K + L + M		2 390	2 550
O Actifs Financiers non courants	5	539	765
P Endettement financier net long terme : N - O		1 851	1 785
Q Endettement financier net J + P		-2 349	-2 954

1 : Disponibilités dont tirage sur ligne d'affacturage
 2 : SICAV et FCP monétaires et FCP garantis à moins d'un an
 3 : Tirage sur factor, dettes crédit-bail à moins d'un an
 4 : Part à plus d'un an des dettes crédit-bail
 5 : Fonds de garantie des contrats d'affacturage, cash bloqué et dépôt de garantie divers

Les ressources financières à court terme (endettement financier négatif) s'améliorent de 539 milliers d'euros en 2017 en raison de la diminution des financements bancaires et factor à court terme. L'endettement financier net à long terme quant à lui reste stable à 1 785 milliers d'euros. Au global, l'endettement financier net diminue de 605 milliers d'euros.

Activité en matière de recherche et développement (R&D)

Les frais de développement sur les logiciels activés en immobilisations incorporelles au cours de l'année représentent 3.055 milliers d'euros. La dotation aux amortissements de l'exercice correspondant est de 3.042 milliers d'euros, créant un impact négatif de 13 milliers d'euros sur le résultat opérationnel courant.

L'actif net immobilisé s'élève à 4.039 milliers d'euros.

En raison d'une hausse des taux d'imposition, les impôts différés calculés sur la valeur nette de l'actif immobilisé augmentent, impactant la charge d'impôt et le résultat net de 47 milliers d'euros.

Filiales et participations

Vous trouverez ci-après un tableau résumant la situation des filiales :

- Le cours des devises indiqué dans la colonne "Observations" est celui utilisé pour convertir les éléments du compte de résultat.
- Dalet S.A. a perçu à titre de dividende 420 000 AUD soit 292 624 € de la part de Dalet Australia Pty Ltd, ainsi que 203 637 GBP soit 232 641 € de la part de AmberFin Ltd

Filiale (en milliers)	Capital (en devises)	Capitaux propres autres que le capital (en devises)	%	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés		Montant des cautions et avals donnés par la société (KE)	CAH.T. du dernier exercice clos (KE)	Résultat (KE)	Observations devises 1 € =
				Brute (KE)	Nette (KE)	Brute (KE)	Nette (KE)				
Dalet Digital Média Systems USA Inc	7172 KUSD	-3075 KUSD	100,00%	5 768	5 768	-	-	625	20 915	534	1,129292 USD
AmberFin Ltd	5 KGBP	-9 KGBP	100,00%	8	8	-	-	-	212	11	0,876125 GBP
Dalet UK Ltd	3864 KGBP	-5047 KGBP	100,00%	4 649	3 683	1 987	1 987	-	3 056	226	0,876125 GBP
Dalet Sistemas Espana SA	60 KE	157 KE	99,98%	60	60	-	-	-	455	17	
Gefen-Dekel Technologies Ltd	50 KILS	19835 KILS	99,90%	10	10	-	-	-	11 998	726	4,060758 ILS
Dalet GmbH	25 KE	-173 KE	100,00%	3 604	-	150	2	-	186	0	
Dalet Australia Pty Ltd	- KAUD	-212 KAUD	100,00%	-	-	-	-	-	2 775	164	1,472942 AUD
Dalet Systems Asia Pte Ltd	200 KSGD	-459 KSGD	100,00%	114	-	328	87	-	2 202	-82	1,558233 SGD
Dalet Italia SRL	102 KE	1066 KE	100,00%	1 962	1 962	-	-	-	6 354	39	
Dalet Media Systems LLC	1200 KRUB	-4205 KRUB	100,00%	28	-	185	122	-	375	-20	65,88768 RUB
TOTAL				16 203	11 491	2 650	2 198			1 615	

Activité des principales sociétés :

(en milliers)	2017		2016	
	devise	euro	devise	euro
Dalet Digital Média Systems Inc.				
Chiffre d'affaires	23 619	20 915	20 793	18 785
Résultat Net	603	534	383	346
Gefen				
Chiffre d'affaires	48 723	11 998	47 016	11 065
Résultat Net	2 947	726	1 063	250
Dalet Italia Srl				
Chiffre d'affaires		6 354		7 407
Résultat Net		39		213
AmberFin Ltd				
Chiffre d'affaires	2 677	3 056	2 071	2 527
Résultat Net	198	226	-52	-63

Petites filiales exerçant une représentation commerciale et technique :

Ces petites filiales se financent selon un schéma de financement « cost plus » vis-à-vis de la société mère ou avec un volume de facturation hors groupe limité à leur marché local.

(en milliers)	2017		2016	
	devise	euro	devise	euro
Dalet Australia Pty Ltd (Australie)				
Chiffre d'affaires	4 087	2 775	2 169	1 458
Résultat Net	242	164	201	135
Dalet Systems Asia Pte (Singapour)				
Chiffre d'affaires	3 432	2 202	4 106	2 688
Résultat Net	-128	-82	93	61
Dalet Limited (Angleterre)				
Chiffre d'affaires	186	212	783	955
Résultat Net	9	11	39	47
Dalet GmbH (Allemagne)				
Chiffre d'affaires		186		122
Résultat Net		0		-66
Dalet Sistemas España (Espagne)				
Chiffre d'affaires		455		439
Résultat Net		17		20
Dalet Media Systems LLC (Russie)				
Chiffre d'affaires	24 678	375	25 041	338
Résultat Net	-1 341	-20	-1 029	-14

1.3.2. Perspectives d'avenir du Groupe

En 2017, Dalet a signé un 9ème exercice consécutif de croissance, avec une accélération de sa dynamique d'activité. Les ventes « Edition de Logiciels » et « Services » sont en hausse, tandis que les ventes de Matériels, non stratégiques, sont en repli.

Au niveau géographique, l'Amérique a été la zone la plus contributrice à la croissance en 2017. Dalet poursuit sa conquête commerciale en Asie-Pacifique avec un nouvel exercice en progression.

Les actions menées par Dalet pour améliorer la rentabilité sur ses grands projets conjuguées à la croissance et à l'évolution du mix d'activité ont eu en 2017 un effet vertueux sur la rentabilité opérationnelle courante, avec une progression de plus d'un point et demi par rapport à 2016.

À l'entame de son nouvel exercice, Dalet peut s'appuyer sur la prise de commandes très dynamique au cours de l'exercice 2017 avec la signature de plusieurs contrats majeurs en Amérique, notamment au travers de contrats cadre avec des grands groupes des Médias ou des Telecom. Le carnet de commandes au 1er janvier 2018 ressort ainsi à plus de 40 M€, un niveau record, en hausse de 12% en comparaison de celui du 1er janvier 2017.

En 2018, Dalet table sur une poursuite de son développement, les trois régions Europe, Amériques et Asie-Pacifique devant connaître des activités soutenues.

Les efforts de recherche et développement seront très soutenus en 2018, et porteront notamment sur la poursuite de la migration des architectures vers le cloud, et sur l'introduction de technologies d'intelligence artificielle et de Machine Learning à tous les niveaux de ses solutions.

Le développement du revenu récurrent lié aux activités de support et maintenance, et la poursuite d'une méthodologie et d'un pilotage opérationnel toujours plus serré des activités de service devraient contribuer à une poursuite de l'amélioration des marges.

1.4. Facteurs de risques

Le groupe procède régulièrement à une revue des risques qui pourraient impacter significativement son activité, sa situation financière ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

1.4.1. Risques liés au marché

1.4.1.1. Risques liés aux évolutions technologiques

Le Groupe évolue dans un environnement où les évolutions technologiques sont rapides et génèrent de nouveaux besoins. Le développement des activités du Groupe dépend donc en grande partie de sa capacité à anticiper ces évolutions technologiques en maintenant un effort de Recherche & Développement important.

1.4.1.2. Risque de dépendance à l'égard de la conjoncture économique

Bien qu'une part significative de l'activité soit liée à des contrats de maintenance récurrents, le Groupe n'est pas à l'abri d'une baisse d'activité soudaine, affectant ainsi son activité, son résultat d'exploitation et sa situation financière.

1.4.2. Risques juridiques

La société n'a aucun procès en cours dans lequel elle serait en position défensive.

À la connaissance du Groupe, il n'existe aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'avoir ou d'avoir eu dans un passé récent une importance significative sur le patrimoine, la situation financière, l'activité ou les résultats du Groupe qui n'ait fait l'objet d'une provision.

Le Groupe s'appuie sur des droits de propriété intellectuelle qui sont le support de son savoir-faire technologique et de son identité commerciale. Il est donc important pour le Groupe d'assurer une protection efficace de ces droits dans les pays dans lesquels il intervient.

Ainsi, les principales marques du Groupe, Dalet et AmberFin, sont déposées en France et dans une dizaine de pays européens, inscrites au registre international pour l'Union Européenne, et enregistrées comme des US Trademark aux Etats Unis.

Le Groupe a un certain nombre de brevets pour des inventions techniques, et dépose des demandes pour de nouvelles inventions, l'objectif principal de cette politique en matière de brevets est de lui permettre de mieux défendre sa propriété intellectuelle.

Enfin, les codes sources des différents programmes sont déposés périodiquement au nom de Dalet auprès de LOGITAS (www.logitas.com).

Dans ses relations avec ses clients et avec ses collaborateurs, la politique de Dalet est de contrôler par des clauses contractuelles l'accès à sa propriété intellectuelle ainsi que sa diffusion.

Toutefois, Dalet ne peut garantir que les dispositions mises en place en vue de protéger ses droits de propriété intellectuelle empêcheront le détournement ou l'utilisation illicite de son savoir-faire par des tiers, ou que ses concurrents ne développeront des technologies similaires aux siennes.

Dalet n'exploite pas de brevets appartenant à des tiers.

1.4.3. Risque de crédit ou de contrepartie

Dalet n'est pas en situation de risque particulier vis-à-vis de ses plus gros clients qui sont des grands noms des médias privés ou publics.

1.4.4. Risques opérationnels

1.4.4.1. Risques liés aux fournisseurs

Dalet ne discerne dans ses relations avec ses fournisseurs aucune situation de dépendance pouvant provoquer un risque particulier.

1.4.4.2. Risques liés aux gros clients

La concentration du Chiffre d'affaires sur des gros clients est comparable à celle constatée en 2016.

	le plus gros	5 plus gros	10 plus gros
2016	10 %	25 %	38 %
2017	9 %	26 %	36 %

1.4.5. Le risque de liquidité

Le Groupe a renforcé sa situation financière en 2017.

Toutefois, si une évolution défavorable rendait l'apport de capitaux supplémentaires nécessaire, l'obtention de ces ressources financières additionnelles pourrait se révéler difficile.

1.4.6. Risques de marché

1.4.6.1. Risque de taux

Les valeurs des actifs financiers et des dettes financières au 31 décembre 2017 ne sont pas susceptibles de générer un risque de taux significatif.

1.4.6.2. Risque de change

La sensibilité du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant à une variation de 10 % des principales devises ayant un impact sur les comptes du groupe se résume ainsi :

Impact d'une variation de 10% de la devise	USD		NIS	
à la baisse :	%	milliers d'euros	%	milliers d'euros
Chiffre d'affaires	-3,6%	-1 819	-0,1%	-62
Résultat opérationnel courant	-28,3%	-673	40,5%	965
à la hausse :	%	milliers d'euros	%	milliers d'euros
Chiffre d'affaires	3,9%	2 001	0,1%	68
Résultat opérationnel courant	31,1%	741	-44,5%	-1 061

1.5. Assurances et couverture des risques

Les principales polices du Groupe couvrent la responsabilité civile et les risques.

La responsabilité civile professionnelle offre une garantie de 7.500.000 euros par an et par sinistre sans limitation de zone géographique.

Les différentes implantations du groupe sont couvertes par des polices multirisques n'appelant pas de commentaire particulier.

Par ailleurs, compte tenu de ses spécificités, Dalet n'a pas jugé utile de se couvrir en perte d'exploitation.

1.6. Approbation des comptes consolidés

Nous vous demanderons, après avoir entendu la lecture du rapport des commissaires aux comptes, de bien vouloir approuver les comptes consolidés tels qu'ils vous sont présentés.

1.7. Procédures de contrôle interne mises en place par le groupe

Le groupe Dalet est organisé de la façon suivante :

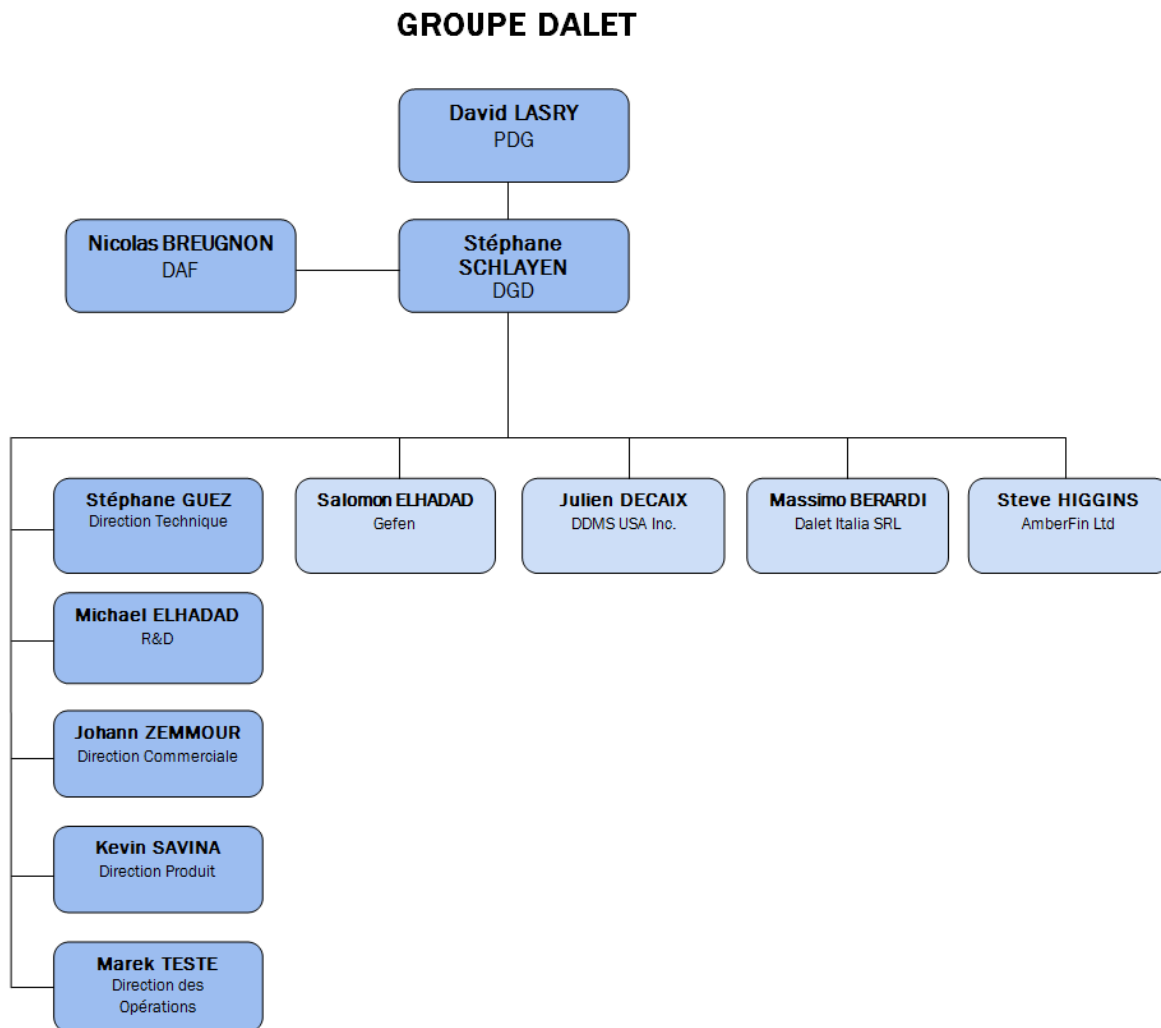
- des « Business Units » opérationnelles, la société mère Dalet SA exerçant conjointement depuis la France une activité de holding pour le groupe et d'unité opérationnelle
- différentes implantations commerciales et techniques rattachées aux « Business Units »

Le découpage géographique est le suivant :

- AMERIQUES : DDMS USA Inc. , basée à New York

- EMEA – APAC hors Italie et Royaume Uni : Dalet SA France
- Italie : Dalet Italia
- Royaume Uni : AmberFin Ltd

La direction du groupe est représentée de la façon suivante :



Le contrôle est exercé en premier lieu par les directions fonctionnelles et opérationnelles du groupe sur la base des référentiels de procédures existants.

1.7.1. Objectifs du Contrôle Interne

Il est rappelé que le dispositif de contrôle interne de Dalet vise, à partir d'une analyse des principales sources de risques propres au groupe et d'une réflexion sur l'encadrement de ces risques :

- d'une part, à s'assurer que les membres de l'entreprise se conforment aux lois et règlements, aux règles et normes internes applicables et inscrivent leurs comportements et la réalisation des opérations dans le cadre des valeurs, orientations et objectifs définis par les organes sociaux ,

- d'autre part à vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux reflètent avec sincérité l'activité et la situation de l'entreprise.

Ce rapport contient un inventaire des risques existant et un recensement des procédures en vigueur dans le groupe.

En dépit des efforts accomplis, il convient de rappeler que tout dispositif de prévention des risques d'erreur ou de fraude, en particulier dans le domaine comptable et financier, n'offre qu'une assurance raisonnable mais ne saurait représenter une garantie absolue.

1.7.2. Organisation du contrôle interne et rôle des différents intervenants :

Le contrôle interne au sein de la Société est défini comme le processus mis en œuvre par le conseil d'administration, la direction générale et le personnel en vue de fournir une assurance raisonnable quant à l'accomplissement des objectifs suivants :

- la fiabilité des informations financières ;
- la conformité aux lois et aux réglementations en vigueur ;
- la réalisation et l'optimisation des opérations ;
- la sauvegarde des actifs.

La Direction Générale groupe définit et planifie les objectifs d'exploitation de la société et de ses filiales qui sont traduits dans le Budget annuel. Ces dispositions sont mises en œuvre par les différents responsables opérationnels.

Chaque société du groupe possède sa propre équipe comptable qui reporte à la Direction Financière à Paris.

La Direction Financière du Groupe est organisée autour de 3 personnes :

Le « **Directeur Administratif et Financier** » a pour mission pour le groupe :

- de mettre en place et d'animer les différents reportings permettant le pilotage financier,
- d'informer le Président, les Directeurs du groupe et le conseil d'administration régulièrement sur les écarts,
- de définir les procédures administratives et financières, et de vérifier leur bonne application dans le groupe,
- d'encadrer et de coordonner les travaux des équipes comptables.

Une « **Chef Comptable, en charge de la Consolidation** » qui a pour missions :

- de contrôler la fiabilité des processus de collecte et de traitement des données de base de l'information financière,
- de garantir que les états financiers sociaux sont élaborés dans le respect des normes et règlements en vigueur et du principe de permanence des méthodes comptables, et donnent une vision sincère de l'activité et de la situation de la société,
- d'assurer la disponibilité des informations financières sous une forme et dans les délais requis.

Une « **Contrôleuse de Gestion** » basée au Siège en charge de :

- d'élaborer et veiller à l'application des procédures dans les filiales
- de mettre en place les outils de gestion à des fins d'analyse, de reporting et de prévisions
- de travailler à l'amélioration des performances de l'entreprise dans tous les domaines.

1.7.3. Description synthétique des procédures de Contrôle Interne

1.7.3.1. Contrôle de Gestion

○ Consolidation Statutaire

Le Groupe dispose d'un outil de consolidation permettant de traiter dans le même environnement la consolidation des comptes nécessaire à l'élaboration du reporting interne et les travaux de clôture pour la production des états financiers légaux. Ce logiciel collaboratif dispose de fonctions de gestion des droits et d'audit des écritures avancées (« drill down ») permettant d'assurer la traçabilité et l'intégrité des données. Depuis juin 2016 (information financière semestrielle), le Groupe a fait le choix de présenter ses états financiers en répartissant les charges par destination. Cette décision a été motivée par le souhait de se rapprocher de la présentation généralement retenue par les éditeurs de logiciels appartenant au secteur d'activité du Groupe.

○ Budget Annuel

Il est mensualisé et détaillé au niveau le plus fin pour chaque société sur la base de comptes contributifs ne tenant pas compte des opérations intergroupes.

Un budget consolidé est établi en appliquant les normes de consolidation du groupe en dehors de certains traitements relatifs aux IFRS dont le suivi mensuel ralentirait la préparation des états.

Le budget préparé pour l'année 2017 a été conçu pour permettre la consolidation mensuelle de l'ensemble des sociétés du groupe.

La gestion budgétaire n'est alimentée que par des données comptables après clôture mensuelle des comptes des filiales selon un processus prédéfini.

Un reporting financier est établi pour le groupe et pour chaque société comprenant un compte d'exploitation contributif comparé au budget selon deux dimensions d'analyse :

une analyse des Produits et Charges par nature :

une analyse des Produits et Charges par destination :

○ Tableaux de bord

Différents tableaux de bords sont destinés au suivi des entrées en commandes et prévision de facturation, de la trésorerie et de la position des comptes clients.

Le carnet de commande est revu régulièrement et qualifié en vertu des dates de livraisons anticipées. L'ensemble des commandes clients et des factures est géré dans un logiciel commun, multidevises, permettant d'harmoniser les « articles » (constitutifs d'une « commande ») et les données associées aux « affaires » (regroupement de plusieurs commandes).

Par ailleurs, l'ensemble des documents relatif aux opportunités d'affaires est centralisé dans une base de données CRM commune à tous les commerciaux du groupe. La mise à jour régulière de cette base

selon un processus hiérarchisé et en vertu de critères précis permet d'évaluer la probabilité de succès des opportunités.

L'intégration des données de la Gestion commerciales (commandes, factures, chiffre d'affaires) et des données issues de l'analyse des opportunités se fait dans un outil de « Business Intelligence ».

- Constatation du chiffre d'affaires.

A chaque arrêté mensuel des comptes, la facturation et les ajustements de chiffre d'affaires font l'objet d'une revue en fonction des règles de reconnaissance du chiffre d'affaires du groupe. La facturation est ensuite transférée dans la comptabilité.

Un rapprochement est effectué entre la gestion commerciale et la comptabilité pour valider l'exhaustivité de l'opération.

A l'occasion de chaque déclaration trimestrielle du chiffre d'affaires, le Groupe procède à une revue de l'avancement sur projets, et comptabilise les ajustements mis en évidence.

1.7.3.2. Procédures de Gestions des Risques

- Contrôle des encaissements et de la trésorerie

Les risques de fraude interne sont réduits grâce à la dissociation des tâches. Les moyens de paiements sont mis en œuvre de façon autonome et sans l'intervention des signataires. Par ailleurs, les signatures bancaires autorisées sont régulièrement mises à jour et documentées.

Les plus petites filiales (Australie, Espagne, Angleterre, Singapour, Russie) fonctionnent selon un schéma « cost-plus », c'est-à-dire que pour se financer, elles facturent leurs coûts de fonctionnement à la maison mère. Les clients ne sont pas facturés par ces filiales, ceux-ci passant leurs commandes à la maison mère. Ce schéma permet de limiter les flux financiers transitant par les petites filiales et d'en simplifier le contrôle.

- Engagements de dépenses

Le groupe a mis en place un système de validation électronique des engagements de dépenses (BED) centralisé dans une base de données commune aux différentes entités du groupe. La validation des engagements s'opère par profil acheteur et comporte deux niveaux de validation. En outre, selon la nature de l'engagement sont définies les personnes notifiées qui ne participent pas au processus de validation mais pour qui l'information sur l'opération en cours peut être pertinente. Certains fournisseurs jugés sensibles ont pour consigne de refuser toute commande non assortie d'un BED comportant les deux autorisations.

- Risques relatifs à l'information Comptable

L'ensemble des entités du groupe reportent leurs comptes mensuellement. Les comptes sont comparés au budget et au N-1, puis consolidés. Chaque arrêté des comptes sociaux et consolidés fait l'objet d'une présentation complète des différents postes d'inventaire. La présentation au format légal est complétée d'une présentation au format « budgétaire » pour faciliter la revue analytique des administrateurs.

Toutes les entités étrangères sont suivies par des experts comptables qui participent à la revue mensuelle des comptes, voire assurent la tenue de comptabilité pour les plus petites d'entre elles.

Le groupe utilise différents logiciels de comptabilité et de consolidation fournis dans des versions standards par des éditeurs de logiciels reconnus sur leur marché.

Les travaux des Commissaires aux comptes s'organisent autour d'une réunion d'option préalablement aux travaux d'inventaire qui permet d'aborder les questions techniques. En fin de mission, une réunion de synthèse permet au Président de recueillir leurs remarques.

Les comptes provisoires sont ensuite arrêtés par le conseil d'administration.

- Risques de Fraude

Le Groupe est très attentif aux risques de fraude et communique régulièrement auprès des équipes comptables et des responsables d'entités pour rappeler à la vigilance et au respect des procédures.

1.7.3.3. Sécurité informatique et système d'information

- Sécurité

La norme ISO 27001 décrit les exigences pour la mise en place d'un Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI). Le SMSI recense les mesures de sécurité, dans un périmètre défini, afin de garantir la protection des actifs informationnels. L'objectif est de protéger les informations de toute perte, vol ou altération, et les systèmes informatiques de toute intrusion. La conformité avec les exigences de la norme ISO 27001 est un gage de confiance pour les grands clients du Groupe.

La démarche ISO entreprise en 2016 se poursuit avec pour objectif prochain l'obtention de la certification.

- Déploiement du Global Active Directory

Le déploiement de la gestion des droits réseaux s'est étendu à la quasi-totalité des sociétés du Groupe.

Les utilisateurs doivent se connecter à l'Active Directory pour accéder aux ressources Dalet

Le même identifiant utilisateur / mot de passe permet d'être identifié dans l'ensemble des filiales du Groupe et d'accéder aux fichiers, aux imprimantes, à internet.

- Plan de poursuite d'activité

Le serveur principal de la comptabilité qui héberge les bases de données gestion commerciale et comptables, ainsi que le logiciel de consolidation du Groupe et les fichiers a été cloné en mode virtualisation afin de pouvoir offrir un plan de continuité d'activité en cas de panne du serveur principal

Cette action est complètement transparente pour l'ensemble des utilisateurs, locaux ou distants, sans aucune intervention de leur part.

2. Rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

2.1. Faits marquants de l'exercice

Se référer au paragraphe 1.1 du rapport sur la gestion du groupe.

2.2. Activité et résultats sociaux de l'exercice écoulé

Le chiffre d'affaires hors taxes de cet exercice social s'élève à 29.026.317 euros contre 27.597.136 euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'une production immobilisée de 3.054.680 euros, de gains de changes sur opérations commerciales de 166.519 euros, de reprises sur provisions de 31.162 euros, de transferts de charges et autres produits d'exploitation pour un montant de 136.972 euros, le total des produits d'exploitation s'élève à 32.349.131 euros contre 30.949.872 euros en 2016.

Les charges d'exploitation se sont élevées pour leur part à 32.574.006 euros contre 31.499.046 euros l'année précédente.

Les différents postes sont les suivants :

- Achat de marchandises et variations de stocks :	1.830.704 euros
- Autres charges externes :	21.062.032 euros
- Impôts, taxes et versements assimilés :	364.710 euros
- Charges de personnel :	5.188.510 euros
- Dotations aux amortissements et provisions :	3.374.623 euros
- Autres charges :	753.427 euros

L'exploitation a ainsi généré une perte de 224.875 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de 425.142 euros, d'une perte exceptionnelle de 581.121 euros et d'un produit d'impôt de 693.489 euros, le résultat de l'exercice se traduit par bénéfice de 311.635 euros.

Vous trouverez ci-après en **Annexe 1** le tableau des résultats des cinq derniers exercices.

2.3. Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément à la continuité de l'exploitation, à l'indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les frais de développement sont activés dans le respect des critères prévus par le règlement CRC-2004-06.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.4. Dividendes antérieurs

Nous vous demanderons de prendre acte, en application des dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965 (article 243 bis du Code Général des Impôts) qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices sociaux.

2.5. Délais de paiements

Conformément aux termes de l'article L 441-6 -1 alinéa 1 du Code de Commerce, nous vous informons de la décomposition, à la clôture de l'exercice 2017 du solde des dettes et créances commerciales par date d'échéance :

	Article D. 441 I.-1° : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D. 441 I.-2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement										
Nombre de factures concernées					124					85
Montant total des factures concernées (TTC)	337 417	68 988	1 094 794	1 911 427	3 412 626	793 853	118 967	373 259	634 880	1 920 959
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (HT)	1%	0%	5%	8%	15%					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (HT)						3%	0%	1%	2%	7%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées										
Nombre des factures exclues	0					19				
Montant total des factures exclues (TTC)	0					352 327				

Hors facture en litige et opération intergroupe faisant l'objet de dispositions particulières, les délais de paiements moyens se situent entre 30 et 60 jours.

2.6. *Activité en matière de recherche et de développement*

Dalet SA a activé au cours de l'exercice 2017 les dépenses de développement de ses logiciels, dans la mesure où elles respectent les critères définis par le règlement 2004-06 du CRC.

Les frais de développement sur les logiciels activés en immobilisations incorporelles au cours de l'année 2017 représentent 3.054.680 euros. La dotation à l'amortissement de l'exercice correspondant est de 3.042.192 euros. L'impact sur le résultat d'exploitation est de 12.488 euros.

2.7. *Dépenses non déductibles fiscalement*

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses visées aux articles 39-4 et 39-5 du même Code, non déductibles du résultat fiscal.

La société n'a pas fait l'objet de contrôle fiscal au cours de l'exercice.

2.8. *Situation de la société, perspectives d'avenir*

En ce qui concerne la situation de la société et de ses perspectives d'avenir, nous nous référons à la première partie du présent rapport concernant la gestion du groupe.

2.9. Affectation des résultats

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice soit : **311.635 euros**
aux compte de réserves légales pour **15.163 euros**
qui passerait de **320.393 euros**
à **335.556 euros**
au compte de report à nouveau pour **296.472 euros**
qui passerait ainsi de **(8.371) euros**
à **288.101 euros**

2.10. Conventions visées par les articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce

Votre conseil d'administration a donné toutes informations utiles aux Commissaires aux comptes afin de leur permettre d'établir leur rapport spécial sur les conventions visées par les articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce.

Il vous sera donné lecture de ce rapport.

Nous vous signalons qu'il n'existe aucune convention règlementée au titre de l'exercice 2017.

2.11. Approbation des comptes, Quidus

Nous vous demanderons, après avoir entendu la lecture de ces rapports, de bien vouloir approuver les comptes sociaux tels qu'ils vous sont présentés, de donner quitus à vos administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice écoulé.

2.12. Rapport sur les comptes annuels

Il vous sera également donné lecture du rapport général de vos Commissaires aux comptes sur la vérification des comptes de l'exercice.

2.13. Informations concernant le capital social

2.13.1. Capital social au 31 décembre 2017

Au 31 décembre 2017, le capital de Dalet S.A. est représenté par 3.594.400 actions (catégorie A et B) d'une valeur nominale de 2 euros, soit un capital social de 7.188.800 euros.

nombre d'actions	31-déc.-17	31-déc.-16
Actions de catégorie A (actions ordinaires)	3 593 680	3 593 680
Actions de catégorie B	720	0
Total	3 594 400	3 593 680

Les actions composant le capital se répartissent ainsi selon leur nature :

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		en début d'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	en fin d'exercice
titres à vote simple	2.0	2 289 246	-63 587		2 225 659
titres à vote double	2.0	1 296 236	63 655		1 359 891
titres auto détenus	2.0	8 198	-68		8 130
titres de catégorie B sans droit	2.0		720		720
Total		3 593 680	720	0	3 594 400

2.13.2. Informations concernant la détention par la société de ses propres actions

La société a procédé au cours de l'exercice à l'achat d'actions propres ISIN FR0011026749 dans le cadre des autorisations en cours.

Nombre de titres ordinaires composant le capital au 1er janvier 2017 :	3 593 680
Titres auto détenus de manière directe et indirecte au 1er janvier 2017	8 198
Titres achetés dans l'exercice :	12 621
Titres vendus dans l'exercice :	12 689
Titres émis au cours de l'exercice :	néant
Nombre de titres transférés dans l'exercice :	néant
Nombre de titres annulés dans l'exercice :	néant
Titres auto détenus de manière directe et indirecte au 31 décembre 2017 :	8 130
Nombre de titres ordinaires composant le capital au 31 décembre 2017 :	3 593 680

A ce jour, la société n'a pas fait usage de produits dérivés, et n'a aucune position ouverte sur des produits dérivés.

2.14. Informations concernant les plans d'attribution gratuite d'actions, d'options de souscription et d'achat d'actions ainsi que les bons de souscription d'actions en cours

2.14.1. Plans d'attribution gratuite d'actions

Le tableau ci-dessous résume l'historique des différents plans d'attribution au bénéfice des salariés et des administrateurs :

Actions de catégorie A

Conseil d'administration (attribution)	Assemblée Générale	Actions attribuées	Cours à la date d'attribution	Valorisation	Année d'acquisition	Actions acquises au 31 déc. 2017
18 juillet 2006	30 juin 2006	10 000	5,95	59 500	2008	10 000
11 sept. 2007	30 juin 2006	26 560	5,95	158 032	2009	24 200
23 février 2009	26 juin 2008	9 800	1,95	19 110	2011	9 800
31 août 2010	24 juin 2010	64 000	3,90	249 600	2012	63 358
26 avril 2011	24 juin 2010	58 000	4,41	255 780	2013	57.572
22 mai 2012	28 juin 2011	110 000	3,64	400 400	2014	110.000
22 mai 2012	28 juin 2011	34 000	3,64	123 760	2016	34.000

Actions de catégorie B

Conseil d'administration (attribution)	Assemblée Générale	Actions attribuées	Cours à la date d'attribution	Valorisation	Année d'acquisition	Actions acquises au 31 déc. 2017
9 avril 2015	30 juin 2014	3 000	néant	386 880	2020	720

2.14.2. Plans d'attribution de bons de souscription ou d'options d'achat d'actions

Néant.

2.15. Répartition du capital social et des droits de vote

2.15.1. La répartition du capital social et des droits de vote au 31 décembre 2017 est la suivante :

Actionnaires	31-déc-16				31-déc-17			
	Actions		Droits de vote		Actions		Droits de vote	
Dirigeants								
Michaël Elhadad	165 834	4,61%	331 668	6,79%	165 834	4,61%	331 668	6,71%
Salomon Elhadad	150 939	4,20%	203 083	4,16%	150 939	4,20%	301 878	6,10%
David Lasry	163 194	4,54%	298 687	6,12%	163 194	4,54%	298 687	6,04%
Stéphane Guez	165 870	4,62%	320 740	6,57%	165 870	4,62%	320 740	6,49%
Stéphane Schlayen	15 685	0,44%	31 370	0,64%	10 685	0,30%	21 370	0,43%
Investisseurs								
Windcrest Partners Ltd	478 662	13,32%	950 784	19,48%	453 662	12,62%	894 244	18,08%
Hinsdale LCC (*)	129 000	3,59%	145 000	2,97%	129 000	3,59%	145 000	2,93%
Soje Fund LP (*)	609 888	16,97%	660 888	13,54%	609 888	16,97%	660 888	13,36%
Autres titres contrôlés par J. Pinto	103 121	2,87%	103 121	2,11%	106 625	2,97%	106 625	2,16%
Auto détention	8 198	0,23%	-		8 130	0,23%	-	
Divers nominatif	256 864	7,15%	489 952	10,04%	240 408	6,69%	474 896	9,60%
Public	1 346 425	37,47%	1 346 425	27,58%	1 389 445	38,66%	1 389 445	28,10%
Total	3 593 680	100,00%	4 881 718	100,00%	3 593 680	100,00%	4 945 441	100,00%

3 593 680

4 881 718

3 593 680

4 945 441

(*) Les fonds Hinsdale LLC et Soje LP sont gérés par M. John Pinto qui détient un pouvoir général statutaire donné par les actionnaires desdits fonds pour exercer les droits de vote au sein des assemblées des sociétés dont les titres sont détenus en portefeuille

2.15.2. Participation des salariés au capital de la Société

Notre société n'a mis en place aucun plan d'actionnariat au bénéfice des salariés. Les salariés actionnaires de la société ont régulièrement acquis leurs actions sur le marché. Il a toutefois été attribué des actions gratuites au cours de l'exercice à certains salariés. Selon les informations disponibles, les salariés du groupe détenaient 2,1 % du capital au 31 décembre 2017.

2.15.3. Franchissement de seuil

La société n'a pas connaissance d'un franchissement de seuil intervenu au cours de l'exercice.

2.15.4. Informations relatives au capital autorisé mais non émis : point sur l'utilisation des autorisations globale ou individuelles consenties au conseil d'administration :

Conformément aux nouvelles dispositions légales, ce point est développé au sein du rapport sur le gouvernement d'entreprise.

2.15.5. Évolution du cours du titre au cours de l'exercice écoulé

Nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice écoulé, le cours unitaire de l'action a oscillé entre 8,75 euros et 13,50 euros :

Mois	Max	Min	Volume mois
janv-17	10,11	9,63	41 839
févr-17	10,00	9,00	32 599
mars-17	13,30	8,90	74 803
avr-17	10,15	8,75	18 034
mai-17	11,09	9,78	15 587
juin-17	10,82	10,08	19 412
juil-17	11,49	9,72	33 977
août-17	11,46	11,00	12 624
sept-17	11,90	11,00	16 852
oct-17	11,81	9,75	18 320
nov-17	11,85	10,60	92 876
déc-17	11,10	10,20	23 167
janv-18	11,30	10,20	11 576
févr-18	12,60	10,30	95 951
mars-18	13,50	12,00	90 646
Période	13,50	8,75	598 263

2.16. Informations relatives à la façon dont la Société prend en compte les conséquences environnementales et sociales de son activité

2.16.1. Conséquences environnementales

Les activités de Dalet SA ne mettant en jeu aucun processus de production ou de fabrication, elles ne peuvent constituer une agression de l'environnement naturel.

2.16.2. Conséquences sociales :

L'effectif salarié tient compte des salariés équivalents temps plein moyen.

Il est tenu compte de deux établissements en Corée et au Japon.

Personnel salarié	2017	2016
Cadres	40	42
Employés	8	5
Total	48	47

Il n'est pas fait appel à des travailleurs intérimaires.

- **Formation professionnelle**

Au cours de l'exercice, 14.553 euros ont été consacrés à la formation professionnelle. Ces dépenses représentent 40 heures de formation dont 12 salariés ont bénéficié.

- **Représentation du personnel**

La société ne possède pas de représentants du personnel ni de comité d'entreprise.

- **Emploi des travailleurs handicapés**

La société emploie une personne ayant une reconnaissance qualité de travailleur handicapé.

Concernant le groupe, l'effectif salarié moyen 2017 est de 327 personnes.

- **Organisation du temps de travail :**

Le temps de travail est globalement organisé du lundi au vendredi.

Compte tenu de l'activité de la société, une partie des salariés est amenée à intervenir directement sur les sites des clients. Ainsi, l'activité s'organise selon des plannings établis par services et en fonction des projets et des clients.

Sur certains projets, la société a été amenée à établir des plannings très spécifiques avec des astreintes le soir et le week-end. Ces aménagements ont fait l'objet de notes de services et ont été mis en place après accord des salariés participant.

- **Durée :**

- **Salariés à temps plein :**

La moyenne hebdomadaire effective de temps de travail est de 35h00 et les salariés disposent d'un jour de RTT par mois.

- **Salariés à temps partiel :**

La société n'emploie pas de salariés à temps partiel.

- **L'absentéisme et ses motifs :**

En 2017, la société a un taux d'absentéisme de 3,98 % (voir 4.1.2.2).

- **Rémunération des salariés et leur évolution :**

La majorité des salariés est cadre et les rémunérations sont largement supérieures aux minimas fixés par la Convention Collective.

La révision des rémunérations se fait le plus souvent en début d'année, lors d'un entretien individuel.

- **Intéressement :**

Un accord d'intéressement a été mis en place en 2017. La valeur de l'intéressement à verser calculée au titre de l'exercice 2017 est de 81.856 euros. Cette somme est provisionnée dans les comptes.

- **Egalité professionnelle entre hommes et femmes :**

Fin 2017, l'effectif était de 46 personnes dont 34 hommes et de 12 femmes.

- **Importance de la sous-traitance :**

La société a recours à la sous-traitance dans l'exécution des projets en appoint des ressources internes disponibles dans la société ou dans le Groupe.

Il est également fait appel à certaines compétences non présentes dans le Groupe sous forme de sous-traitance générale.

- **Impact territorial de la société en matière d'emploi et de développement régional :**

La société, basée à Levallois-Perret, emploie en grande majorité des salariés résidant en Ile de France. De par leurs très faibles effectifs, les filiales étrangères de Dalet ont un impact négligeable sur le développement régional et les populations locales.

2.17. Relations Dirigeants / actionnaires avec la société

2.17.1. Intérêts des dirigeants dans le capital de l'émetteur, dans celui d'une société qui en détient le contrôle, dans celui d'une filiale ou chez un client ou un fournisseur de l'émetteur

Voir paragraphe 2.15.1.

2.17.2. Informations sur les opérations conclues avec les membres des organes d'administration et de direction et de surveillance

Voir Rapport Spécial des commissaires aux comptes.

2.17.3. Prêts et garanties, accordés ou constitués en faveur des organes d'administration, de direction et de surveillance

Néant.

2.17.4. Actifs appartenant directement ou indirectement aux dirigeants ou à des membres de leur famille

Néant.

2.18. Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions et de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE)

Néant.

2.19. Intégration dans le présent rapport des éléments requis par l'article l 225-100-3 du code de commerce et susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Néant.

3. Rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise

A l'assemblée générale mixte du 26 juin 2018

Mesdames, Messieurs,

En application des articles L. 225-37 al.6 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise.

3.1. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration

3.1.1. Composition du conseil

Le conseil d'administration se compose de :

- **David LASRY**, Administrateur et Président Directeur Général, dont le mandat expire à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- **Stéphane GUEZ**, Administrateur et Directeur Général Délégué, dont le mandat expire à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- **Salomon ELHADAD**, Administrateur, dont le mandat expire à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- **Windcrest Partners**, Administrateur, représenté par Madame Kate GELLERT, dont le mandat expire à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- **Michael ELHADAD**, Administrateur, dont le mandat expire à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
- **Anna Mae SOKUSKY**, Administratrice, dont le mandat expire à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

3.1.2. Fonctionnement du conseil

Conformément aux statuts, le conseil d'administration a choisi de ne pas dissocier les fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur Général. Le Président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration.

Il est précisé que le conseil d'administration n'a pas apporté de limitation particulière aux pouvoirs du Président Directeur Général en dehors de celles définies par la loi. Le Président est assisté de deux Directeurs Généraux Délégués, Messieurs GUEZ et SCHLAYEN, lui-même non administrateur.

Le conseil d'administration s'est doté d'un règlement intérieur précisant ses règles de fonctionnement, et les conditions de constitution de comités spécialisés.

Aux réunions obligatoires du conseil d'administration se sont ajoutées les séances dont la tenue est justifiée par la marche des affaires. Au cours de l'année 2017 le conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises avec un taux d'assiduité de 90%.

Les administrateurs se sont vu remettre soit préalablement, soit en séance, les documents nécessaires aux débats et à la prise de décision avec identification des risques éventuels, dans le respect des contraintes réglementaires et de l'intérêt social.

Le domaine d'action du conseil d'administration a compris la validation de la stratégie et des orientations du groupe, les opérations significatives (investissements, restructurations, ...) et le suivi de leur exécution ainsi que l'information importante fournie aux actionnaires et aux marchés financiers.

La composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance sont exposés dans le document de référence.

3.1.3. Parité homme femme au sein du conseil

Madame Anna Mae Sokusky a été désignée administrateur de la société aux termes de l'assemblée générale du 28 juin 2012 pour une durée de 6 années.

Le mandat de Madame Anna Mae Sokusky expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ; le renouvellement de son mandat sera proposé au vote de l'assemblée.

Il est précisé que Madame Anna Mae Sokusky n'exerce pas de fonctions salariées au sein du groupe.

La société **Windcrest Partners**, Administrateur, est désormais représentée au conseil, à titre permanent, par Madame Kate Gellert.

3.2. Modalités particulières relatives à la participation des actionnaires aux Assemblées Générales (L 225-37 al 8 et L 225-68 al 9 du Code de Commerce)

Les modalités de participations des actionnaires aux assemblées générales sont régies par l'article article 23 des Statuts ci-après :

I. Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, ou de prendre part aux votes par correspondance, ou encore par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication, dans les conditions légales et réglementaires. Le droit de l'actionnaire est subordonné à l'enregistrement comptable des titres à son nom ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour son compte (en application du septième alinéa de l'article L.228-1 du Code de commerce), au troisième jour ouvré précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus pour la société par son mandataire, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Les titulaires d'actions nominatives sont admis sur simple justification de leur identité.

Les actionnaires qui n'ont pas libéré leurs actions des versements exigibles n'ont pas accès à l'assemblée.

Le droit de l'actionnaire est subordonné à l'enregistrement comptable des titres à son nom ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour son compte (en application du septième alinéa de l'article L.228-1 du Code de commerce), au troisième jour ouvré précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus pour la société par son mandataire, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

II. Un actionnaire peut se faire représenter par son conjoint ou partenaire avec lequel a été conclu un pacte civil de solidarité, à un autre actionnaire, au président de l'assemblée, ou à toute autre personne (physique ou morale) de son choix dans les conditions prescrites à l'article L. 225-106 du Code de commerce.

Les actionnaires peuvent, dans les conditions fixées par la loi et les règlements, adresser leur formule de procuration concernant toute assemblée générale, soit sous forme papier, soit sur décision du Conseil d'administration publiée dans l'avis de réunion et l'avis de convocation, par télétransmission.

L'ensemble de ces dispositions est repris au sein du document de référence.
Il n'existe pas de modalités particulières d'accès aux assemblées d'actionnaires.

3.3. Code de gouvernance

Le Conseil d'administration dans sa séance du 31 janvier 2018 a choisi de se référer au Code de gouvernance Middenext. Ce code est consultable au siège social.

La société se conforme à l'intégralité des dispositions de ce code. Toutefois :

- Le conseil n'a pas pu se doter, malgré ses efforts, d'un second administrateur indépendant. En effet, le métier exercé par Dalet et son secteur d'activité sont très spécialisés et imposent, pour qu'un administrateur soit pertinent dans ses réflexions et propositions, que ce dernier ait des compétences tant en informatique que dans le monde des médias. Le conseil continue ses efforts néanmoins en vue d'un recrutement.
- Le conseil n'a, jusqu'à présent, jamais eu de vraies réflexions sur la succession du dirigeant. En effet, le besoin ne s'est à ce jour pas fait ressentir, compte tenu (i) que les compétences métiers n'appartiennent pas au seul président mais elles sont au contraire partagées entre les différents membres du conseil et (ii) que les pouvoirs sont réparties de façon identique entre le président et les deux directeurs généraux délégués. Enfin, l'âge du président n'impose aucune urgence..

La société a adopté un règlement intérieur dont le modèle répond aux préconisations du code de gouvernance Middenext.

Enfin il est rappelé que le conseil remplit les fonctions du comité d'audit , accompagné du directeur administratif et financier de la société en qualité de secrétaire.

3.4. Exposé des éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

3.4.1. Structure du capital de la société

Voir le paragraphe 2-15-1 du Rapport de Gestion « Répartition du capital social et des droits de vote au 31 décembre 2017 ».

3.4.2. Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou les clauses des conventions portées à la connaissance de la société en application de l'article L. 233-11

Néant.

3.4.3. Participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12

Néant.

3.4.4. Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci

Néant.

3.4.5. Les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier

Néant.

3.4.6. Accords entre actionnaires dont la société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote

Néant.

3.4.7. Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration ainsi qu'à la modification des statuts de la société

Les statuts de la société dans ces domaines ne dérogent pas aux principes généralement admis en matière de société anonyme.

3.4.8. Pouvoirs du conseil d'administration, liés en particulier à l'émission ou au rachat d'action

Voir le paragraphe 9 « Autorisations d'émission de titre de capital et de créance en cours de validité et niveau de leur utilisation » ci-après.

3.4.9. Accords conclus par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts

Néant.

3.4.10. Accords prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique

Néant.

3.5. Principes et règles de rémunération des dirigeants.

Conformément à la loi n° 2006-1770 du 30 décembre 2006, nous vous présentons les principes et les règles arrêtés par le conseil d'administration pour déterminer les rémunérations accordées aux mandataires sociaux.

3.5.1. Salaires

Les mandataires sociaux sont rémunérés avec une partie fixe et une partie variable. La partie variable représente environ 30% de la rémunération totale. Son mode de calcul dépend de la réalisation des objectifs fixés dans le budget annuel, en termes Marge Brute et de dépenses d'exploitations. Le pourcentage de réalisation, d'une part de la marge, d'autre part des dépenses d'exploitation est pondéré d'un coefficient afin de créer un effet multiplicateur, à la hausse ou à la baisse. La moyenne de ces deux valeurs est appliquée au montant de salaire variable, déterminant la prime à payer.

Notons que cette grille de rémunération est commune à l'ensemble des directeurs du groupe et s'applique dans des modalités identiques depuis plusieurs années.

3.5.2. Autres avantages

Les mandataires sociaux bénéficient d'avantages équivalents à ceux accordés aux Directeurs du groupe, soit principalement des véhicules de fonction.

Synthèse des rémunérations

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	2016	2017
David LASRY - PDG		
<i>Rémunérations dues au titre de l'exercice</i>	254 114	278 959
<i>Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice</i>	<i>néant</i>	<i>néant</i>
<i>Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice</i>	<i>néant</i>	<i>néant</i>
<i>Valorisation des actions attribuées gratuitement au cours de l'exercice</i>		
TOTAL	254 114	278 959
Stéphane GUEZ - DGD administrateur		
<i>Rémunérations dues au titre de l'exercice</i>	240 261	229 004
<i>Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice</i>	<i>néant</i>	<i>néant</i>
<i>Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice</i>	<i>néant</i>	<i>néant</i>
<i>Valorisation des actions attribuées gratuitement au cours de l'exercice</i>		
TOTAL	240 261	229 004
Stéphane SCHLAYEN - DGD		
<i>Rémunérations dues au titre de l'exercice</i>	214 514	212 103
<i>Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice</i>	<i>néant</i>	<i>néant</i>
<i>Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice</i>	<i>néant</i>	<i>néant</i>
<i>Valorisation des actions attribuées gratuitement au cours de l'exercice</i>		
TOTAL	214 514	212 103

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Nom et Fonctions du dirigeant mandataire social	2016		2017	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
David LASRY - PDG				
<i>Rémunération fixe</i>	173 211	177 091	203 365	206 693
<i>Rémunération variable annuelle</i>	58 661	49 279	67 707	66 207
<i>Rémunération variable pluriannuelle</i>				
<i>Eléments exceptionnels</i>				
<i>Jetons de présence</i>				
<i>Avantages en nature</i>	22 242	18 362	7 887	4 559
TOTAL	254 114	244 733	278 959	277 459
Stéphane GUEZ - DGD administrateur				
<i>Rémunération fixe</i>	166 614	166 614	163 178	163 178
<i>Rémunération variable annuelle</i>	73 647	66 470	65 827	68 680
<i>Rémunération variable pluriannuelle</i>				
<i>Eléments exceptionnels</i>				
<i>Jetons de présence</i>				
<i>Avantages en nature</i>				
TOTAL	240 261	233 084	229 004	231 857
Stephane SCHLAYEN - DGD				
<i>Rémunération fixe</i>	140 000	141 843	163 107	165 660
<i>Rémunération variable annuelle</i>	72 671	62 483	46 443	53 550
<i>Rémunération variable pluriannuelle</i>				
<i>Eléments exceptionnels</i>				
<i>Jetons de présence</i>				
<i>Avantages en nature</i>	1 843	0	2 553	0
TOTAL	214 514	204 326	212 103	219 210

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés en 2016	Montants versés en 2017
Salomon ELHADAD - administrateur		
<i>Jetons de présence</i>	<i>néant</i>	<i>néant</i>
<i>Autres rémunérations</i>	<i>253 566</i>	<i>270 794</i>
TOTAL	253 566	270 794
Michael ELHADAD - administrateur		
<i>Jetons de présence</i>	<i>néant</i>	<i>néant</i>
<i>Autres rémunérations</i>	<i>250 373</i>	<i>266 946</i>
TOTAL	250 373	266 946
Windcrest Partner - administrateur		
<i>Jetons de présence</i>	<i>néant</i>	<i>néant</i>
<i>Autres rémunérations</i>	<i>néant</i>	<i>néant</i>
TOTAL		
Anna Mae Sokusky - administratrice		
<i>Jetons de présence</i>	<i>7 233</i>	<i>7 085</i>
<i>Autres rémunérations</i>	<i>néant</i>	<i>néant</i>
TOTAL	7 233	7 085

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe : néant

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social : néant

Actions attribuées gratuitement pendant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe : néant

Actions attribuées gratuitement devenue disponible pour chaque mandataire social :

570 actions de catégorie B attribuées à Stéphane SCHLAYEN, DGD, dans le cadre du plan d'attribution du 9 avril 2015 ont été attribuées définitivement au cours de l'exercice à l'issue de la période d'acquisition

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions	Plan 1	Plan 2	Plan 3
Date d'assemblée	04/02/2000	30/05/2001	30/06/2060
Date du Conseil d'administration	10/12/2001	02/07/2004	18/07/2006
Nombre total d'action pouvant être souscrites ou achetées :	104 976	21 420	18 880
Nombre total d'action pouvant être souscrites ou achetées par les mandataires sociaux :			
David LASRY - PDG	néant	néant	néant
Stéphane GUEZ - DGD administrateur	néant	néant	néant
Salomon ELHADAD - administrateur	néant	néant	néant
Stéphane SCHLAYEN - DGD non administrateur	néant	néant	néant
Michael ELHADAD - administrateur	néant	néant	néant

Historique des attributions gratuites d'actions ordinaires (catégorie A)

Historique des attributions gratuites d'actions							
Date d'assemblée	30/06/2006	30/06/2006	26/06/2008	24/06/2010	24/06/2010	28/06/2011	28/06/2011
Date du Conseil d'administration	18/07/2006	11/09/2007	23/02/2009	30/08/2010	26/04/2011	22/05/2012	22/05/2012
Nombre total d'action attribuées gratuitement :	10 000	26 560	9 800	63 358	57 572	110 000	34 000
dont nombre total d'actions attribuées gratuitement aux mandataires sociaux :	10 000	10 000	néant	63 358	57 572	55 000	néant
David LASRY - PDG	néant	néant	néant	31 679	néant	11 000	néant
Stéphane GUEZ - DGD administrateur	néant	néant	néant	31 679	néant	11 000	néant
Salomon ELHADAD - administrateur	néant	néant	néant	néant	28 786	11 000	néant
Stéphane SCHLAYEN - DGD non administrateur	10 000	10 000	néant	néant	néant	11 000	néant
Michael ELHADAD - administrateur	néant	néant	néant	néant	28 786	11 000	néant
Date d'acquisition des actions	18/07/2008	11/09/2009	24/02/2011	29/08/2012	25/04/2013	23/05/2014	23/05/2016
Date de fin de période de conservation	18/07/2010	11/09/2011	23/02/2013	29/08/2014	25/04/2015	23/05/2016	23/05/2016
Nombre d'actions souscrites	10 000	24 200	9 800	63 358	57 572	55 000	34 000
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques	0	2 360	0	0	0	0	0
Actions attribuées gratuitement restantes en fin d'exercice	0	0	0	0	0	0	0

Historique des attributions gratuites d'actions de préférence de catégorie B

Date d'assemblée	30/06/2014	30/06/2014
Date du Conseil d'administration	09/04/2015	09/04/2015
Nombre total d'action attribuées gratuitement :	720	2 280
dont nombre total d'actions attribuées gratuitement aux mandataires sociaux :	570	2 280
David LASRY - PDG		570
Stéphane GUEZ - DGD administrateur		570
Salomon ELHADAD - administrateur		570
Stéphane SCHLAYEN - DGD non administrateur	570	
Michael ELHADAD - administrateur		570
Date d'acquisition des actions	10/04/2017	10/04/2020
Date de fin de période de conservation	10/04/2020	10/04/2020
Nombre d'actions souscrites	720	
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques	0	
Actions attribuées gratuitement restantes en fin d'exercice	0	

3.6. Liste des mandats et fonction exercés dans toutes les sociétés par chaque mandataire social

3.6.1. Mandats sociaux exercés au sein du Groupe

	David LASRY	Stéphane GUEZ	Stephane SCHLAYEN	Michael ELHADAD	Salomon ELHADAD	Windcrest Partner	Anna Mae Sokusky
Dalet S.A.	PDG	DGD - administrateur	DGD	administrateur	administrateur	administrateur	administratrice
Dalet UK Ltd	administrateur		administrateur				
Dalet Digital Media Systems USA Inc.		Président					
Gefen Ltd				Administrateur	Président		
Dalet Sistemas España	President		Secrétaire				
Dalet Australia Pty Ltd	administrateur						
Dalet Systems Asia Pte	administrateur		administrateur				
Dalet Italia S.R.L.	administrateur		administrateur				
Dalet Media Systems LLC	administrateur						
AmberFin Ltd	administrateur		administrateur				

3.6.2. Fonctions exercées au sein du Groupe et avantages particuliers

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus en raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non concurrence
David LASRY <i>Fonction : PDG date début mandat : 26 juin 2016 date fin de mandat : AGO statuant sur les comptes au 31 dec 2021</i>	<i>Directeur Développement Gefen Ltd 15 septembre 2015</i>	Non	Non	Non
Stéphane GUEZ <i>Fonction : DGD Administrateur date début mandat : 26 juin 2016 date fin de mandat : AGO statuant sur les comptes au 31 dec 2021</i>	Président DDMS Inc	Non	Non	Non
Stephane SCHLAYEN - DGD <i>Fonction : DGD nomination DGD : 23 juin 2003</i>	Directeur Marketing 10 mars 1999	Non	Non	Non

3.7. Conventions intervenues, directement ou par personne interposée entre un mandataire social ou un actionnaire détenant plus de 10 % du capital de la société et une société contrôlée

Néant

3.8. Projets de résolution relatifs à la rémunération attribuable au président et aux directeurs généraux

Projet de résolution concernant le Président Directeur Général :

(Approbation de la politique de rémunération applicable au Président Directeur Général)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport sur le gouvernement d'entreprise prévu par l'article L. 225-37 du Code de commerce, approuve les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature présentés dans le rapport précité et attribuables au Président Directeur Général en raison de son mandat.

Projet de résolution concernant les Directeurs Généraux délégués :

(Approbation de la politique de rémunération applicable aux Directeurs Généraux délégués)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport sur le gouvernement d'entreprise prévu

par l'article L. 225-37 du Code de commerce, approuve les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature présentés dans le rapport précité et attribuables aux Directeurs Généraux délégués en raison de leur mandat.

3.9. Autorisations d'émission de titre de capital et de créance en cours de validité et niveau de leur utilisation.

Types d'autorisation	A.G.E.	Echéance	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital social autorisée	Augmentations réalisées dans le cadre de cette autorisation	Autorisation résiduelle
Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions	27 juin 2017	27 août 2020	179.000 actions	Néant	179.000 actions
Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ou d'autres titre de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances avec maintien du droit préférentiel de souscription	29 juin 2016	29 août 2018	6.000.000 €	Néant	6.000.000 €
Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ou d'autres titre de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription et par offre au public	29 juin 2016	29 août 2018	6.000.000 €	Néant	6.000.000 €
Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ou d'autres titre de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances avec suppression du droit préférentiel de souscription et par placement privé	29 juin 2016	29 août 2018	20 % du capital social	Néant	20 % du capital social
Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission de titres complémentaires dans le cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	29 juin 2016	29 août 2018	15 % de l'émission initiale	Néant	15 % de l'émission initiale

Types d'autorisation	A.G.E.	Echéance	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital social autorisée	Augmentations réalisées dans le cadre de cette autorisation	Autorisation résiduelle
Délégation de pouvoirs donnée au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou autres titres de la société ou des valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 10 % du capital de la société en vu de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	29 juin 2016	29 août 2018	6.000.000 €	Néant	6.000.000 €
Autorisation donnée au conseil à l'effet de procéder, au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la société ou de son groupe, ou de certaines catégories d'entre eux, à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre	27 juin 2017	27 août 2020	5 % du capital social	NEANT	5 % du capital social
Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de créer toutes actions ou valeurs mobilières sans droit préférentiel de souscription, donnant droit immédiatement ou à terme à une quotité du capital en cas d'offre publique d'échange initiée par la société	29 juin 2016	29 décembre 2017	6.000.000 €	Néant	6.000.000 €
Autorisation conférée au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par voie d'annulation de tout ou partie de ses propres actions	27 juin 2017	27 décembre 2018	10 % du capital social	Néant	10 % du capital social
Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves ou bénéfices ou autres sommes dont la capitalisation serait admise	29 juin 2016	29 août 2018	5.000.000 €	Néant	5.000.000 €
Autorisation au Conseil d'Administration d'utiliser les délégations d'augmentation et de réduction du capital social en période d'offre publique visant les titres de la Société	27 juin 2017	27 juin 2018	10 % du capital social	Néant	

Types d'autorisation	A.G.E.	Echéance	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital social autorisée	Augmentations réalisées dans le cadre de cette autorisation	Autorisation résiduelle
Délégation de compétence donnée au conseil de l'effet d'augmenter le capital en faveur des salariés de la société ou des sociétés de son groupe, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise	29 juin 2016	29 août 2018	10 % du capital social		
autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'attribuer gratuitement des actions de préférence aux membres du personnel salarié et/ou à certains mandataires sociaux	37 juin 2017	27 août 2020	5 % du capital social	NEANT	5% du capital

4. Rapport social et environnemental

4.1. Informations sociales

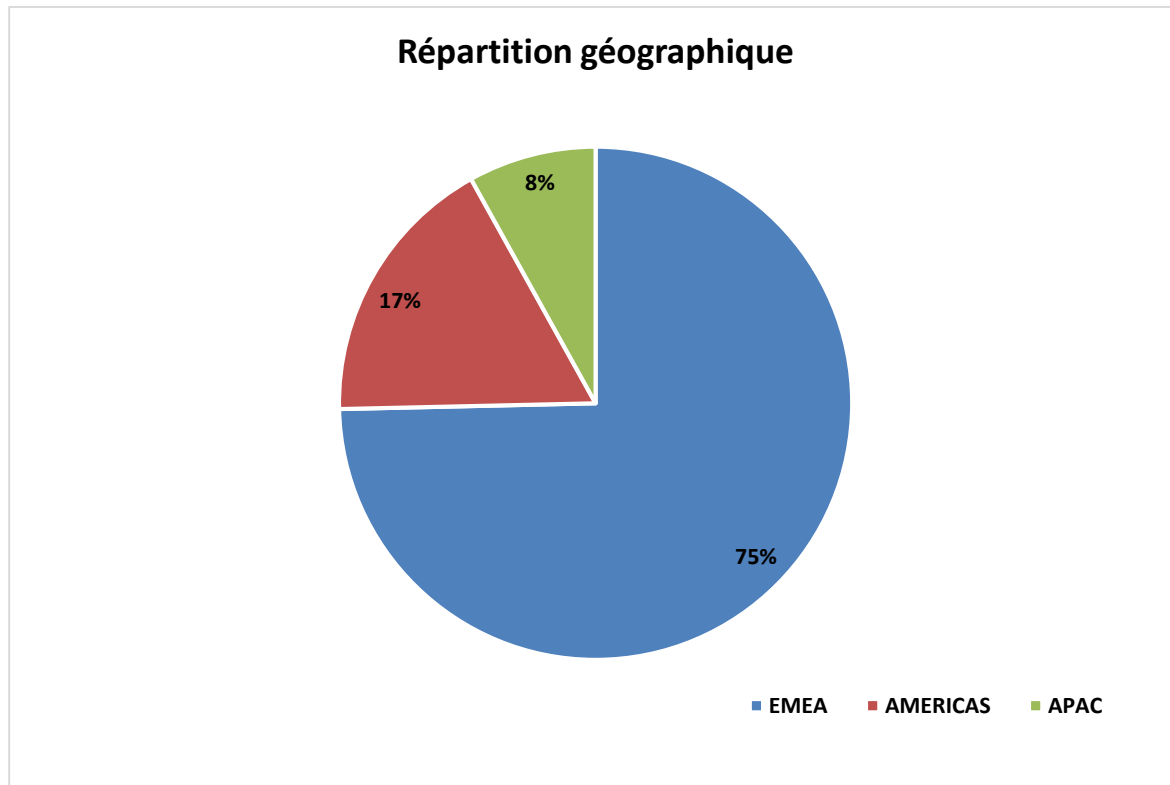
4.1.1. Emploi

4.1.1.1. Effectif total et répartition des salariés par sexe, par âge et par zones géographiques

Au 31/12/2017, le nombre de salariés présents dans le Groupe est de 347 contre 330 au 31/12/2016.

Le nombre moyen de salariés équivalent temps plein en 2017 dans le Groupe est de 327 personnes contre 317 en 2016.

Voici la répartition des salariés présents au 31/12/2017 par sexe, par âge et par zone géographique (par tête) :

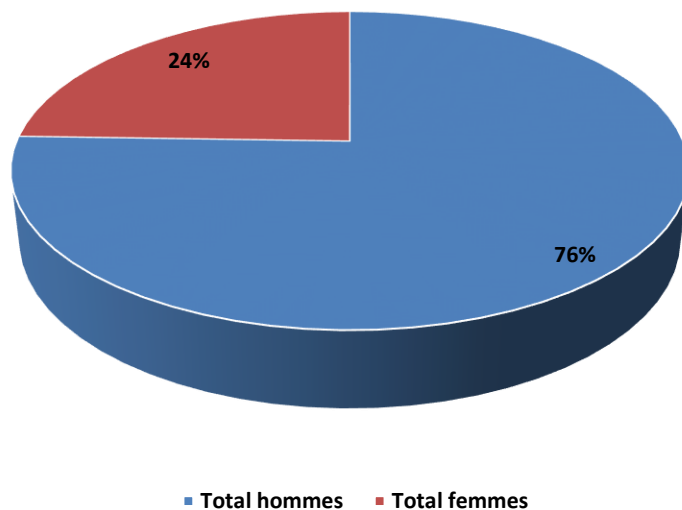


EMEA : Europe, Moyen Orient, Afrique, Russie

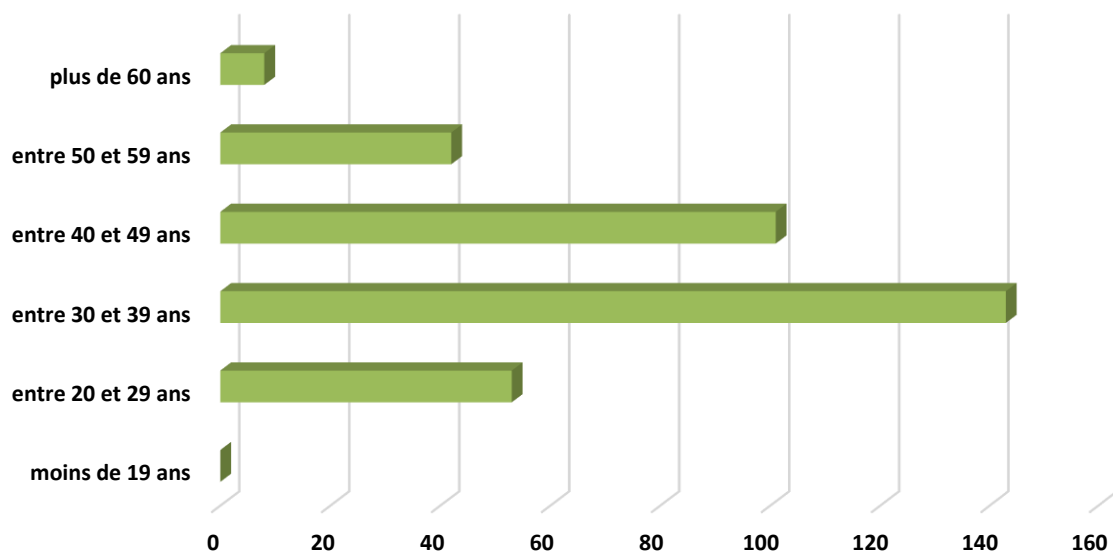
Amériques : Canada, Etats-Unis et Amérique latine

APAC : Asie Pacifique

Répartition par sexe



Répartition par âge



4.1.1.2. Embauches et licenciements

En 2017, tous contrats confondus, le Groupe a embauché 46 nouvelles personnes et en a vu partir 38. Les mouvements intra-groupe ne sont pas compris dans ces chiffres.

En 2017, il y a eu 11 licenciements au sein du Groupe.

4.1.1.3. Rémunérations et leur évolution

Le Groupe applique des évolutions de salaires individualisées.

En 2016, la masse salariale a augmenté de 5,8 % par rapport à 5,6 % en 2016.

4.1.2. Organisation du travail

4.1.2.1. Organisation du temps de travail

Le temps de travail est organisé différemment dans les différentes structures au sein du Groupe DALET et chacune respecte les règles locales en vigueur.

Au sein de Dalet SA, la durée effective du temps de travail hebdomadaire est de 35 heures. Les salariés disposent de 13 RTT par an.

Certaines personnes sont amenées à travailler en horaires décalés ou à faire des astreintes le soir ou le week-end. Ces aménagements font l'objet d'une mention dans le contrat de travail (horaires décalés) et d'une note de service (pour les astreintes). Le calendrier des astreintes est organisé au mois le mois selon les disponibilités de chacun et est diffusé au sein de l'équipe Astreintes chaque début de mois.

Dans notre Centre R&D, une semaine de travail comporte 5 jours travaillés avec 8,6 heures de travail par jour, soit une semaine de 43 heures.

Les heures sont comptabilisées grâce à un système électronique et sont reportées sur les fiches de paie conformément à la loi en vigueur.

4.1.2.2. Absentéisme

En 2017, pour Dalet SA, ce taux est de 3,98 % contre 3,55 % en 2016. Un arrêt très longue maladie (plus de 6 mois) est toujours en cours.

En 2017, pour Dalet SA et ses petites filiales (Allemagne, Australie, Corée, Espagne, Japon, Singapour, Royaume-Uni (les deux filiales), Russie), le taux d'absentéisme est de 2,46 % contre 2,19 % en 2016. Ce taux couvre 33,08 % des effectifs contre 26,47 % en 2016.

4.1.3. Relations sociales

4.1.3.1. Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci.

Le Groupe pratique un dialogue direct au sein des équipes localement et avec la Direction.

Les salariés de DALET SA ont renoncé à la mise en place d'institutions représentatives du personnel. Des élections ont été organisées fin 2014 et ont abouti à la rédaction d'un nouveau PV de carence en janvier 2015. En 2017, aucune nouvelle procédure n'a eu lieu.

4.1.3.2. Bilan des accords collectifs

Au sein de DALET SA, les salariés bénéficient d'un accord d'intéressement qui a été renouvelé le 27 juin 2017 et d'un plan d'épargne inter-entreprises (PEI).

4.1.4. Santé et sécurité

4.1.4.1. Conditions de santé et de sécurité au travail

Relevant d'un effectif global inférieur à celui prévu par la réglementation, DALET SA n'a pas constitué de comité d'hygiène et de sécurité. Toutefois, Dalet SA, ainsi que ses filiales respectes les lois locales en vigueur en matière de santé et de sécurité au travail, notamment les dispositions du Code du travail applicables aux immeubles de bureaux.

Par ailleurs, les locaux de Dalet SA ont été aménagés de telle sorte que les espaces de travail soient confortables.

4.1.4.2. Bilan accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail

Il n'y a pas d'accords signés au sein du Groupe.

4.1.4.3. Accidents du travail, fréquence et gravité, ainsi que les maladies professionnelles

Le Groupe n'a pas été confronté à des problèmes d'accident du travail ou de maladie professionnelle en 2017.

Pour pallier des difficultés éventuelles de personnel en déplacement à l'étranger, une assurance rapatriement couvre les salariés de DALET SA et de ses petites filiales.

4.1.5. Formation

4.1.5.1. Politiques mises en œuvre en matière de formation

Tout nouveau salarié technique suit une semaine de formation dédiée aux produits et au rôle spécifique du salarié.

En 2017, la formation en 2017 pour le Groupe a évolué. Elle est désormais faite en ligne.

Le planning des formations est disponible sur le réseau interne de la société et chacun peut s'y inscrire quand il le souhaite.

Des quizz testant les connaissances acquises sont également disponibles et renforcent l'apprentissage.

4.1.5.2. Nombre total d'heures de formation

Environ 102 heures de formation ont été dispensées en ligne en 2017 pour 42 personnes.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des formations pour les nouveaux salariés.

4.1.6. Egalité de traitement

4.1.6.1. Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Le Groupe est particulièrement attentif au respect de l'égalité entre les femmes et les hommes, bien qu'il ne dispose pas d'une politique particulière.

Par exemple, en matière d'égalité salariale, à l'embauche, les salaires sont définis selon les formations suivies.

Le pourcentage de candidatures reçues sur notre adresse générale est de l'ordre de 80 % envoyées par des hommes et 20 % par des femmes. Cette répartition est proche de la répartition hommes-femmes au sein du Groupe (76 % - 24%).

4.1.6.2. Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

Le Groupe veille à ce que les discriminations envers les personnes ayant un handicap ne se produisent pas en son sein. A ce titre, par exemple, le Groupe emploie trois personnes ayant un handicap en Italie et en France. Lorsque, la condition du salarié le nécessite, des aménagements de poste sont réalisés afin de lui permettre de travailler dans un environnement de travail adapté. En Italie, deux salariés en situation de handicap bénéficient de cette politique.

4.1.6.3. Politique de lutte contre les discriminations

Le Groupe n'a pas adopté de charte ou de code éthique général, mais il veille à ce que des pratiques discriminantes ne se produisent pas en son sein.

Sur le site internet du Groupe, la rubrique Offres d'emploi indique clairement que toutes les candidatures recevront la même attention, sans distinction de race, couleur, religion, sexe, nationalité, handicap ou âge.

Spécifiquement pour les Etats-Unis, il existe un document « Equal opportunity, inappropriate behaviour, workplace harassment » traitant notamment de l'égalité des chances, des comportements inappropriés et du harcèlement.

En France, nous disposons d'un « Règlement Intérieur » à destination des salariés qui indique la politique interne en matière de harcèlement sexuel et moral.

4.1.7. Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail relatives

4.1.7.1. Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective

Le Groupe est attentif au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective.

4.1.7.2. A l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession

Le Groupe est attentif à écarter toute pratique qui donnerait lieu à une éventuelle discrimination en matière d'emploi et de profession.

4.1.7.3. A l'élimination du travail forcé ou obligatoire

Au regard de l'implantation géographique du Groupe Dalet et au regard de ses activités, les risques liés au travail forcé ou obligatoire sont limités. Ainsi, bien que le Groupe n'ait pas mis en place de politique spécifique, il s'attache à veiller à respecter les réglementations locales.

4.1.7.4. A l'abolition effective du travail des enfants

Au regard de l'implantation géographique du Groupe Dalet et au regard de ses activités, les risques liés au travail forcé ou obligatoire sont limités. Ainsi, bien que le Groupe n'ait pas mis en place de politique spécifique, il s'attache à veiller à respecter les réglementations locales.

4.2. Informations environnementales

4.2.1. Politique générale en matière environnementale

4.2.1.1. Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation et de certification en matière d'environnement

Le Groupe DALET est très sensible aux questions environnementales.

Dans le cadre de ses activités, de nombreux déplacements de collaborateurs sont nécessaires tout au long de l'année et le poste « déplacement » est un poste à coût très élevé pour le Groupe. Cependant, chaque fois que c'est possible, des conférences téléphoniques ou des conférences vidéo sont organisées.

Skype est un outil utilisé quotidiennement dans l'entreprise.

Du fait de son implantation internationale, l'essentiel des axes de progrès du Groupe concerne la limitation des déplacements.

En 2017, Dalet SA a constaté une nouvelle baisse de 21 % de ses coûts de déplacements par rapport à 2016, après une baisse de 8 % de 2016 par rapport à 2015. Ces coûts concernent les salariés français, espagnols et ceux des établissements Japon et Corée.

DALET SA utilise les services d'une agence de voyage en ligne permet l'établissement de statistiques en matière d'impact carbone. En 2017, l'impact carbone dû aux déplacements est de 289 T éq.CO2.

Notre Centre R&D est installé dans un bâtiment « vert » de 2013 répondant à la certification « Leed ».

4.2.1.2. Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement

Dans les bureaux de Dalet SA, des affiches sensibilisent les salariés à la consommation de papier et des gobelets plastiques, ainsi qu'à celle d'électricité. Les salariés sont encouragés à éteindre tous les équipements dont ils n'ont pas usage.

4.2.1.3. Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement

Au regard de la nature des activités du Groupe, les risques susceptibles d'affecter l'environnement de façon importante sont non significatifs. De ce fait, le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement est nul.

4.2.2. Pollution et gestion des déchets

4.2.2.1. Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

Le Groupe est sensible à la question du recyclage et selon les filiales a mis en place une politique concernant :

- Le matériel informatique/électronique :
 - o Le matériel en fin de vie est porté à la déchetterie (Dalet SA) ;
 - o des contrats permettent le ramassage d'un carton de collecte de tous ces matériels en fin de vie avec les sociétés CAUTO et DAIKI Group (Dalet Italy) ;
 - o un contrat existe également pour le Centre R&D avec la société de recyclage Ecommunity de tous les matériels informatiques ;
- Les cartouches d'encre : collectées et portées à la déchetterie (Dalet SA), recyclées grâce à une collecte générale dans le bâtiment (Dalet AmberFin) ou reprises par la société qui loue le photocopieur (DDMS Inc.)
- Le papier/carton : par l'installation d'une poubelle adéquate à côté de l'imprimante principale (Dalet SA, Dalet Italy, Dalet AmberFin et DDMS Inc.)
- Les capsules Nespresso : collectées en vue du recyclage (Dalet SA) ou retournées à Nespresso pour recyclage (Dalet AmberFin).

4.2.3. Utilisation durable des ressources

4.2.3.1. Consommation d'eau et approvisionnement en eau fonction des contraintes locales

L'eau consommée concerne uniquement des activités de bureau. Elle n'est donc pas une donnée pertinente au regard de notre activité.

4.2.3.2. Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation

Les principales implantations du Groupe sont équipées d'imprimantes/scanners performantes et permettent de scanner une majorité de documents et de les archiver de façon électronique. Cela permet donc une économie de papier.

4.2.3.3. Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables

La société équipe la plupart de ses collaborateurs avec des ordinateurs portables, moins consommateurs d'énergie que les stations.

Pour Dalet SA, l'énergie consommée est l'électricité, qui représente la consommation de nos bureaux. Pour Dalet AmberFin, l'éclairage des bureaux est activé par un détecteur de mouvement. Les lumières s'éteignent donc automatiquement dans les bureaux vides.

Sur 2017, la consommation de DALET SA a été de 96 710 kWh contre 76 984 kWh en 2016 et 89 346 kWh en 2015.

Dans notre Centre R&D, en 2017, la consommation a été de 524 059 kWh contre en 2016 et 506 737 kWh en 2015.

4.2.4. Changement climatique

4.2.4.1. Rejets de gaz à effet de serre

En France, pour DALET SA, les émissions de GES liées à la consommation d'électricité de 2017 s'élèvent à 7 T éq.CO2 contre 5,5 T éq.CO2 en 2016.

Pour notre Centre R&D, ces émissions en 2017 s'élèvent à 405,6 T éq.CO2 contre 393,4 T éq.CO2 en 2016.

4.2.4.2. Adaptation aux conséquences du changement climatique

Le Groupe ne possède que des bureaux en centre-ville et se trouve donc peu exposé aux conséquences du réchauffement climatique.

4.3. Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable

4.3.1. Impact territorial, économique et social de l'activité de la société

4.3.1.1. En matière d'emploi et de développement régional, sur les populations riveraines ou locales

La mobilité intra-groupe est importante mais la société s'efforce également de recruter des salariés localement, comme c'est aujourd'hui le cas en Australie, en Inde, au Japon, à Singapour ou au Brésil par exemple.

4.3.2. Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines

4.3.2.1. Conditions de dialogue avec ces personnes ou organisations

Le Groupe est attentif et à l'écoute de ses clients. Par exemple, un « Executive Breakfast » est organisé deux fois par an, lors des Salons NAB et IBC et permet échanges et dialogues.

Pour son activité à l'export, le Groupe fait très souvent appel à des VIE (Volontaire International en Entreprise) et travaille en étroite collaboration avec BUSINESSFRANCE. En 2017, le Groupe a pu compter sur la collaboration de 23 VIE, comme en 2016.

4.3.2.2. Actions de partenariat ou de mécénat

En 2014, le Centre R&D a signé un contrat avec une société de recyclage de matériel électronique qui a également pour objectif de construire une usine spécialement adaptée aux personnes handicapées. Par ce biais, la société contribue donc à des actions à la fois sociales et environnementales.

4.3.3. Sous-traitance et fournisseurs

4.3.3.1. Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux

Nous n'avons pas mis en place de critères sociaux ou environnementaux dans notre politique achat globalement.

Cependant, le papier commandé par DALET SA et utilisé dans nos imprimantes possède différents labels comme TCF (Totally Chlorine Free), Nordic Ecolabel, EU Ecolabel et FSC.

4.3.3.2. Importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale

La sous-traitance dans le Groupe concerne principalement des services d'ingénieurs. Il s'agit donc de personnes qui travaillent pour Dalet sur des missions précises en termes de territoire ou de durée. Par conséquent, l'impact environnemental est très limité.

4.3.4. Loyauté des pratiques

4.3.4.1. Actions engagées pour prévenir la corruption

De façon générale, les petites filiales possèdent des délégations restreintes ne leur permettant pas de prendre d'engagement au nom du Groupe. Par exemple, tous les gros contrats sont signés par la Direction Générale du Groupe. De ce fait le contrôle interne est centralisé au niveau de la Direction Générale du Groupe.

Il ne nous est pas remonté de problème touchant à des faits de corruption.

4.3.4.2. Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

Une réflexion a été menée en 2014 et 2015 sur la sécurité des données. Une Charte d'engagement à destination des salariés est en cours d'élaboration.

4.3.5. Autres actions engagées en faveur des Droits de l'Homme

4.3.5.1. Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme

Le Groupe veille à respecter les lois en matière de travail dans tous les pays où il est implanté et travaille en étroite collaboration avec des partenaires locaux pour établir les contrats de travail et/ou la paie de façon à assurer le respect des lois locales en vigueur.

Note méthodologique

Périmètre de reporting

Le Groupe représente le périmètre le plus large, il inclut toutes les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation.

« Dalet SA et ses petites filiales » regroupe les sociétés et bureau suivants dont l'administration est centralisée chez Dalet SA :

- La maison mère Dalet SA
- Dalet Ltd
- Dalet Sistemas Espana S.A.
- Dalet Australia PTY Ltd
- Dalet Systems Asia Pte Ltd
- Dalet Moscova
- Dalet Korea
- Dalet GmbH
- Dalet Japon (bureau créé courant 2017).

Les filiales suivantes, plus importantes en taille, possèdent une gestion administrative autonome :

- Dalet Italy
- DDMS Inc.
- Gefen Technology
- AmberFin Ltd.

Le Groupe comprend Dalet SA et ses petites filiales, ainsi que Dalet Italy, DDMS Inc. Gefen Technology, et AmberFin Ltd.

Le périmètre de reporting varie selon les indicateurs. Sauf mention contraire dans l'indicateur concerné, le périmètre de reporting est celui du Groupe.

Comptabilisation des effectifs

Ont été comptabilisés tous les personnels répondant aux critères de salariés du Groupe, c'est-à-dire les titulaires d'un contrat de travail (CDD ou CDI) avec le Groupe au sens du droit local applicable.

Les effectifs sont comptabilisés selon deux mesures :

- FTE (full time equivalent = équivalent temps plein) : recense le temps de travail effectif des personnels ayant un contrat de travail en vigueur entre le 01/01/2017 et le 31/12/2017. Un prorata est appliqué pour les salariés à temps partiel, pour lesquels le contrat est suspendu ou qui ne sont pas en travail effectif (dans la pratique, principalement les congés maternité),
- Le décompte par « tête » : recense les personnels ayant un contrat de travail en vigueur à une date donnée sans tenir compte du temps de travail.

Les VIE ne sont pas titulaires d'un contrat de travail, ils sont recensés mais ne font pas partie des effectifs salariés.

Les Stagiaires sont titulaires d'une convention de stage tripartite (le stagiaire, la société et l'école). Ils ne sont pas comptabilisés dans les effectifs salariés.

Les Sous-traitants sont des personnels pour lesquels le contrat précise la nature de « sous-traitant » et exclut la conclusion d'un contrat de travail. Ils ne sont pas comptabilisés dans les effectifs salariés.

Les répartitions hommes/femmes, par âge et par localisations géographiques ont été faites sur la base du décompte par « tête » au 31/12/2017.

Le calcul du nombre d'embauches et de départs a été fait en prenant en compte les salariés ayant des contrats CDD et CDI.

Le passage d'un CDD en CDI dans la même société ne compte pas comme une entrée et une sortie.

Taux d'absentéisme :

Pour l'absentéisme sont comptés les jours maladie, les jours de congés exceptionnels (pour évènements exceptionnels tels que mariage, paternité, décès, etc.) et les congés sans solde. Le calcul est fait en rapportant le nombre de ces jours au nombre de jours ouvrés où les salariés peuvent travailler et ne sont pas en congés payés.

Consommation d'énergie :

Pour Dalet SA, les consommations d'électricité rapportées concernent la période Novembre 2016 à Octobre 2017.

Pour le Centre R&D, les consommations d'électricité concernent l'année civile 2017.

Rejets des gaz à effet de serre :

La source utilisée pour ce calcul provient du fichier du Bilan Carbone de l'ADEME version 7.1.

Indicateurs non pertinents au regard de notre activité :

- Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions
- Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement
- Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité
- Utilisation des sols
- L'adaptation aux conséquences du changement climatique
- Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité
- La lutte contre le gaspillage alimentaire

Variation de périmètre

Une variation de périmètre importante est intervenue en 2014 avec l'acquisition de la société AmberFin Ltd et sa trentaine de salariés.

Une autre variation de périmètre est intervenue en 2017 avec la création du bureau au Japon (4 salariés fin 2017).

En 2017, une fusion de Dalet Ltd et Amberfin Ltd a eu lieu, la filiale s'appelle désormais Dalet UK Ltd.

Période de reporting

L'ensemble des informations fournies dans le reporting RSE du Groupe couvre une période de 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre 2017 (à l'exception de la consommation d'énergie et des émissions de GES liées qui sont sur une année glissante).

Les informations 2016, lorsque disponibles, sont fournies afin de permettre une comparabilité des données.

Vérification par un organisme tiers indépendant

La présence et la fiabilité des informations requises par l'article R225-105-1 du Code de Commerce ont été vérifiées par le Commissaire aux Comptes mandaté par la société, le cabinet Grant Thornton. Son attestation et son avis sont joints au présent rapport, en annexe du Rapport Financier. Ils détaillent les travaux réalisés par le Commissaire aux Comptes ainsi que ses observations et conclusions.

Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion DALET

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux Actionnaires,

En notre qualité de professionnel de l'expertise comptable désigné organisme tiers indépendant de la société DALET, accrédité par le COFRAC sous le numéro n° 3-1080¹, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2017 présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément au référentiel utilisés par la société, (ci-après le « Référentiel ») disponible sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires et le code de déontologie de la profession inséré dans le décret du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité en conformité avec la norme professionnelle de maîtrise de la qualité qui régit notre profession.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de deux personnes en avril 2018 pour une durée d'environ une semaine. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

¹ Portée disponible sur le site www.cofrac.fr

1 Attestation de présence des Informations RSE

En conformité avec la norme professionnelle applicable aux attestations particulières et avec l'Arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission, nous avons effectué les travaux suivants :

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans le chapitre intitulé « Rapport social et environnemental » du rapport de gestion.

Conclusion

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2 Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

En conformité avec la norme professionnelle applicable aux attestations particulières, avec l'Arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et avec la norme « International Standard on Assurance Engagements » ISAE 3000, nous avons effectué les travaux suivants :

Nous avons mené deux entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE et auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des

procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes² :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées³ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne, 49% des effectifs considérés comme grandeur caractéristique du volet social et 100% des données environnementales, considérées comme grandeurs caractéristiques du volet environnemental.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques professionnelles.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

² **Informations quantitatives sociales** : effectifs et répartition par âge, sexe et zone géographique ; nombre d'embauches ; nombre de départs, dont licenciements ; nombre d'accidents du travail ; taux de fréquence ; taux de gravité ; taux d'absentéisme ; nombre total d'heures de formation.

Informations quantitatives environnementales : consommation d'énergies ; rejets de gaz à effet de serre associés à la consommation d'énergie ; rejets de gaz à effet de serre associés aux déplacements professionnels.

³ Dalet S.A. et Gefen Technology.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2018.

L'Organisme Tiers Indépendant

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Vincent Frambourt

Associé

Annexe 1 : Tableau des 5 derniers exercices

	2013	2014	2015	2016	2017
Capital en fin d'exercice					
Capital social	7.187.360	7.187.360	7.187.360	7.187.360	7.188.800
Nombre d'actions ordinaires	3.593.680	3.593.680	3.593.680	3.593.680	3.594.400
Nombre maximum d'actions à créer :					
• Par droit de souscription	39.591	3.952	292.473	291.802	291.870
• Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
Opérations et résultat					
Chiffre d'affaires hors taxes	24.595.646	25.615.095	23.848.249	27.597.136	29.026.317
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	1.928.614	1.286.349	1.450.832	2.235.221	3.511.784
Impôts sur les bénéfices	-638.086	-586.915	-629.330	-618.458	-693.489
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	401.133	656.013	-1.106.104	-824.133	311.635
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	+0.714	+0.521	+0.579	+0.794	+1.170
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	+0.112	+0.183	-0.308	-0.229	+0.087
Dividende attribué					
Personnel					
Effectif moyen des salariés	51	46	44	47	48
Montant de la masse salariale	3.611.914	3.221.840	3.131.528	3.502.404	3.682.382
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécu. Soc. oeuvres sociales)	2.028.817	1.487.480	1.410.161	1.451.299	1.506.128

Annexe 2 Tableau relatif à la publicité des honoraires des Commissaires aux Comptes

Effectué au titre de l'article 221-1-2 du
Règlement Général de L'Autorité des Marchés Financiers

* * *

en milliers d'euros		DELOITTE ET ASSOCIES				Thierry YOUNES			
		2017		2016		2017		2016	
		KE	%	KE	%	KE	%	KE	%
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés	Emetteur	62	64%	61	70%	45	90%	44	100 %
	Filiales intégrées globalement	26	27%	26	30%	néant	-	néant	-
Missions accessoires	Emetteur	néant	néant	néant	-	5	10%	néant	-
	Filiales intégrées globalement	9	9%	néant	-	néant		néant	100 %
<i>Sous total</i>		<i>97</i>	<i>100%</i>	<i>87</i>	<i>100%</i>	<i>50</i>	<i>100%</i>	<i>44</i>	<i>100%</i>
Autres prestations le cas échéant	Emetteur	néant	néant	néant	néant	néant	-	néant	-
	Filiales intégrées globalement	néant	néant	5	100%	néant	-	néant	-
<i>Sous total</i>		<i>0</i>		<i>5</i>	<i>100%</i>	<i>néant</i>	<i>-</i>	<i>néant</i>	<i>-</i>
Total		97	100%	92	100%	50	100 %	44	100 %

* * *